

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR
ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
UNIVERSITE EL HADJ LAKHDAR BATNA
FACULTE DES LETTRES ET DES SCIENCES HUMAINES
DEPARTEMENT DE FRANÇAIS
ECOLE DOCTORALE DE FRANÇAIS
POLE EST
ENTENNE DE BATNA



MEMOIRE DE MAGISTERE

OPTION : SCIENCES DU LANGAGE

LA NEOLOGIE
DANS LE JOURNAL *EL WATAN*
ÉTUDE LEXICOSEMANTIQUE

Sous la direction de :



amir ABDELHAMID
Professeur à l'université de BATNA
Responsable de l'EDAF, Pôle Est - BATNA

Réalisé par :



S
M^{me} YETTOU Naïma

Membres du jury :



Pr. Bachir BEN SALAH
Pr. Samir ABDELHAMID
Pr. Gaouaou MANAA
Dr. Salah KHENOUR (MCA)

Président
Rapporteur
Examineur
Examineur

Université de BISKRA
Université de BATNA
Université de BATNA
Université de OUARGLA

Année universitaire 2012/2013
REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR
ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
UNIVERSITE EL HADJ LAKHDAR BATNA
FACULTE DES LETTRES ET DES SCIENCES HUMAINES
DEPARTEMENT DE FRANÇAIS
ECOLE DOCTORALE DE FRANÇAIS
POLE EST
ENTENNE DE BATNA

MEMOIRE DE MAGISTERE
OPTION : SCIENCES DU LANGAGE

LA NEOLOGIE
DANS LE JOURNAL *EL WATAN*
ÉTUDE LEXICOSEMANTIQUE

Sous la direction de :



. le Pr Samir ABDELHAMID
Directeur de l'EDAF, Pôle Est - BATNA

Soutenu par :



ETTOU Naïma

Membres du jury :

◆ Pr. Bachir BEN SALAH
◆ Pr. Samir ABDELHAMID
◆ Pr. Gaouaou MANAA
◆ Dr. Salah KHENOUR (MCA)

Président
Rapporteur
Examineur
Examineur

Université de BISKRA
Université de BATNA
Université de BATNA
Université de OUARGLA

Année universitaire 2012/2013

DEDICACE

À MA TRES CHERE MERE A LAQUELLE, JE DOIS TOUT

À LA MEMOIRE DE MON TRES CHER PAPA PARTI UN PEU TOT...

— REMERCIEMENTS —

Nous tenons à remercier, notre directeur de recherche, M. Samir ABDELHAMID, de nous avoir guidé, encouragé, conseillé et orienté durant ces mois de travail. Nous tenons à le remercier surtout de nous avoir accordé sa précieuse confiance malgré notre « timide » expérience dans la recherche universitaire. Un grand merci est adressé à mes enseignants de première année magistère et à tous mes collègues du département de français à l'université de Batna.

Sans oublier ma première famille, qui m'a beaucoup soutenue surtout moralement, par leurs encouragements. Un merci « un peu spécial » est adressé à nom, très cher mari Salem. Je tiens aussi à remercier ma chère sœur et son mari pour tout ce qu'ils ont fait pour moi.

Un grand merci est adressé à toute personne ayant contribué de près ou de la loin à la réalisation de ce travail de recherche.

MERCI à tous...

TABLE DES MATIERES

— TABLE DES MATIERES —

Dédicace

Remerciements

Table des matières **5**

Introduction générale **10**

PARTIE THEORIQUE

CHAPITRE 1 : La créativité lexicale & les matrices internes

Introduction	19
1.1. Autour de la Néologie	20
1.2. La néologie un phénomène ancré dans la langue française	23
1.2.1. Aspect historique	23
1.3. Problèmes de définition et délimitation de concepts	25
1.3.1. Les définitions	26
1.3.1.1. Etymon, apparition et évolution des termes	26
1.3.1.2. Définition linguistique	27
1.3.1.3. Définition lexicographique	28
1.3.2. Les concepts	29
1.4. Qu'est ce que la créativité lexicale ?	29
1.4.1. les différentes créativités lexicales	31
1.4.1.1. La néologie dénomminative	31
1.4.1.2. La création néologique stylistique	31
1.4.1.3. La néologie de langue	32
1.4.1.4. la puissance génératrice de certains éléments constitutants	32
1.5. La lexie néologique	32
1.6. Qu'est-ce qu'un néologisme et pourquoi en crée-t-on ?	33
1.6.1. Néologisme de langue et néologisme de discours	34
1.6.1.1. Néologisme de langue	34
1.6.1.2. Néologisme de discours	34

1.7.	Classement et typologie des néologismes	35
1.7.1.	Classement des néologismes	35
1.7.2.	La typologie des néologismes	35
1.8.	Les procédés de formation des néologismes	36
1.8.1.	Les matrices internes	37
1.8.1.1.	Les matrices morphosémantiques	37
1.8.1.2.	Les matrices syntactico-sémantiques	41
1.8.1.3.	Les matrices morphologiques	44
1.8.1.4.	La matrice pragmatico-sémantique	45
1.8.2.	La matrice externe	46
1.8.3.	Tableau des matrices lexicogéniques et procédés de formation	46
1.9.	La création lexicale en arabe	48
1.10.	Néologie entre norme et usage	49
1.11.	Néologie : nécessité ou abus	51
1.12.	Néologisme/ Archaïsme	53
	Conclusion	55

CHAPITRE 2: L'emprunt linguistique ou la matrice externe

	Introduction	57
2.1.	Aspect historique	58
2.2.	Qu'est-ce qu'un emprunt linguistique	62
2.2.1.	Les définitions	63
2.2.1.1.	Définition lexicographique	63
2.2.1.2.	Définitions linguistiques	64
2.3.	Les phases de l'emprunt linguistique	66
2.3.1.	Schéma récapitulatif des trois phases	68
2.4.	Les raisons d'emprunt	69
2.4.1.	Besoin dénominatif	69
2.4.2.	L'enrichissement du français	69
2.4.3.	Relations dominant-dominé	69
2.4.4.	L'emprunt comme phénomène de mode	70
2.5.	Les types d'emprunt linguistique	70
2.5.1.	L'emprunt lexical	70
2.5.1.1.	L'emprunt non intégré ou non assimilé	71

2.5.1.2.	L'emprunt intégré ou assimilé	71
2.5.1.3.	Le xenisme	72
2.5.2.	L'emprunt sémantique	73
2.5.3.	Le calque	74
2.5.3.1.	Calque formel	75
2.5.3.2.	Calque sémantique	75
2.5.4.	Schéma récapitulatif des types d'emprunt linguistique	77
2.6.	Intégration et assimilation des emprunts	77
2.6.1.	Critères phonologiques	78
2.6.2.	Critères morphosyntaxiques	78
2.6.3.	Critères sémantiques	79
2.7.	Emprunts et langues d'origine des emprunts	80
2.7.1.	Emprunts à l'anglais	80
2.7.1.1.	Les anglicismes ou franglais	81
2.7.2.	Emprunt à l'arabe	81
2.7.2.1.	Le phénomène de l' « Algérianisme »	82
	Conclusion	84

PARTIE PRATIQUE

CHAPITRE 3: Etude lexicosémantique des néologismes

Cas du journal *EL WATAN*

	Introduction	87
3.1.	La lexicologie	88
3.2.	La sémantique	89
3.3.	Qu'est-ce que la Lexicosémantique?	89
3.4.	Présentation du corpus	90
3.4.1.	Présentation du journal <i>EL WATAN</i>	91
3.4.2.	Présentation des chroniques « <i>POINT ZERO</i> » et « <i>COMMENTAIRE</i> »	91
3.5.	Constitution du corpus	92
3.5.1.	Les critères de sélection des néologismes	92
3.5.1.1.	les critères lexicographiques	92
3.5.1.2.	Les critères typographiques	93
3.6.	Méthodologie de la collecte des néologismes	94
3.7.	Nomenclature des Néologismes	95

3.7.1. Nomenclature des créativités lexicales	95
3.7.1.1. Les créativités lexicales collectées dans la chronique <i>COMMENTAIRE</i>	96
3.7.1.2. Les créativités lexicales collectées dans la chronique <i>POINT ZERO</i>	98
3.7.2. Nomenclature des emprunts linguistiques	100
3.7.2.1. Les emprunts linguistiques collectés dans la chronique <i>COMMENTAIRE</i>	101
3.7.2.2. Les emprunts linguistiques collectés dans la chronique <i>POINT ZERO</i>	102
3.8. Étude lexicosémantique des néologismes	104
3.8.1. Les procédés de formation des néologismes	106
3.8.1.1. Les matrices internes	107
3.8.1.1.1. Les matrices morphosémantiques	108
3.8.1.1.2. Les matrices syntactico-sémantiques	120
3.8.1.1.3. Les matrices morphologiques	128
3.8.1.1.4. La matrice pragmatico-sémantique	130
3.8.2. La matrice externe	134
3.8.2.1. Les emprunts internes	134
3.8.2.2. Les emprunts externes	135
3.8.2.2.1. Les types d'emprunt	138
3.8.2.2.2. Intégration et assimilation des emprunts	139
3.8.2.2.3. Langue d'origine des emprunts	140
3.8.3. "Cumulation" des procédés créatifs	141
3.8.4. Caractères typographiques des néologismes	141
3.8.5. Catégories grammaticales des néologismes	143
Conclusion	145
Conclusion générale	148
Bibliographie	156
Annexes :	
Tableaux des néologismes candidats	161
Glossaire	177

Liste des figures	181
Liste des tableaux	182

INTRODUCTION GENERALE

« J'ai fait ma carrière avec un vocabulaire de trois cents mots ; tous les autres, je les ai inventés. »

François Rabelais

— INTRODUCTION GENERALE —

« Qu'il s'agisse d'une découverte scientifique, d'un progrès industriel, d'une modification de la vie sociale, d'un mouvement de la pensée, d'une manière nouvelle de sentir ou de comprendre, d'un enrichissement du domaine moral, le néologisme est impérieusement demandé, et tout le monde crée des mots nouveaux, le savant aussi bien que l'ignorant, le travailleur comme le fainéant, le théoricien comme le praticien ».

C'est par une citation de Nyrop¹ qui a bien noté la nécessité de la création lexicale dans *Introduction générale à la grammaire historique* que nous avons choisie de lever les rideaux à ce travail de magistère consacré à la Néologie. En effet, Nyrop a bien illustré cette relation entre monde vécu et néologisme. Ainsi, l'Homme étant conscient de ses besoins dans le monde, a toujours cherché le meilleur pour rendre facile ce qui lui était difficile. Le progrès scientifique et la mondialisation ne sont que la réponse à la fameuse question qui a tourmenté cet homme depuis son existence : comment s'évoluer, et rénover son environnement ? Cette évolution et ce changement ont exigé de lui qu'il s'ouvre sur le monde.

1

Cette ouverture sur l'autre à favoriser le contact des peuples entre eux, d'où le contact des langues entre elles. Une évolution qui les a conduit à la création de nouveaux besoins (d'où de nouveaux objets et réalités) qui ont nécessités la création de nouveaux mots pour désigner et définir ces nouvelles réalités. Ce changement linguistique a fait que la langue soit envahie par des mots nouveaux qui étaient ou bien le produit de l'ingéniosité humaine (création d'un mot nouveau pour désigner une réalité nouvelle) ou bien un emprunt à d'autres langues étrangères résultant de ce contact entre les langues (emprunter la chose et le terme qui la désigne en même temps).

En réalité, ce « *changement linguistique répond à la nécessité élémentaire de la connaissance qui épouse le rythme de l'évolution du monde, à la nécessité de la communication de toute expérience nouvelle* »². Toutes les langues ont cette capacité de se renouveler comme la vie et comme la pensée elle-même, car lorsque nous parlons nous n'utilisons pas que des mots déjà existants. Nous en créons sans cesse de nouveau.

Pendant longtemps le phénomène du renouvellement de la langue française et de l'enrichissement de son vocabulaire demeura restreint pour ne pas dire interdit. Les puristes ont veillé à ce que la langue française demeure sous sa forme ancestrale. Ainsi, les puristes rejetaient toutes formes nouvelles. Ils interdisaient aux forces créatrices de l'Homme de s'épancher librement. Mais, le vocabulaire ou le lexique d'une langue n'obéit guère à cette règle d'autarcie langagière que les puristes ont voulu appliquer au français.

La langue étant un système vivant ne peut se suffire à elle-même. Elle a besoin de se renouveler par de nouveau mot pour définir des réalités nouvelles. Ce nouveau lexique vivifie la langue et lui permet « d'être à jour », donc de répondre aux besoins des locuteurs qui usent de cette même langue. Dans ce mouvement créatif la langue acquiert par le biais de différents mécanismes (qui modifient le contenu du lexique) de nouvelles unités linguistiques : que les linguistes appellent néologisme, en contrepartie, elle en perd. Les mots usités sont de moins en moins utilisés par les locuteurs, jusqu'à ce que ces derniers disparaissent et deviennent des archaïsmes. Ces mécanismes relèvent de ce que les linguistes appellent **Néologie**.

² Guilbert L., *La créativité lexicale*, coll. Langue et langage, Ed. Larousse, 1975, p.32.

Justement, l'idée d'un travail de recherche sur la néologie prend naissance grâce à une passion que nous avons depuis longtemps pour le lexique de la langue française en général et l'intérêt qu'ont suscité en nous les nouveaux mots qu'on croisait en lisant le journal *El Watan*. Le fait d'être une lectrice fidèle du journal *El Watan*, notre attention a été attirée par un nouveau lexique émergeant qui ne cessait de croître. Ces nouveaux mots croisés presque chaque jour, étaient pour nous plus que des énigmes que nous essayerons à chaque fois de déchiffrer pour arriver à savoir comment sont-ils formés ? De quel sens se sont-ils chargés ? Effectivement, le jeu devenait jour le jour plus intéressant et le pari encore plus. Voilà comment une idée parue si simple au début a germé pour se compliquer de plus en plus avec la décision de vouloir en faire d'elle un sujet de recherche universitaire en sciences du langage.

Notre modeste travail de recherche dont l'intitulé est « *La Néologie* » a pour objectif d'exposer le phénomène de la néologie dans une vision synchronique qui n'exclue guère la vision diachronique à certains moments de l'étude. Étudier les différentes unités néologiques relevées dans un journal algérien quotidien francophone : *El Watan*, tout en mettant l'accent sur leur relation forme/sens. Notre travail se propose de faire une étude lexicosémantique des créativités lexicales et des emprunts linguistiques extraits d'un organe de presse écrite étatique, afin de révéler la réalité de la langue française en usage dans la presse francophone algérienne étatique. Exposer les différents procédés créatifs qui concourent à la création néologique. Donner un aperçu de l'évolution de l'usage et même des enjeux pratiqués par les journalistes algériens sur le lexique en Algérie. Établir la fréquence de chaque type à l'aide de graphique à secteurs permettant une représentation visuelle des résultats constatés.

Beaucoup de questions se posent, qu'est - ce qu'un néologisme ? Que recouvre la notion de néologie ? Quelles sont les procédures sous-jacentes à la création lexicale ? Comment s'opèrent l'identification, la transmission et l'interprétation de la forme et du sens des néologismes ? Quelle est le type de relation qui unit le nouveau signifiant au nouveau signifié ? Les néologismes font-ils partie d'un processus contribuant à l'enrichissement de la langue française ? Est-on en présence d'une nouvelle écriture dont les enjeux se dessinent sous les plumes des journalistes algériens ? Quels sont le rôle et la place de l'emprunt linguistique dans le processus néologique ? Quels sont les types d'emprunts, les problèmes et les façons de leur intégration dans leur langue d'accueil ?

Afin de répondre aux questions posées, nous partons les hypothèses suivantes :

- Le repérage, l'identification et le classement des néologismes, l'examen des procédés créatifs et l'interprétation des néologismes peuvent être révélateurs du fonctionnement de la néologie et des néologismes du point de vue de leur relation entre la forme et le sens.
- Une nouvelle variété de français est entraînée de naître en Algérie.
- Une nouvelle forme de lexique est entraînée de mettre les assises d'une écriture complètement nouvelle dans le monde journalistique et dont les enjeux se dessinent par les plumes des journalistes.
- Les procédés créatifs de la langue française sont une véritable source intarissable à la créativité lexicale
- Les procédés de la dérivation sont les plus productifs dans la création des néologismes journalistiques.
- La récursivité des procédés lexicaux quant à la fabrication de nouvelles unités linguistiques.
- L'emprunt linguistique comme moyen naturel d'enrichissement de la langue française.

Afin de réaliser ce travail de recherche dans les meilleures conditions possible, qui nous permettront d'atteindre les objectifs fixés, une méthodologie de travail s'impose.

Notre travail est subdivisé en deux grandes parties, se distinguant l'une de l'autre, mais tout en se complétant. Le premier et le deuxième chapitre sont complètement consacrés à la néologie d'un point de vue théorique ; or que le troisième chapitre a été consacré à la mise en pratique des notions théoriques déjà abordées et l'analyse du corpus néologique.

Dans la première partie, constituant la partie théorique et fournissant les assises de notre travail de recherche, se divise en deux chapitres :

Le premier chapitre, que nous avons choisi d'intituler « **La créativité lexicale** », se présente comme une exposition des approches théoriques et méthodologiques du phénomène de la néologie. Les anciens travaux aussi bien que les travaux les plus récents sont au centre du débat sur la néologie. Partant des travaux de Louis Sébastien Mercier, en passant par ceux de Louis Guilbert, Gaudin et Guespin et arrivant aux travaux les plus récents de Jean François Sablayrolles, constitueront tous une référence pour le domaine de la créativité lexicale et l'emprunt linguistique. Le chapitre s'ouvre sur une vision globale sur la néologie, puis un bref aspect historique est proposé afin d'arriver aux problèmes définitionnels des notions étudiées, néologie, néologisme et créativité lexicale. Des définitions étymologiques, lexicographiques et linguistiques sont données afin de mesurer le caractère insaisissable de phénomène étudié. Nous exposons ensuite la typologie des procédés de formation utilisée dans le classement des néologismes, et ce, après avoir opté pour la « lexie » en tant qu'unité linguistique adéquate pour l'étude des particularités lexicales relevées dans le corpus. Nous proposons aussi une petite réflexion sur les travaux de Roman André et la création lexicale en arabe. La frontière entre faute et création est aussi abordée en établissant une nette séparation entre néologie, norme et usage. Nous finissons par répondre à la question qui a longtemps était au centre de l'autorisation et l'interdiction de la néologie, voir sa nécessité ou son utilisation abusive.

Le deuxième chapitre se veut une étude quantitative et qualitative sur le phénomène le plus célèbre découlant du contact des langues, mais d'un point de vue linguistique. Le chapitre deux expose le phénomène de l'emprunt en générale pour se focaliser en suite sur les emprunts dits externes, c'est-à-dire ceux empruntés à des langues étrangères. Nous donnons des définitions et une typologie des emprunts, nous développons aussi les problèmes soulevés par l'emprunt, à voir leur intégration et leur installation dans leur langue d'accueil. Nous traitons aussi les langues d'origine des emprunts.

La deuxième partie constitue la partie pratique de notre travail de recherche. Cette partie de la recherche se veut une analyse détaillée du corpus en faisant appel aux différents concepts mentionnés antérieurement. Elle se compose du chapitre trois qui s'organise comme suit :

De prime abord, nous avons observé le phénomène dans un corpus : le journal algérien quotidien *El watan*, dans la chroniques *POINT ZERO* et un *COMMENTAIRE*. Puis nous avons repéré les termes candidats, pourront être élus par la suite pour constituer des néologismes, par le dépouillement systématique de notre support de travail : journal *El Watan*. Puis nous avons procédé à la description des candidats-néologismes, pour en terminer par la vérification de leur absence ou présence dans les dictionnaires généraux ou les dictionnaires de spécialités. Les candidats - néologismes seront sélectionnés selon plusieurs critères déjà cités en début du chapitre 3.

Dans la deuxième étape, nous avons classé les créativités lexicales selon leurs procédés de création tout en établissant la fréquence de chaque type à l'aide de graphique à secteurs. Ensuite nous avons dressé des tableaux que nous avons ajustés selon les besoins de chaque procédé créatif. Pour l'interprétation des résultats constatés de points de vue statique et lexicosémantique, nous nous sommes basés sur les travaux de FABIENNE CUSIN-BERCHE et Marie-Françoise MORTUREUX ainsi que les travaux de la lexicologie.

La troisième étape consiste en l'étude des emprunts linguistiques, à l'aide d'un tableau qui fait ressortir les types d'emprunts, leur sens, leur langue d'origine et le type d'intégration. L'interprétation des résultats est une mise en application des assises théoriques citées dans le deuxième chapitre. En dernière étape, nous avons étudié les néologismes hybrides et les enjeux pratiqués dans une création où cohabitent plusieurs systèmes. La simultanéité des procédés créatifs entrant dans la composition des unités néologiques, les caractères typographiques et les catégories grammaticales sont aussi au centre de cette étude.

Cette étude nous a révélé la réalité du parler des locuteurs algériens un peu particulier dans la mesure où elle permet de constater la coexistence de deux ou plusieurs langues à l'intérieur d'un même discours. Ce mélange de langues affectant la production langagière s'observe à l'écrit comme à l'oral, mais à des degrés différents.

La créativité lexicale, l'emprunt, le calque, la troncation ainsi que d'autres procédés créatifs sont de véritables « noyaux » à partir desquels peuvent se constituer de multiples lexies.

Ces nouvelles lexies peuvent être créées par allongement ou agglutinant des unités autre fois distincte les unes des autres : par dérivation ou par composition (les deux procédés les plus célèbres de création néologiques). Elles peuvent être créées par le processus inverse au précédent : par rétrécissement ou supprimant le début ou bien la fin du mot (principe de troncation, etc.). Comme elles peuvent être aussi empruntées à d'autres langues étrangères (un procédé qui dénote la paresse de l'esprit humain). Les transformations que subissent ces mots sont formelles, elles ne touchent qu'à la forme du mot c'est une néologie de forme. Mais, il y a aussi des transformations qui touchent à l'âme du mot. Ainsi, le mot subit un changement ou un glissement de sens qui lui confère un sens nouveau qui vient s'ajouter à ses sens anciens : c'est une néologie de sens.

Un néologisme est créé et diffusé pour répondre à un nouveau besoin communicatif. Il peut être le fruit d'une création individuelle ou sociale. Une création qui vient répondre à une nécessité dans le langage, comme il peut être un abus (ne répondant à aucun besoin) qui a été inventé pour le plaisir de la création elle-même. Si la façon dont on crée les néologismes paraît être claire, qui sont les personnes qui inventent ces nouvelles unités linguistiques et par quels moyens sont-elles diffusées ?

Toute personne ayant une assez bonne maîtrise de la langue française peut créer des mots nouveaux. Mais il est plus courant que les mots nouveaux soient inventés par des spécialistes appartenant à différents domaines. Les concepteurs de pub ainsi que les journalistes sont les plus concernés par le phénomène de la néologie. Des néologismes qui sont diffusés ensuite au moyen d'affiches publicitaires et de mass médias (presse écrite et audiovisuelle). Pour notre cas et dans ce travail, nous nous intéresserons aux créations faites par les journalistes et aux néologismes diffusés dans et par les journaux.

Nous avons choisi la langue du journaliste parce que « *la langue écrite, surtout la langue du journaliste, joue un rôle important dans la reprise de l'activité suffixale. Le journaliste écrit vite ; il a besoin de précision, il évite d'instinct les périphrases ; le suffixe lui vient naturellement sous la plume pour exprimer des rapports (Hervé-hervéisme, ovation-ovationner). (...) C'est lui qui a souvent créé et surtout vulgarisé- dans presque toute l'Europe- les dérivés des mots composés* »³.

³ DAUZAT Albert, *Tableau de la langue française : origine-évolution-structure actuelle*, petite bibliothèque Payot, 19.

PARTIE THEORIQUE

A large, stylized number '1' in a dark red color, positioned vertically in the center of the page. It has a unique shape with a curved top and a flared base.

LA CREATIVITE LEXICALE

&

LES MATRICES INTERNES

CHAPITRE 1

LA CREATIVITE LEXICALE & LES MATRICES INTERNES

« Une langue qui ne connaîtrait aucune forme de néologie serait déjà une langue morte, et l'on ne saurait contester que l'histoire de toutes nos langues n'est, en somme, que l'histoire de leur néologie. »

B. QUEMADA

Introduction

Toute langue évolue nécessairement, puisque le lexique d'une langue vivante n'est pas une entité stable et figée. C'est pour des raisons pareilles que *« le lexique n'a jamais pu être défini comme un système clos, en raison de son ouverture sur le référent, l'évolution du monde, de la pensée, sur la transformation de la société »*².

En effet, au côté des stocks de mots déjà existants viennent s'ajouter au lexique de la langue française de nouvelles unités lexicales, que les locuteurs empruntent (aux autres langues étrangères) ou créent à l'aide de multiples mécanismes (répondant aux règles de création ou non) pour répondre à différents besoins langagiers. Des mécanismes sollicités par le public cultivé (auteurs, journalistes, politiciens, etc.) comme par le public moins ou non cultivé. Ces nouveaux mots sont connus chez les spécialistes qui les étudient, outre les néologues et les néologistes sous l'appellation de : *néologismes*. Le processus³ de leur création étant la *Néologie*.

² GUILBERT L., *La créativité lexicale*, coll. Langue et langage, Ed. Larousse, 1975, p.32.

³ Terme employé par DUBOIS.

1.1 Autour de la Néologie

L'étude de la Néologie relève de deux domaines d'études : *la stylistique* et *la lexicologie*.

- Elle est du domaine de la stylistique parce que tous les nouveaux mots argotiques qui apparaissent dans la langue restent beaucoup de temps des néologismes sans être lexicalisés finalement.
- Elle est du domaine de la lexicologie parce que « *la lexicologie a pour objet d'étude le vocabulaire ou le lexique d'une langue, autrement dit, l'ensemble des mots et de leurs équivalents considérés dans leur développement et leurs liens réciproques dans la langue* »⁴.

Les linguistes en général, et à l'instar de L. Guilbert, J. Dubois et J-F SABLAYROLLES distinguent deux types de néologies — *car dans les deux cas il s'agit de dénoter une réalité nouvelle*⁵ — même s'ils proposent des classifications et des typologies différentes des néologismes :

A- Néologie de forme

Selon J-F SABLAYROLLES la néologie formelle « *est la formation de mots qui n'existaient pas auparavant, principalement obtenus par dérivation ou composition* ». Dans ce cas, il s'agit d'une unité lexicale nouvellement créée ou *fabriquée*⁶. On peut distinguer deux types de formation :

- La formation primitive

Elle consiste en la création de mots totalement nouveaux, sans aucun rapport avec les mots qui existent dans la langue française (ex. gaz — internet).

⁴ SAMADOV N., *Tendances de la néologie dans la radio : analyse à travers la radio France internationale(sic)*, http://www.contrastiva.it/baul_contrastivo/dati/sanvicente/contrastiva/Neolog%C3%ADa/Sam%20adov,%20Neologie%20e%20radio,%20These.pdf. Consulté le 22/09/2010 à 21 h 45.

⁵ DUBOIS J. et al, *Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage*, Larousse-Bordas/ HER, 1999, p. 322.

⁶ Loc. cit.

- La formation récurrente

Tout à fait contraire à sa précédente, elle consiste en la création de mots nouveaux, mais en se servant des éléments qui se trouvent dans la langue française et elle respecte tous les modes de formation connus (dérivation, composition, abréviation, etc.)

La néologie formelle est facilement identifiable parce qu'un nouveau signifiant naît toujours avec un nouveau sens.

B- Néologie de sens

Dans ce second cas, « *on emploie un signifiant existant déjà dans la langue considérée en lui conférant un contenu qu'il n'avait pas jusqu'alors — que ce contenu soit conceptuellement nouveau ou qu'il ait été jusque — là exprimé par un autre signifiant* »⁷.

Autrement dit, il s'agit d'une unité lexicale qui existe déjà dans la langue, mais à laquelle on attribue un sens nouveau. On parle de création sémantique.

Comme source de création lexicale, la néologie sémantique reste cependant plus difficile à détecter selon SABLAYROLLES.

Donc, le néologisme — produit de la néologie — peut être un néologisme formel ou un néologisme sémantique : « *Par néologisme, il faut entendre aussi bien un sens nouveau donné à un mot ancien qu'un vocable introduit de toutes pièces* »⁸.

Si on examine bien cette citation de Michel BREAL, on remarque qu'il parle de « *vocable introduit de toutes pièces* », ce vocable qui est introduit de toutes pièces peut être un mot formé selon les règles de création des mots ou non (RCM)⁹, comme il peut être un mot qui nous vient d'une autre langue étrangère (dite aussi langue source) : *l'emprunt*. D'ailleurs, on pense même que « *les seuls bons néologismes viennent de l'emprunt* »¹⁰.

⁷ DUBOIS J. et al, *Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage*, Larousse-Bordas/ HER, 1999, p. 322.

⁸ BREAL M., *Essai de sémantique (science des significations)*, Hachette, 1904, p.295.

⁹ SABLAYROLLES J-F., *Fondements théoriques des difficultés pratiques des néologismes*, (2002).<http://www.cairn.info/revue-française-de-linguistique-2002-1-page-97.htm>. Consulté le 15/12/2010 à 11h19.

¹⁰ SABLAYROLLES J-F., *La néologie en français contemporain. Examen du concept et analyse de productions néologiques récentes*, Paris, Honoré Champion, 2000, p.43.

L'emprunt est aussi considéré comme un néologisme, comme nous l'explique Jean DUBOIS : « *On peut penser que l'emprunt aux langues étrangères est à assimiler au néologisme de forme* »¹¹. De ce fait, étudié par la néologie.

En effet, la langue française, pour se renouveler, elle ne fait pas que créer de nouvelles unités, elle accepte et adopte aussi de nouvelles unités (néologismes empruntés aux autres langues étrangères). Ces mots que la langue française « importent » puis adoptent (pas essentiellement le cas de tous les mots) sont des unités lexicales qui lui viennent d'ailleurs par différents mécanismes et pour différentes causes : « *la néologie de l'emprunt consiste donc non dans la création du signe mais dans son adoption* »¹². Chose qui fait que l'emprunt est une lexie étrangère.

C'est pour des raisons pareilles que nous avons opté pour l'étude de l'emprunt dans un deuxième chapitre qui lui est entièrement consacré. Nous avons vu qu'il était préférable de séparer les nouveaux mots créés de ceux qui étaient empruntés aux autres langues étrangères. Les premiers relevant du même système (la langue française), les seconds étant étrangers au même système. Pour reprendre une phrase propre à Saussure, on peut dire qu'en séparant ce qui est interne de ce qui est externe au système, on sépare du même coup, *les matrices internes de la matrice externe* comme l'avait déjà fait et proposé J-F SABLAYROLLES dans son ouvrage intitulé : *La néologie en français contemporain : Examen du concept et analyse de productions néologiques récentes*¹³ (voir la typologie des néologismes proposée et élaborée par J-F SABLAYROLLES que nous développons au niveau du paragraphe (7.1)).

Nous tenons à attirer votre attention que le terme de néologie va être employé comme synonyme de créativité lexicale, vu que la néologie est définie comme le processus de formation ou de création de nouvelles unités lexicales par J. Dubois.

¹¹ DUBOIS J. et al, *Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage*, Larousse-Bordas/ HER, 1999, p. 322.

¹² GUILBERT L., *La créativité lexicale*, coll. Langue et langage, Ed. Larousse, 1975, p.92.

¹³ SABLAYROLLES J.F., *La néologie en français contemporain : Examen du concept et analyse de productions néologiques récentes*, Collection LEXICA Honoré Champion, Paris, 2000, p.261.

1.2. La néologie un phénomène ancré dans la langue française

La néologie est loin d'être un phénomène nouveau dans la langue française. Au contraire, il s'agit bel et bien d'un phénomène ancré dans toute l'histoire de la langue française, remontant jusqu'à sa genèse, parcourant son évolution et même jusqu'à aujourd'hui dans sa modernité : la langue n'échappe pas au renouvellement. La néologie est aussi ce phénomène ayant déclenché un débat interminable qui ne date guère d'aujourd'hui et qui a beaucoup fait parler autour de lui.

Dans son introduction consacrée à la réédition de l'ouvrage de Louis Sébastien MERCIER, intitulé *NEOLOGIE*¹⁴, Jean Claude BONNET qualifie le débat sur la néologie d'une « Querelle » de cent ans : « Le débat à propos de la néologie s'inscrit dans l'affrontement sans fin entre les anciens et les modernes qui est un trait de notre culture. »¹⁵. Il ajoute « La vulgate puriste qui s'était constituée au siècle précédent (à travers les écrits de Vaugelas, Malherbe, Ménage, le père Bouhours) avait prétendu fixer la langue en érigeant comme un modèle insurpassable celle du classicisme triomphant mais les grands auteurs ne cessèrent pas pour autant de créer des mots. »¹⁶. Alors, comment ces mots créés ont-ils traversé l'histoire d'une langue aussi conservatrice : la langue française ? Et comment se sont-ils imposés par la suite

1.2.1. Aspect historique

L'histoire de la néologie en langue française remonte à une période très lointaine, vouloir la déterminer serait une chimère. Loin de cette idée de vouloir la déterminer, nous allons tenter de retracer les événements les plus marquants dans l'histoire de la néologie dans la langue française de la façon la plus laconique.

¹⁴ La première édition remonte à juillet 1801.

¹⁵ BONNET J-C., *Louis Sébastien MERCIER. NEOLOGIE*, Paris, BELIN, 2009, p. II.

¹⁶ Ibidem.

Dans ses début la langue française a beaucoup pris au grec et latin afin de s'enrichir et de se renouveler et ne pas finir par disparaître, comme l'avait déjà constaté L. Deroys : « *Les langues qui vieillissent et qui finissent par mourir, ce sont celles qui n'évoluent plus* »¹⁷. C'est ainsi que plusieurs mots de la langue française ont été formés sur des bases gréco-latines (sans oublier les emprunts gréco-latins et les emprunts aux autres langues étrangères), qui sont devenues par la suite des affixes très productifs en matière de création dans la langue française.

La France, dès le Moyen Âge, était un vrai centre de création de mots qui se répandaient dans toute l'Europe. Comme on le sait tous, le français était formé du mélange du latin vulgaire et des langues celtiques. Mais c'est Le fonds latin qui forme le fond proprement originel du français. Les mots du latin populaire ont été transmis de siècle en siècle dans la tradition orale et vivante de la langue. De ce fonds, la langue tire toute une série de mots nouveaux à l'aide de la dérivation et de la composition.

Le XVII^e siècle quant à lui, a contribué à figer les capacités du français en matière de néologie par des prescriptions rigoureuses, mais souvent injustifiées : « *C'était une langue très-riche que celle de nos anciens historiens, orateurs et poètes, jusqu'au dix-septième siècle ; mais l'amour subit, l'idolâtrie aveugle pour quatre à cinq écrivains plus modernes qui ont conquis le gros des lecteurs, ont comme ordonné la suppression et proscription d'un nombre très-considérable de mots très-expressifs et très-énergiques, qui ne sont point remplacés. Une fausse délicatesse, un caprice, un engouement vif et rapide ont été cause de ces bannissements [sic]. Il y a des mots qu'on a rejetés, parce que les poètes comiques s'en sont servis dans un sens défavorable.* »¹⁸

Pendant le XVIII^e siècle, en réaction contre l'autoritarisme du XVII^e siècle, à l'idéal de fixation de la langue s'est substitué celui de progrès et d'enrichissement que reflète la créativité du système linguistique.

¹⁷ DEROY L., *Néologie et néologismes : essai de typologie générale*, La banque des mots n° 1, 1971, pp. 5-12.

¹⁸ BONNET J.-C., *Louis Sébastien MERCIER : Néologie*, Édition BELIN, 2009, p.21.

Le XIX^e siècle va se désintéresser de la néologie et ne plus guère utiliser que la notion de néologisme. Il va falloir attendre les années 1960 pour que l'étude de la néologie prenne son essor et qu'elle fasse partie intégrante des sciences du langage, sans pour autant être intégrée dans les ouvrages linguistiques de référence et cela jusqu'au début des années 1970.

La néologie prend un aspect officiel dans le domaine des études francophones, alors que le pouvoir politique prend les premières mesures lui permettant de concrétiser sa volonté d'équiper la langue française en termes scientifiques et techniques, face à la domination de l'anglo-américain. C'est à partir des années 1980 que se met en place une activité assidue et concertée de néologie officielle¹⁹.

Depuis, les progrès scientifiques, techniques et culturels ont conduit à la nécessité d'une terminologie en continuel accroissement et jusqu'à nos jours la langue française continue à s'enrichir à l'aide des inventions intérieures de la langue (matrices internes)²⁰. Dans ce cadre-là, on distingue la *néologie dirigée* et la *néologie spontanée*. La première, organisée par l'État est la conséquence de décisions d'ordre politique ainsi que l'activité officielle de création ou de diffusion de mots français nouveaux. La deuxième, couvrant les créations nées de l'usage, qui émanent des pratiques langagières, est une production individuelle des gens.

1.3. Problèmes de définition et délimitation de concepts

La notion de néologie et de néologisme reste très floue et ne peut être cernée sans grande difficulté. Parler de néologie et du néologisme, c'est aussi poser le problème de leur définition et de leur délimitation en tant que concept. Dans la présente sous partie, nous faisons une distinction des termes et des définitions autour desquelles s'organisera notre travail.

¹⁹ GAUDIN. F et GUESPIN. L., *Initiation à la lexicologie française : de la néologie aux dictionnaires*, Coll. Champs linguistiques. 1^{re} édition. 2^e tirage, Édition Duclot, 2002.

²⁰ cf. 1.8.1. Les matrices internes.

1.3.1. Les définitions

Pour notre cas nous avons deux termes clés à définir : *néologie* et *néologisme*. Afin de les définir, nous allons remonter à la genèse de leur création, c'est-à-dire l'étymon de ces deux termes, ainsi que leur apparition et évolution.

1.3.1.1. Étymon, apparition et évolution des termes

Afin de respecter la chronologie de l'apparition de ces deux termes construits au XVIII^e siècle à partir de mots grecs, on défilera leur étymon selon l'ordre de leur création.

Les termes *néologisme* et *néologie* sont tout les deux des dérivés de l'adjectif

« *néologique* » apparu pour la première fois en 1726 — mot composé construit de l'adjectif grec *neos* (*nouveau*) et du substantif grec *logos* (*notion, mot*) — dans le « *Dictionnaire néologique à l'usage des beaux esprits de ce siècle, avec l'éloge historique de Pantalon-Phébus, par un avocat de province* », écrit par l'abbé Guyot Desfontaines. Deux ans après apparaît dans ce même dictionnaire le terme « *néologue* ».

« *Néologisme* » en tant que terme ne fera son entrée que sept ans après en 1735, dans un autre ouvrage de l'abbé Desfontaines où on retrouve une définition du néologisme : « *c'est le tour affecté des phrases, c'est la jonction téméraire des mots, c'est la bizarrerie, la fadeur, la petitesse des figures...* ». Le mot « *néologie* » ne fera son apparition qu'en 1758, avec le sens d'art, d'activité langagière consistant à créer, et à utiliser des mots nouveaux : « *la néologie est un art, le néologisme est un abus* », acception affirmée par le Dictionnaire de l'Académie française.

Le terme de néologie a été adopté en 1801 par Louis-Sébastien Mercier, en faisant le titre de son dictionnaire de *Néologie*, pour être sûr de la compréhension du terme il a ajouté : « *Ou vocabulaire de mots nouveaux à renouveler, ou pris dans des acceptions nouvelles* ». Dans ce dictionnaire intitulé *Néologie, ou vocabulaire de mots nouveaux à renouveler, ou pris dans des acceptions nouvelles*, l'auteur établit une nette opposition entre *néologie* et *néologisme* et il oppose nettement *néologue* et *néologiste*.

*Le premier se rend utile en œuvrant pour la néologie, l'autre jargonne en abusant de néologismes*²¹. Ce point de vue est donc bien partagé à cette époque : les deux mots s'opposent.

Le verbe *néologiser* quant à lui est rare, mais que l'on retrouve chez Balzac en 1792 dans le *Journal de la langue française* de Domergue.

Après avoir parcouru l'histoire diachronique des termes *néologie* et *néologisme*. Nous allons défilet les citations que les auteurs les plus célèbres ont proposées pour définir ces deux acceptions :

V. Hugo : « *Ce sont les mots nouveaux, les mots inventés, les mots faits artificiellement qui détruisent le tissu d'une langue* ».

V. Hugo : « *La néologie n'est qu'un triste remède pour l'impuissance* ».

Voltaire : « *Si vous ne pensez pas, créez de nouveaux mots* ».

Une première lecture (même superficielle) de ces citations peut facilement révéler que V. Hugo et Voltaire, s'inscrivent dans le courant des auteurs qui refusent la néologie dans la langue française, car ils voient que celle-ci est un moyen de destruction de la langue.

Allons voir l'avis d'autres auteurs qui voient dans la néologie dans la langue française un enrichissement plutôt qu'une destruction ou un handicap.

La Bruyère : « *L'on écrit régulièrement depuis vingt années ; l'on est esclave de la construction ; l'on a enrichi la langue de nouveaux mots* ».

1.3.1.2. Définition linguistique

Voyons maintenant les définitions proposées par les linguistes, où il y a une grande part accordée à l'objectivité :

L. Guilbert : « *La néologie lexicale se définit par la possibilité de création de nouvelles unités lexicales, en vertu des règles de production incluses dans le système lexical* ».

²¹ GAUDIN. F et GUESPIN. L., *Initiation à la lexicologie française : de la néologie aux dictionnaires*, Coll. Champs linguistiques. 1^{re} édition. 2^e tirage, Édition Duclot, 2002, p. 234.

A. Dauzat : « Pour le public cultivé mais non spécialiste on peut définir la néologie comme le processus de création de nouveaux mots ».

J. Dubois : « la néologie est le processus de formation de nouvelles unités lexicales ».

1.3.1.3. Définition lexicographique

Nous allons maintenant présenter les définitions proposées par le dictionnaire le *Petit Robert* (2000), afin de mieux sentir l'évolution des deux termes : *néologie* – *néologisme*, au fil du temps.

NEOLOGIE n.f. – 1759 ; de *néo-*, et *-logie* **1.** *Création de mots nouveaux dans une langue, afin de l'enrichir. « Une inflammation à laquelle notre néologie n'a pas encore su trouver de nom » (Balzac) Commission de néologie. – par ext. Recueil de ces mots. 2. (mil. XX^e) Ling. Processus par lesquels le lexique d'une langue s'enrichit, soit par la dérivation et la composition, soit par emprunts, calques, ou par tout autre moyen (sigles, acronymes...)*

NEOLOGISME n.m. – 1735 ; de *néo-*, et *-logisme* **1.** *Vieilli et péj. Affectation de nouveauté dans la manière de s'exprimer. 2. (1880) Mod. Emploi d'un mot nouveau (soit créé, soit obtenu par dérivation, composition, troncation, siglaison, emprunt, etc. : néologisme de forme) ou emploi d'un mot, d'une expression préexistants dans un sens nouveau (néologisme de sens). 3. Mot nouveau ; sens nouveau d'un mot. Un néologisme mal formé. Néologisme officiel : terme recommandé par le législateur à la place d'un terme étranger. ◇ Méd. Mot forgé par un malade, incompréhensible pour l'entourage.*

Comme nous le montre le *Petit Robert*, le terme *néologie* a servi depuis sa création à désigner le processus de formation ou de création de nouvelles unités lexicales ou linguistiques, participant à l'enrichissement de la langue. Par contre, le terme *néologisme* est passé par des étapes bien déterminées pour se stabiliser finalement au sens de « nouveau mot ».

Il a d'abord été porteur d'un sens péjoratif — il désignait toutes les bizarreries langagières — après il acquit un sens presque équivalent à celui de néologie pour ce stabiliser finalement au sens de « nouveau mot ». De nos jours, « néologisme » désigne aussi un mot incompréhensible forgé par un malade.

En lisant ces citations et définitions, on remarque que néologie et néologisme en tant que terme ont fait l'objet d'un sujet controversé, loin d'être cerné, il continue à échapper à toute canalisation.

1.3.2 Les concepts

Les langues et les linguistes anciens n'ont légué au français ni concepts clairs ni appellations « scientifiques » de l'innovation lexicale. Ce n'est que tardivement qu'apparaissent des termes spécifiques pour dénommer les nouveaux mots et le processus d'enrichissement lexical d'une langue. C'est justement, la langue grecque qui va donner au français une série de termes qui se rattachent au concept de « néologisme ». La langue grecque va fournir à la langue française un adjectif « *neos* » et un substantif « *logos* » qu'elle va agglutiner par le procédé de la composition pour exprimer l'innovation lexicale.

C'est ainsi que la néologie, dans la linguistique moderne, en tant que concept va désormais exprimer et désigner l'ensemble des processus de formation des mots nouveaux. Or que, le concept de néologisme va être rattaché à la dénomination et la désignation du mot nouveau.

1.4 Qu'est-ce que la créativité lexicale ?

L'ingéniosité de l'esprit humain mise au côté du « *pouvoir illimité* » que possède la langue en tant que système, à générer un nombre infini de mots et de phrases, entraîne les usagers d'une langue donnée dans un complexe processus créateur que traduit « *la créativité lexicale* ».

Selon L. GUILBERT, l'un des théoriciens ayant présenté une des thèses les plus éclairantes à ce sujet, « *La néologie lexicale se définit par la possibilité de création de nouvelles unités lexicales, en vertu de règles de production incluses dans le système lexical* ». GUILBERT se situant dans le cadre de la grammaire générative traditionnelle, considère la néologie comme étant la création, à partir de règles déjà définies par un système, de nouvelles formes linguistiques.

Par contre, CHOMSKY, maître incontesté de la grammaire générative, insiste lui aussi sur ce pouvoir créateur du langage et distingue deux types de créativité:

- ◆ Une créativité gouvernée par les règles;
- ◆ Une créativité qui change (ne respecte pas) les règles.

A son tour, J - F SABLAYROLLES la voit comme étant une notion large pour laquelle on n'a pas de consensus sur une seule et même définition. Selon lui la néologie ou la créativité lexicale peut être envisagée de plusieurs façons et dépend essentiellement du point de vue selon lequel on se place : « *la néologie n'est sans doute pas un concept discret, mais comporte plutôt différents degrés sur une échelle. Cette conception large et scalaire de la néologie explique la variabilité des jugements au sujet des néologismes et la présence dans le corpus d'éléments qui ne seraient pas spontanément et unanimement considérés comme des néologismes* »²².

Alors que FABIENNE CUSIN-BERCHE²³, définit la *créativité* lexicale en l'opposant à la *productivité* lexicale. Pour CUSIN-BERCHE, *la créativité s'affranchit des règles servant à la construction des unités lexicales. La créativité ne met pas en œuvre — ou pas uniquement — des procédés appartenant à la grammaire de la langue (analogie, verlan, etc.). En revanche, la productivité lexicale est la capacité à créer des expressions, qui ont pour vocation à devenir des unités lexicales, en recourant aux moyens formels qu'offre la langue pour construire des lexèmes ou des expressions.*

²² SABLAYROLLES J.F., *La néologie en français contemporain : Examen du concept et analyse de productions néologiques récentes*, Collection LEXICA Honoré Champion, Paris, 2000, p.149.

²³ CUSIN-BERCHE F., *les mots et leurs contextes*, Presses Sorbonne Nouvelle, 2007, p.32.

1.4.1. Les différentes créativités lexicales

L. Guilbert distingue deux types de créativité lexicale auxquels il oppose deux autres.

1.4.1.1. La néologie dénominative

Loin d'être un luxe qui se résume en la volonté d'innovation sur le plan de la langue, la néologie dénominative traduit une nécessité de dénommer des réalités.

L. Guilbert la définit comme étant « *la nécessité de donner un nom à un objet, un concept nouveau* »²⁴. Cette forme de néologie « *répond seulement au besoin de communiquer une expérience nouvelle* »²⁵. Elle s'inspire dans son principe d'un souci d'efficacité et non de considérations esthétiques. Elle vise une à une exacte adéquation du nom avec l'objet ou le concept et elle évite toute ambiguïté dans la désignation.

1.4.1.2. La création néologique stylistique

Cette forme de création poétique purement individuelle, propre aux écrivains, réside en une « *création lexicale fondée sur la recherche de l'expressivité du mot en lui-même ou de la phrase par le mot* »²⁶, afin de traduire des idées non originales d'une manière nouvelle tout en exprimant une certaine vision personnelle du monde d'une façon nouvelle. La création néologique stylistique se divise en trois sous-parties :

- ◆ La création artistique
- ◆ La création verbale ou littéraire
- ◆ La création linguistique

²⁴ Guilbert L., *La créativité lexicale*, coll. Langue et langage, Ed. Larousse, 1975, p.40.

²⁵ Guilbert L., *La créativité lexicale*, coll. Langue et langage, Ed. Larousse, 1975, p.40.

²⁶ Guilbert L., *La créativité lexicale*, coll. Langue et langage, Ed. Larousse, 1975, p.40.

1.4.1.3. La néologie de langue

Par opposition aux deux créations néologiques précédentes, on distingue des néologismes dits de langue. On peut les définir comme étant « *des formations verbales qui ne se distinguent nullement des mots ordinaires du lexique au point qu'ils ne se remarquent pas lorsqu'ils viennent à être employés pour la première fois* »²⁷. Donc, indiscutable dans son principe, en raison de sa conformité avec le système lexical. Ce qui définit le néologisme de langue c'est sa virtualité par rapport au lexique attesté.

1.4.1.4. La puissance génératrice de certains éléments constitutifs

Contrairement à toutes les formes de création néologique, citées ci-dessus, qui se situent dans l'usage généralisé, c'est-à-dire dans le processus parole → langue. Se situant nécessairement au niveau de la parole pour apparaître ensuite dans la langue. On peut distinguer d'autres formes néologiques qui se situent dans le processus inverse langue → parole. Nous pensons particulièrement à des éléments formateurs du type mini, maxi, hyper. Ce sont des éléments qui recèlent en eux-mêmes un certain dynamisme créateur.

1.5. La lexie néologique

Le concept de lexie a été élaboré par B. Pottier pour désigner des « *unités lexicales mémorisées* » qui se comportent fonctionnellement comme des unités simples. Ce même concept va être repris par J-F SABLAYROLLES parce que pour lui ni le morphème, ni le mot ne peuvent rendre compte de l'étude du néologisme. Pour SABLAYROLLES l'unité la plus adéquate pour rendre compte de l'étude du néologisme est la lexie.

²⁷ Guilbert L., *La créativité lexicale*, coll. Langue et langage, Ed. Larousse, 1975, p.43.

La lexie néologique peut être selon sa nature « *des unités simples, indécomposables,[...], ou des unités complexes comprenant non seulement des formes affixées ou composées, mais aussi des syntagmes prépositionnels, des unités complexes pouvant aller jusqu'à la phrase inclusivement et enfin des textes, connus partiellement ou intégralement par de nombreux membres de la communauté linguistique* »²⁸.

La lexie néologique pouvant prendre plusieurs formes, peut être :

- ◆ Un mot « *tous les mots sont des lexies* »²⁹,
- ◆ Une unité inférieure au mot,
- ◆ Une unité supérieure au mot.

1.6. Qu'est-ce qu'un néologisme et pourquoi en crée-t-on ?

Un néologisme, et comme nous l'avons défini précédemment, est le produit de la néologie, définie comme le processus de création de nouvelles unités linguistiques. Donc, le néologisme recouvre *les mots nouveaux eux-mêmes et l'habitude d'en inventer*³⁰.

Il faut savoir que le néologisme n'est pas seulement restrictif à la désignation de nouveaux mots. Il englobe aussi toutes les expressions et tournures nouvelles comme nous l'explique le TLF dans sa définition du néologisme : « *Création de mots, de tours nouveaux* »³¹, « *Expression ou mot nouveau* »³². C'est-à-dire un néologisme peut être un mot simple, un mot complexe et allant même jusqu'à la phrase.

²⁸ Adaci S., *LA NEOLOGIE JOURNALISTIQUE* : Analyse des néologismes de la presse écrite francophone (Le à 17 h <http://www.umc.edu.dz/theses/francais/ADA1011.pdf>. Consulté le 24/11/2010cas du *Quotidien d'Oran*), 58.

²⁹ SABLAYROLLES J.F., *La néologie en français contemporain : Examen du concept et analyse de productions néologiques récentes*, Collection LEXICA Honoré Champion, Paris, 2000, p.149.

³⁰ WWW.TLF.FR

³¹ Idem.

³² Id.

L'une des causes de l'apparition d'un néologisme se situe dans la communication, lorsqu'un locuteur a le sentiment que le stock de mots dont il dispose à un moment donné ne lui fournit pas le mot adéquat, il fait appel à des créations linguistiques. Donc, on peut affirmer que le néologisme est d'abord un fait de discours puis un fait de langue. Puis, selon les cas, les néologismes disparaissent ou s'installent dans la langue. Une fois enregistrés dans les dictionnaires de langue, ils perdent leur statut de néologisme, pour n'être plus que des mots récents. Cela nous permet de distinguer les néologismes qu'ils appartiennent au discours ou non.

1.6.1. Néologisme de langue et néologisme de discours

1.6.1.1. Néologisme de langue

Sont les lexies néologiques correspondant aux créations qui sont d'un grand usage, c'est-à-dire les nouvelles formes linguistiques socialement diffusées et connues par un certain nombre de locuteurs. En outre, ce sont les mots qui ne sont pas attestés, mais qui auraient pu exister dans la nomenclature de la langue française. Donc, les néologismes de langue sont toutes les virtualités que le système de la langue française permet.

Saussure parlait de *néologie de langue* dans son *CLG*³³ en donnant un exemple improvisé : in-décor-able existant déjà en puissance dans la langue. En effet, Saussure nous montre comment sont retrouvés tous les éléments constituant le mot in-décor-able dans d'autres syntagmes tels : décor dans décor-er, able dans pardonn-able et in dans in-connu.

1.6.1.2. néologisme de discours

Sont les néologismes produits par un locuteur dans une situation donnée. MORTUREUX soutient l'idée que les néologismes sont créés dans l'usage spécifique de la langue, elle note « c'est dans le discours que naissent les néologismes »³⁴.

³³ SAUSSURE F- de ., *Cours de linguistique générale*, Edition Talantikit, Béjaïa, 2002, p.247.

³⁴ Adaci S., *LA NEOLOGIE JOURNALISTIQUE : Analyse des néologismes de la presse écrite francophone* (Le 17 h <http://www.umc.edu.dz/theses/francais/ADA1011.pdf>. Consulté le 24/11/2010) cas du *Quotidien d'Oran*, 58.

1.7. Classement et typologie des néologismes

Le classement et la typologie des lexies néologiques pausent de nombreuses difficultés à cause du nombre et de l'ampleur des désaccords dans la manière de classer les néologismes selon J-FSABLAYROLLES, qui ira même jusqu'à proposer une *typologie des typologies*, regroupant et résumant tous les travaux précédents.

1.7.1. Classement des néologismes

Le classement des lexies néologiques varie d'un linguiste à un autre. Depuis le début des recherches sur la néologie et les néologismes, plusieurs classements se sont proposés prenant en considération différents critères et principes de classements (explicites ou très souvent implicites) qui dépendent eux même du domaine couvert et des préoccupations proposées par la recherche. On retrouve ainsi des taxinomies fondées sur les procédés de formation des lexies néologiques, d'autres sont fondées sur la sémantique, or que d'autres sont fondées sur des critères variant en fonction des catégories retenues. (SABLAYROLLES y consacre tout le chapitre 2 dans son ouvrage intitulé : *La néologie en français contemporain : Examen du concept et analyse de productions néologiques récentes*).

Pour ce qui est de la néologie française, et en ce qui nous concerne, nous nous appuyons sur le classement et la typologie des matrices lexicogéniques élaborée par J-F SABLAYROLLES. Sa typologie englobe les principales classes et les principaux niveaux issus des typologies antérieures ainsi que ses recherches.

1.7.2. Typologie des néologismes

Traditionnellement et habituellement, les linguistes distinguent deux types de néologies : la néologie formelle et la néologie sémantique. Mais il existe des typologies plus récentes comme celle élaborée par SABLAYROLLES.

La taxinomie proposée par J-F SABLAYROLLES est largement inspirée des travaux de Jean Tournier (1985 et 1991) pour l'anglais. Le classement est très hiérarchisé, il oppose quatre matrices internes à une matrice externe :

- ◆ Les matrices internes : elles comprennent les matrices suivantes :
 - 1- Les matrices morphosémantiques.
 - 2- Les matrices syntaxico-sémantiques.
 - 3- Les matrices morphologiques.
 - 4- La matrice pragmatique
- ◆ La matrice externe.

1.8. Les procédés de formation des néologismes

Selon SABLAYROLLES, les deux tiers environ des taxinomies relèvent de la lexicologie et sont fondées sur les procédés de formation des lexies néologiques. Et du moment que notre travail de recherche se propose d'étudier les procédés de formation des lexies néologiques, nous allons présenter les procédés de formation entrant dans la création des néologismes, en gardant le même ordre avec les matrices lexicogéniques proposées par J-F SABLAYROLLES. Des exemples de lexies néologiques seront donnés pour chaque procédé de formation après un astérisque *.

1.8.1. Les matrices internes

Elles regroupent quatre matrices, subdivisées elles-mêmes en sous-ensembles

1.8.1.1. Les matrices morphosémantiques

Elles regroupent les procédés de formation suivants :

a. La préfixation :

Elle consiste en l'ajout d'un affixe avant la base, appelée aussi radical. *Ce qui distingue le préfixe du suffixe [...], et qu'il ne change jamais la classe grammaticale du mot.*³⁵

◆ Indétrônable.³⁶

b. La suffixation :

Elle consiste en l'adjonction d'un affixe en final de la base.

◆ Recasement.³⁷

c. La dérivation inverse ou régressive :

Elle consiste en la suppression d'un affixe (suffixe ou préfixe) à une unité lexicale qui existe déjà dans la langue.

◆ Chant de chanter.

d. Les parasythétiques :

Elle consiste en l'ajout à la fois d'un suffixe et d'un préfixe à une base.

◆ Déghétoisation.³⁸

³⁵ Charaudeau P., *Grammaire du sens et de l'expression*, Edition HACHETTE, 1992, p.68.

³⁶ Néologisme relevés le 12 février 2011 dans *COMMENTAIRE* (Tableau n°3).

³⁷ Néologisme relevés le 02 janvier 2011 dans *COMMENTAIRE* (Tableau n°2).

³⁸ Néologisme relevés le 19 décembre 2010 dans *COMMENTAIRE* (Tableau n°1).

e. **La flexion :**

Pour les créations de formes flexionnelles, SABLAYROLLES distingue deux types :

Le premier type consiste dans « *la fabrication ou réfection analogique (volontaire ou involontaire) de formes “normale” pour les verbes défectifs ou irréguliers : ils closirent, ils acquériront, et un plus inattendu ils laisseront (“ils essaieront”), etc.* »³⁹.

Or, « *l’autre type a trait à des changements de genre, surtout la création de substantifs féminins pour des activités, professions pour lesquelles seule une appellation masculine était disponible, et un exemple un peu isolé de la création d’un adjectif masculin tiré de la forme féminine : gladiatrice...* »⁴⁰.

◆ *Femme de général devienne générale.*⁴¹

f. **La composition :**

« *Le terme de composition est réservé à la fusion en une unité lexicale de deux unités lexicales susceptibles d’autonomie, ce que on appelle traditionnellement des mots* »⁴².

Il se peut que l’une des unités lexicales fusionnées soit déjà le résultat d’une composition antérieure.

La fusion des deux unités lexicales peut se faire, ou bien par des outils comme un trait d’union ou par agglutination des deux unités. Comme elles peuvent être posées l’une au côté de l’autre comme nous le montrent les exemples présentés respectivement :

◆ Arabo-musulman.⁴³

◆ L’islamoconservatisme.⁴⁴

◆ Région martyre.⁴⁵

³⁹ SABLAYROLLES J.-F., *La néologie en français contemporain : Examen du concept et analyse de productions néologiques récentes*, Collection LEXICA Honoré Champion, Paris, 2000, p.219.

⁴⁰ Idem.

⁴¹ Néologisme relevés le 07 décembre 2010 dans la chronique *POINT ZERO* (Tableau n°5).

⁴² Idem.

⁴³ Néologisme relevés le 12 février 2011 dans *COMMENTAIRE* (Tableau n°3).

⁴⁴ Néologisme relevés le 04 janvier 2011 dans la chronique *POINT ZERO* (Tableau n°6).

⁴⁵ Néologisme relevés le 12 décembre 2010 dans *COMMENTAIRE* (Tableau n°1).

g. Les synapsies ou composé par particule :

Ce sont des lexies qui se présentent sous la forme de plusieurs lexies autonomes jointes par des prépositions.

◆ Des « samedis pour le changement ». ⁴⁶

h. La composition savante :

C'est la composition d'un élément de la langue française avec des formants anciens, pris au latin ou au grec, appelés pseudomorphèmes et quasi-morphèmes. Ces éléments permettent la fabrication d'unités lexicales qui sont souvent utilisées dans les domaines de spécialité.

◆ Les cryptologues. ⁴⁷

i. La composition hybride :

Les composés hybrides offrent la particularité que leurs deux éléments constitutifs n'appartiennent pas à la même langue.

◆ République batatière. ⁴⁸

◆ Rite ibadite. ⁴⁹

j. Les mots-valises :

Ce phénomène d'amalgame, consiste en « la combinaison, en un mot, souvent fantaisiste, des signifiants plus au moins altérés, de deux ou plusieurs lexies, avec création d'un signifié qui combine les signifiés des diverses lexies présentes ». ⁵⁰

◆ Desertec. ⁵¹

⁴⁶ Néologisme relevés le 24 février 2011 dans *COMMENTAIRE* (Tableau n°3).

⁴⁷ Néologisme relevés le 26 février 2011 dans la chronique *POINT ZERO* (Tableau n°7).

⁴⁸ Néologisme relevés le 02 mars 2011 dans la chronique *POINT ZERO* (Tableau n°8).

⁴⁹ Néologisme relevés le 26 décembre 2010 dans *COMMENTAIRE* (Tableau n°1).

⁵⁰ SABLAYROLLES J.-F., *La néologie en français contemporain : Examen du concept et analyse de productions néologiques récentes*, Collection LEXICA Honoré Champion, Paris, 2000, p.224.

⁵¹ Néologisme relevés le 13 décembre 2010 dans la chronique *POINT ZERO* (Tableau n°5).

k. La compocation :

Ce terme, proposé par CUSIN-BERCHE, dans son ouvrage intitulé *Les mots et leur contexte*, est formé à partir des deux mots : *composition* et *troncation*.

Ce procédé permet la fusion de deux unités lexicales, mais contrairement au mot-valise, il n'y a pas de segment commun aux deux lexies.

◆ *La realpolitik*.⁵²

l.

1- Les onomatopées :

*Est la reproduction (qui n'est jamais une reproduction exacte) en langue d'un bruit, son ou cri de la réalité extralinguistique, mais toujours avec une adaptation au système phonologique de la langue.*⁵³

◆ *Cheb tchoutchou*.⁵⁴

2- La paronymie :

Il s'agit dans ce cas, d'une altération ou déformation, volontaire ou involontaire, du signifiant d'une lexie, par reproduction d'un mauvais enregistrement, ou création par ironie ou par jeu. Ce procédé peut affecter ou bien la graphie ou bien la sonorité des mots.

◆ *Lorman = (normal)*.⁵⁵

3- Les fausses coupes :

Dans ce procédé de formation, les frontières entre morphèmes ne sont pas celles qui correspondent aux frontières qui étaient originelles. La fausse coupe peut se faire par jeu comme elle peut se faire involontairement.

◆ « *Code de l'infamie* ». ⁵⁶

⁵² Néologisme relevés le 01 février 2011 dans *COMMENTAIRE* (Tableau n°3).

⁵³ SABLAYROLLES J.-F., *La néologie en français contemporain : Examen du concept et analyse de productions néologiques récentes*, Collection LEXICA Honoré Champion, Paris, 2000, p.212.

⁵⁴ Néologisme relevés le 08 janvier 2011 dans la chronique *POINT ZERO* (Tableau n°5).

⁵⁵ Néologisme relevés le 15 Mars 2011 dans la chronique *POINT ZERO* (Tableau n°8).

⁵⁶ Néologisme relevés le 08 Mars 2011 dans *COMMENTAIRE* (Tableau n°4).

4- Le Verlan, Javanais⁵⁷, Loucherbem⁵⁸ :

Est un procédé de déformation assez systématique des lexies d'une langue, par inversion, ajout et modification de phonèmes. En ce qui concerne ce procédé de formation, nous n'avons enregistré aucun cas.

1.8.1.2. Les matrices syntactico-sémantiques

m- La conversion :

Ou transfert de classe, modification des traits inhérents, dérivation impropre, recatégorisation et transcatégorisation sont tous des synonymes d'un procédé de création désignant un changement d'appartenance catégorielle d'une lexie, sans changement du signifiant.

◆ *Un entretien fleuve.*⁵⁹ (nom employé comme adj)

n- La conversion verticale :

Elle se fait entre des lexies de niveaux différents, à la différence de la conversion horizontale qui se fait entre des lexies de même niveau. Les unités affectées par ce processus sont des unités supérieures au mot.

◆ l'avant compte rendu.⁶⁰

o- La déflexivation :

C'est une opération qui permet la construction d'unités lexicales (noms ou adjectifs) à partir de formes fléchies (infinitifs et participes).

◆ Des immolés.⁶¹

⁵⁷ Argot conventionnel consistant à intercaler dans les mots les syllabes *va* ou *av*. Exemple de javanais : chaussure = chavaussavurave

⁵⁸ Forme d'argot où les mots traités ont leur consonne initiale remplacée par un *l* (si le mot commence déjà par un *l*, c'est la consonne de la syllabe suivante qui est remplacée) et remplacée à la fin du mot (sans suffixe). Jargon = L + argon + j (ji). — **Par ext.** Code analogue, avec un suffixe (ex. : boucher = L + oucher + b + em [è **Loucherbem**]; trois = L + ois + tr + é).

⁵⁹ Néologisme relevés le 31 janvier 2011 dans la chronique *POINT ZERO* (Tableau n°6).

⁶⁰ Néologisme relevés le 28 mars 2011 dans la chronique *POINT ZERO* (Tableau n°8).

⁶¹ Néologisme relevés le 02 février 2011 dans la chronique *POINT ZERO* (Tableau n°7).

p- **La néologie combinatoire** : Elle se divise en deux catégories :

1- **la combinatoire syntaxique** :

Elle est due à une modification du type de construction syntaxique conventionnelle. Selon SABLAYROLLES, il sera considéré comme néologique toutes les modifications relevant des niveaux suivants :

- ◆ Emploi absolu d'un verbe nécessairement transitif
- ◆ Emploi transitif d'un verbe intransitif
- ◆ Complément de nom construit directement :
 - *Le syndrome Ben Ali ou Moubarak.*⁶²

2- **la combinatoire lexicale** :

Elle permet de combiner des unités lexicales qui d'habitude ne s'emploient pas ensemble. Le mot est combiné avec un autre mot que celui avec lequel il a l'habitude de paraître. On a ainsi des combinaisons autres que celles normalement attendues par le locuteur.

- ◆ *On lui souhaite tout le courage du monde.*⁶³

Le mot qui est normalement attendu par le locuteur est *bonheur* et non *courage*.

q- **Extensions et restrictions de sens**

1- **Les extensions de sens** :

Ce procédé décrit une extension du sens de la lexie. La lexie dénomme un ensemble plus large que celui qu'elle dénommait avant. De nouveaux sèmes viennent se greffer et s'ajouter aux anciens, ce qui provoque un appauvrissement de sens de la lexie.

- ◆ *Câbles WikiLeaks.*⁶⁴

⁶² Néologisme relevé le 06 février 2011 dans la chronique *POINT ZERO* (Tableau n°7).

⁶³ Néologisme relevé le 05 décembre 2010 dans la chronique *POINT ZERO* (Tableau n°1).

⁶⁴ Néologisme relevé le 09 février 2011 dans la chronique *POINT ZERO* (Tableau n°7).

Pour le mot câble, vous allez remarquer qu'il se répète plusieurs fois dans les huit tableaux⁶⁵ des néologismes candidats. Nous lui avons réservé une analyse spéciale dans le chapitre 3 pour montrer comment le mot câble s'est chargé d'un nouveau sens : celui de dossier informatique.

2- les restrictions de sens :

À l'inverse du précédent, la lexie dénomme un sous-ensemble par rapport à l'ensemble plus vaste qu'elle dénommait avant. On assiste alors à un enrichissement du sens de la lexie et à une restriction de son emploi : elle se spécialise.

◆ *Marche, marcheur, marcher.*

En ce qui est les mots ci-dessus, vous allez remarquer qu'ils se répètent eux aussi plusieurs fois dans les huit tableaux⁶⁶ des néologismes candidats. Nous leurs avons réservé une analyse spéciale dans le chapitre 3 pour montrer comment ces mots se sont spécialisé en un seul et unique sens : celui de manifestation, manifestant, manifester.

r- La métaphore :

Ce procédé représente l'une des sources la plus puissante de la néologie sémantique. « *La lexie est utilisée pour dénommer un nouveau référent qui présente des similitudes avec celui qu'elle dénommait primitivement* ». ⁶⁷

Les exemples sont nombreux dans notre corpus, nous en proposons une analyse des métaphores les plus réussies et métaphorisées dans le chapitre 3.

◆ *Révolution du jasmin.* ⁶⁸

⁶⁵ Voir annexe 1.

⁶⁶ Voir annexe 1.

⁶⁷ SABLAYROLLES J.-F., *La néologie en français contemporain : Examen du concept et analyse de productions néologiques récentes*, Collection LEXICA Honoré Champion, Paris, 2000, p.228.

⁶⁸ Néologisme relevés le 27 janvier 2011 dans *COMMENTAIRE* (Tableau n°2).

s- **La métonymie :**

Est une figure de style qui permet de représenter le tout par la partie, le contenu par le contenant, la cause par l'effet, le lieu ou le producteur pour la production et le signe pour la chose signifiée, etc.

La métonymie permet d'engendrer un « *rapport de contiguïté entre le signifié originellement dénommé et le second* ». ⁶⁹

◆ *Des portables.*⁷⁰ (pour des téléphones portables)

t- **Autres figures :**

La néologie peut se construire par le biais d'autres procédés de formation, telles les figures de style, comme la synecdoque, l'antonomase, la litote, l'oxymore, etc.

◆ « *Pharaon* » pour *MOUBAREK*.⁷¹

1.8.1.3. Les matrices morphologiques

Elle consiste en une modification formelle de la lexie néologique. Elle regroupe les procédés de formation suivants :

u- **La troncation, l'apocope, l'aphérèse :**

C'est l'abréviation d'une lexie par la suppression d'une ou plusieurs de ses syllabes.

◆ *TIZI* (Tizi ouzou : une ville algérienne).⁷²

⁶⁹ SABLAYROLLES J.-F., *La néologie en français contemporain : Examen du concept et analyse de productions néologiques récentes*, Collection LEXICA Honoré Champion, Paris, 2000, p.228

⁷⁰ Néologisme relevés le 01 mars 2011 dans la chronique *POINT ZERO* (Tableau n°8).

⁷¹ Néologisme relevés le 13 février 2011 dans *COMMENTAIRE* (Tableau n°3).

⁷² Néologisme relevés le 14 décembre 2010 dans la chronique *POINT ZERO* (Tableau n°5).

v- La siglaison et les acronymes :

C'est une lexie qui est composée des initiales de plusieurs lexies. Si la lexie résultante est épelée, on la nomme sigle, mais si elle est prononcée comme un seul mot elle devient un acronyme.

◆ *ENE (étranger non européen).*⁷³

◆ *DOK, alias Daho Ould Kablia.*⁷⁴

1.8.1.4. La matrice pragmatico-sémantique

w- Le détournement :

C'est le changement et le détournement plus au moins marqué de l'un des éléments constitutifs d'une locution, d'un proverbe ou d'une expression figée. La néologie par détournement consiste à faire *du neuf avec du vieux*.⁷⁵

MORTUREUX⁷⁶, quant à elle, parle d'une *manipulation d'expressions figées* : « en commutant un seul élément d'une de ces expressions, on obtient une phrase dont la valeur en discours repose sur l'actualisation simultanée du sens de l'expression figée et du sens de l'expression obtenue par manipulation ».

De ce fait, nous avons décidé, pour les lexies néologiques obtenues par détournement, de l'importance de déterminer les locutions ou les expressions figées originelles à partir desquelles ont été créées ces lexies. Les lexies originelles seront présentées entre crochets et en caractère gras.

◆ *La main de fer d'hier, sans gant de velours.*⁷⁷ [**Une main de fer dans un gant de velours**]

◆ *Sauver le soldat Moubarak.*⁷⁸ [**Sauver le soldat Rayan**]

⁷³ Néologisme relevé le 19 décembre 2010 dans *COMMENTAIRE* (Tableau n°1).

⁷⁴ Néologisme relevé le 18 janvier 2011 dans la chronique *POINT ZERO* (Tableau n°6).

⁷⁵ SABLAYROLLES J-F., *Fondements théoriques des difficultés pratiques des traitements des néologismes*, (2002). <http://www.cairn.info/revue-française-de-linguistique-2002-1-page-97.htm>. Consulté le 15/12/2010 à 11h19.

⁷⁶ Adaci S., *LA NEOLOGIE JOURNALISTIQUE : Analyse des néologismes de la presse écrite francophone* (Le à 17 h <http://www.umc.edu.dz/theses/francais/ADA1011.pdf>. Consulté le 24/11/2010 cas du *Quotidien d'Oran*), 58.

⁷⁷ Néologisme relevé le 23 janvier 2011 dans *COMMENTAIRE* (Tableau n°2).

1.8.2. La matrice externe

Ou la néologie par emprunt, comme la nomme L. GUILBERT⁷⁹. Elle regroupe toutes les lexies néologiques, qui ont été adoptées sans subir de modifications formelles, dans une langue cible A provenant d'une ou de plusieurs langues sources B, C, etc.

◆ *Des boat people.*⁸⁰

◆ Echourouk⁸¹

En ce qui est de la matrice externe, nous allons nous limiter à ces quelques détails, puisque nous avons consacré tout le chapitre 2 à l'emprunt et à son étude.

Remarque

Nous avons relevé dans notre corpus un certain nombre de néologismes qui ont été créés en combinant deux ou même plus qu'un seul procédé de création. Puisque en effet, les procédés néologiques ne sont pas mutuellement exclusifs car il est possible de les combiner dans un seul néologisme. Il s'agirait dans ce cas, d'une successivité et non simultanité des opérations.

◆ Dz-Files.⁸²

◆ Facebookeurs.⁸³

1.8.3. Tableau des matrices

Vous trouverez ci-dessous un tableau récapitulatif des matrices lexicogéniques proposées par J.-F SABLAYROLLES.⁸⁴

⁷⁸ Néologisme relevés le 30 janvier 2011 dans *COMMENTAIRE* (Tableau n°2).

⁷⁹ Guilbert L., *La créativité lexicale*, coll. Langue et langage, Ed. Larousse, 1975, p.89.

⁸⁰ Néologisme relevés le 20 décembre 2010 dans la chronique *POINT ZERO* (Tableau n°5).

⁸¹ Néologisme relevés le 26 janvier 2011 dans la chronique *POINT ZERO* (Tableau n°6).

⁸² Néologisme relevés le 01 décembre 2010 dans la chronique *POINT ZERO* (Tableau n°5).

⁸³ Néologisme relevés le 12 janvier 2011 dans la chronique *POINT ZERO* (Tableau n°6).

⁸⁴ SABLAYROLLES J.-F., *La néologie en français contemporain : Examen du concept et analyse de productions néologiques récentes*, Collection LEXICA Honoré Champion, Paris, 2000, p.262.

Tableau n° 1.1 : Les matrices lexicogéniques

Les matrices internes	Morpho - sémantique	Construction	Affixation	a- Préfixation
				b- Suffixation
				c- Dérivation inverse
				d- Parasyntétique
			Composition	e- Flexion
				f- Composition
				g- Synapsie
				h- Composition savante
				i- Composition hybride
				j- Mot-valise
	Imitation & Déformation	k- Compoction		
		l- Onomatopée -Fausse coupe ou paronymie		
	Syntactico-sémantique	Changement de fonction	m- Conversion	
			n- Conversion verticale	
			o- Déflexivation	
			p- Combinatoire syntaxique/ lexicale	
		Changement de sens	q- Extension et restriction de sens	
r- Métaphore				
s- Métonymie				
t- Autres figures				
Morphologique	Réduction de la forme	u- Troncation		
		v- Siglaison/Acronyme		
Pragmatique			w- Détournement	
La matrice externe			Emprunt	

1.9. La création lexicale en arabe

Si nous avons décidé de parler dans ce travail de la néologie arabe, c'est parce que la langue arabe n'est pas loin et sans évolution et renouvellement. Ajouter à cela que nos chroniqueurs sont bilingues (arabe – français). Ils multiplient la production de néologismes relevant du système de la langue française et de la langue arabe, parfois même on a constaté la présence de certains néologismes hybrides relevant à la fois des deux systèmes. Sans oublier que le journal *EL WATAN* est un journal édité en ALGERIE, pays qui à comme langue officielle l'arabe classique et comme première langue étrangère le français.

Selon ROMAN André⁸⁵, le système syllabique primitif des langues sémitiques, qui est resté celui de la langue arabe, est tel qu'il entraîne la disjonction, dans le fonctionnement de la langue, du sous-ensemble des consonnes et du sous-ensemble des voyelles. Cette répartition remarquable a permis l'attribution régulière de tâches différentes aux consonnes et aux voyelles. De fait, la langue arabe a construit son système de nomination sur des racines de consonnes et elle a fondé son système de communication sur ses voyelles brèves utilisées comme des désinences casuelles.

Toujours selon ROMAN⁸⁶, l'arabe, en tant que système, se compose de quatre sous-systèmes interdépendants :

- ◆ Un sous-système de phonèmes, voyelles et consonnes.
- ◆ Un sous-système de syllabes.
- ◆ Un sous-système de nomination (permet aux locuteurs de nommer l'univers extralinguistique).
- ◆ Un sous-système de communication (permet eux locuteurs de communiquer entre eux).

⁸⁵ ROMAND A., *La créativité lexicale en arabe*,
. Consulté le http://presses.univlyon2.fr/index.php?q=node/67&type=contributor&id_contributor=378h
04/01/2012 à 19 h 48.

⁸⁶ Adaci S., *LA NEOLOGIE JOURNALISTIQUE* : Analyse des néologismes de la presse écrite francophone (Le à 17 h <http://www.umc.edu.dz/theses/francais/ADA1011.pdf>. Consulté le 24/11/2010cas du *Quotidien d'Oran*), 58.

L'innovation lexicale en arabe se fait par l'application d'un certain nombre de mécanismes de création. Nous avons d'abord le sous-système de nomination qui permet la création de nouveaux termes, les créations lexicales dans ce cas sont qualifiées d'*unités terminologiques simples* (UTS) et le sous-système de communication permettant la création d'*unités terminologiques complexes* (UTC). Les néologismes sémantiques sont obtenus par les procédés de la métaphore et de la métonymie.

1.10. Néologie entre norme et usage

Dans l'histoire des langues, la norme a toujours été liée à l'usage. Le couple norme/usage accompagna étrangement l'histoire de la linguistique à chaque époque de son existence. L'idée même d'existence d'une langue française s'est essentiellement construite au moyen de la notion de « norme ». L'usage étant une concrétisation de la langue, elle sera donc, déterminée à son tour par la norme et par les besoins langagiers des locuteurs. Ainsi, la langue devient sujette à de multiples modifications qu'apportent les locuteurs qui usent de cette même langue et dont les besoins langagiers déterminent l'usage. Louis Hjelmslev rend compte de cette tri- relation qui unit usage, norme et acte langagier dans son ouvrage intitulé : *Essais linguistiques* dans les pages 87 - 88. Il écrit : « *norme, usage et acte sont intimement liés ensemble et se ramènent naturellement à ne constituer qu'un seul objet véritable, l'usage, par rapport auquel la norme est une abstraction et l'acte une concrétisation* ».

L'« usage » permet l'ajout de nouvelles unités lexicales au lexique de base de la langue française, ce qui fait que la langue est en constante modification et altération. Phénomènes qui selon les conservateurs outre les puristes (qui affichaient une position conservatrice en faveur de la tradition classique), menacent l'homogénéité et la stabilité de la langue française. Alors, comment faire pour gérer ce flux de mots nouveaux qui finissent souvent par intégrer la langue française ?

Il est important de savoir que *« l'Académie française, a été créée au XVII^e siècle, en partie pour effectuer un tri dans les néologismes, et éliminer ce qu'on estimait pas conforme à la norme »*. Les académiciens estimaient que : *« comme toute langue connue, le français possède une grammaire du mot, qui permet en principe de créer avec une certaine régularité, à partir d'un élément de base, des dérivés et des composées »*.⁸⁷

Ainsi, l'Académie française a mis en place des normes qui assurent l'organisation et la canonisation de la langue française, afin de la protéger des altérations que ses usagers lui font subir. Mais cela n'a pas empêché les usagers de la langue française de créer davantage de nouvelles unités lexicales : les néologismes (la réalité linguistique actuelle en témoigne). L'Académie française a donc échoué à un pourcentage près d'atteindre les objectifs qu'elle s'est fixée et l'on revient à Hjelmslev pour qui la norme constituée une abstraction par rapport à l'usage.

La créativité lexicale se trouve face à deux facteurs qui la déterminent chacun à sa manière : la norme et l'usage.

La norme, par ces règles, tente de donner des moules que l'activité créatrice du locuteur doit prendre en considération pour que les néologismes épousent une forme bien particulière dite « conforme aux règles de la création linguistique ». Par contre, « l'usage » par la liberté et la tolérance qu'il offre quant à l'application et au respect des règles (grammaticales - syntaxiques - lexicales - sémantiques et même pragmatiques) serait ce champ idéal où germent les néologismes favorisant la création néologique. L'usage que se font les locuteurs de la langue française serait la source de la mutation et du changement linguistique.

L. GUILBERT explique comment se produit le changement dans la langue : *« le changement linguistique, sous l'aspect de la création, réside dans la pratique des locuteurs de la communauté linguistique qui, par l'infléchissement des règles du système, individuel d'abord, puis collectif, finissent par introduire le changement »*.

⁸⁷ REY A., *Préface du dictionnaire le Grand Robert de la langue française*, décembre 1984- avril 2002.

La transgression des lois du mot conduit à la création et l'émergence de formes complètement nouvelles, qui des fois, répondent aux règles de la création néologique (procédés de dérivation et composition, etc.). D'autres fois, les mots créés n'ont rien avoir avec la morphologie française, par exemple l'hapax « *ptyx* » créé par MALLARME dans Lettre à Lefebvre.

Des mots comme « *ptyx* » sont certes des créations lexicales, mais qui n'apportent pas grand-chose au lexique de la langue française. On peut dire que la création néologique si elle ne sert pas des fins et des causes utiles, elle devient indésirable et pernicieuse, et elle sera considérée comme un abus et non pas une nécessité répondant à un besoin communicatif.

1.11. Néologie : nécessité ou abus

Le lexique est essentiellement de caractère social et idéologique, donc évolutif. Il serait alors vain de vouloir empêcher cette évolution en verrouillant la langue. Ce qui serait juste et raisonnable c'est de la contrôler et de la gérer afin de « *canaliser la néologie* »⁸⁸

La néologie n'est pas toujours cette réponse, qui vient résoudre ou répondre à une nécessité ou à un besoin expressif. D'où cette nécessité de dénommer des choses étrangères (connues d'abord à l'étranger), ou même les mots requis pour désigner des notions nouvelles, des inventions, des progrès scientifiques et techniques.

La néologie a certes servi cette légitime cause (les exemples sont nombreux dans la langue française)⁸⁹, mais elle a aussi servi à des créations abusives n'ayant d'autre but que d'exprimer le superflu, sinon l'inutile.

⁸⁸ Dubois J. et al, *Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage*, Larousse-Bordas/ HER, 1999, p. 322.

⁸⁹ Lorsqu'au début de 1907 la compagnie des omnibus (omnibus qui étaient alors à chevaux ...) lança le nouveau type d' « omnibus automobiles », le mot autobus jaillit spontanément sur toutes les lèvres, dans tous les journaux. Ce néologisme populaire était senti, au début, comme un composé, mot composé de deux abréviations, une auto qui était en même temps un bus. D'après A. DAUZAT, *Étude de linguistique française*, p. 246

Parfois même il y a des grammairiens qui parlent de néologismes de luxe et néologismes de nécessité (L. DEROY).

◆ Néologismes de luxe

Il s'agit d'un mot créé ou emprunté, qui viendrait doubler et concurrencer un autre mot vivant qui existe déjà dans la langue. Des fois même, il est créé rien que pour le plaisir de la création : Ou bien

- 1- On veut se différencier des autres.
- 2- On veut paraître amusant, même drôle.
- 3- On veut attirer l'attention, etc.

◆ Néologismes de nécessité

Le néologisme de nécessité né d'un besoin de dénommer des réalités linguistiques nouvelles, des progrès scientifiques, des inventions, des objets ou des concepts étrangers, etc. En un mot, il vient répondre à un besoin, à une nécessité :

- 1- On donne un mot à un nouveau concept ou objet
- 2- On ne peut pas trouver de bon mot
- 3- On veut éviter la répétition du même mot
- 4- Un terme d'un langage spécialisé passe vers le langage commun
- 5- On subit l'influence d'une langue étrangère, etc.

Reste à rappeler « *qu'on ne pouvait indéfiniment confondre ainsi l'abus du néologisme et l'indispensable néologie* »⁹⁰, mais « *il faut bien des précautions : sinon, au lieu d'enrichir la langue, on la corrompt* »⁹¹. C'est pour cela qu'il fallait corriger et les excentricités conservatrices et excentricités créatrices.

⁹⁰ BONNET J-C., *Louis Sébastien MERCIER : Néologie*, Edition BELIN, 2009, p.III.

⁹¹ BREAL M., *Essai de sémantique, Essai de sémantique (science des significations)*, Hachette, 1904, p.300.

1.12. Néologisme/Archaïsme

« *Les mots vont et viennent. Ils se fanent aussi vite qu'ils fleurissent* ». Phénomène et mouvement qui font que le lexique d'une langue soit en perpétuelle dynamique et évolution. Il y aura automatiquement, des mots nouveaux qui vont intégrer la nomenclature de la langue : « les néologismes », d'une part.

D'une autre part, d'autres termes qui à force de n'être plus utilisés par les locuteurs (pour différentes causes et raisons), vieillissent et finissent par tomber en désuétude jusqu'à ce qu'ils disparaissent complètement du lexique de la langue et deviennent : des « archaïsmes ».

Donc, on pourrait comprendre que le néologisme et l'archaïsme constituent tous deux des étapes naturelles et incontournables dans la vie d'une langue comme nous l'explique Émile Littré dans sa préface : « *Ainsi, toute langue vivante (...) présente trois termes : un usage contemporain qui est le propre de chaque période successive ; un archaïsme qui a été lui-même autrefois usage contemporain (...) et, finalement, un néologisme (...) qui, lui aussi, sera un jour de l'archaïsme et que l'on consultera comme histoire et phase du langage (...)* »⁹².

Dans une langue on a tendance à opposer le néologisme à l'archaïsme. Le dictionnaire le *Grand Robert* propose le terme archaïsme comme antonyme de néologisme. Justement, il faut faire très attention à cet emploi, puisqu'il ne faut pas oublier que nombre de mots expurgés de la langue française à un moment donné de son histoire ont resurgi des années ou même des siècles après pour en devenir à leur tour néologismes. La réalité est que l'archaïsme lui aussi peut être un néologisme ou il est néologisme comme nous le fait constater J-F SABLAYROLLES : « *loin d'être un antonyme de néologisme, l'archaïsme peut en relever* »⁹³.

⁹² Littré (Maximilien Paul Émile), *Préface du dictionnaire le LITTRÉ*.

⁹³ SABLAYROLLES J.F., *La néologie en français contemporain : Examen du concept et analyse de productions néologiques récentes*, Collection LEXICA Honoré Champion, Paris, 2000, p.53.

En effet, des mots disparus peuvent réapparaître comme les archaïsmes ou ils connaissent une utilisation nouvelle. Cela peut paraître complètement inconcevable, mais c'est ce qu'affirme J-F SABLAYROLLES : « *sont aussi paradoxalement considérés comme nouveaux des éléments anciens pour peu que ces éléments anciens aient disparu de l'usage de la langue* »⁹⁴.

⁹⁴ Op. cit, p.42.

Conclusion

La langue française, comme toutes les autres langues du monde, se renouvelle en permanence par le biais de plusieurs mécanismes et processus. Elle en gagne de nouvelles unités lexicales comme elle en perd. Loin d'être contre le courant de la technologie et de la rénovation, la langue française se renouvelle, mais tout en évitant de se corrompre par des créations extravagantes et inutiles.

Que les unités nouvelles soient créées selon les règles de la création du système ou pas, qu'elles soient des créations formelles ou sémantiques, qu'elles soient un néologisme de langue ou de discours, ce qui est à faire c'est de ne pas les rejeter sous prétexte de vouloir préserver la langue française, ce qui serait par contre intéressant c'est de bien les contrôler et de savoir les gérer en les étudiant.

La langue française se doit d'être d'actualité : sinon le flux de mots anglais va l'engloutir jusqu'à ce qu'elle disparaisse.

Comme nous le savons tous, la langue française comme toutes les autres langues du monde ne fait pas que créer de nouvelles lexies, elle emprunte quand nécessité oblige ou des fois même, elle se trouve envahie par un flux de mots étrangers lui venant de partout.

L'emprunt linguistique est un autre moyen auquel la langue recourt pour se procurer de nouvelles unités. C'est ce que nous développons dans le deuxième chapitre vu que l'emprunt fait aussi partie de la néologie : « *l'apparition d'un signifié nouveau qui se fait par deux voies principales. Soit par création ou emprunt d'un signifiant nouveau, soit par changement de sens ou de valeur morphologique d'un mot existant* »⁹⁵.

⁹⁵ BONNARD H., *Code du français courant*. Baume-les-Dames, 1997, p. 99.



L'EMPRUNT LINGUISTIQUE

OU

LA MATRICE EXTERNE

CHAPITRE 2

L'EMPRUNT LINGUISTIQUE OU LA MATRICE EXTERNE

« Je conçois donc une langue universelle, celle qui emprunterait des mots à toutes les langues connues, et qui les assujettirait ensuite à sa syntaxe. »
L.S. Mercier, *Néologie*, 1801.

Introduction

La langue française, comme toutes les autres langues du monde, est en contact permanent avec les autres langues étrangères. Ce qui engendre un échange de vocabulaire entre ces langues en contact désireuses d'exprimer des réalités étrangères. Permettant ainsi aux langues et à la langue française d'accroître son vocabulaire au biais des mots échangés appelés : *emprunts*.

L'apport des sujets bilingues ou même multilingues à la langue française est d'une grande importance. Des sujets qui manipulent sans cesse, avec des niveaux de maîtrise qui divergent, des systèmes de langues différents tout en créant un va-et-vient dans un extraordinaire tour du monde lexical avec toutes ces désignations propres à chaque culture.

L'emprunt est considéré comme le phénomène sociolinguistique le plus important dans tous les contacts de langues comme nous le rapporte Maurice Pergnier en affirmant que « *l'emprunt est le résultat d'interférences entre deux langues et qu'il n'y a donc emprunt que dans la mesure où deux langues sont en contact à travers un nombre plus ou moins élevé de locuteurs, bilingues à des degrés divers* »⁹⁴.

⁹⁴ PERGNIER, M., *Les anglicismes*. 1re édition. Paris: PUF, 1989, p. 23.

Ce travail de recherche ne s'intéressera pas à l'emprunt linguistique comme un phénomène relevant de la sociolinguistique. Nous nous intéresserons au phénomène de l'emprunt comme étant *un phénomène linguistique*⁹⁵.

L'emprunt fera l'objet d'étude de notre travail de recherche dans la mesure où il est *un élément nouveau, qui est intégré dans le système linguistique et qui enrichit la collection des segments linguistiques*⁹⁶.

Notre recherche sera focalisée sur *une source de néologismes, en plus de la dérivation et du changement de sens, qui sont les emprunts aux langues étrangères, appelés néologismes exolingue*⁹⁷.

Nous essayerons de répondre aux questions suivantes :

- Qu'est-ce qu'un emprunt ?
- Comment sont-ils intégrés dans leur langue d'accueil ?
- Et comment est-ce que cet échange de mots constitue une source intarissable quant au renouvellement du vocabulaire et de son enrichissement ?
- Délimiter les frontières qui lient emprunt et néologisme.

Avant de nous pencher sur ce travail de façon plus approfondie, nous avons vu qu'il serait intéressant de donner une « petite esquisse », résumant les événements les plus importants qui ont marqué l'histoire de l'emprunt dans la langue française.

2.1. Aspect historique

Il suffit d'observer le lexique de la langue française pour voir combien il apparaît composite et hétérogène. Il comprend d'une part le fonds héréditaire formé à partir du latin vulgaire, où sont comptés les mots gaulois et franciques, et de l'autre les emprunts aux langues étrangères. Le lexique de la langue française, par exemple, est composé de mots d'origine latine, mais aussi d'origine grecque, gauloise, saxonne, arabe, celtique, anglo-américaine, etc.

⁹⁵ GUILBERT L., *La créativité lexicale*, coll. Langue et langage, éd. Larousse, 1975, p.92.

⁹⁶ Loc. cit.

⁹⁷ RUOHOTIE M et al., *Les emprunts lexicaux totaux dans le Monde (2004)*, http://www.URN_NBN_fi_jyu-20055.pdf, Consulté le 27/09/2011 à 15h52.

En effet, l'histoire de l'emprunt dans la langue française remonte à belle lurette. Le vocabulaire héréditaire du français provient du latin considéré comme le plus grand fournisseur d'emprunt dans la langue française — *les premiers emprunts au latin s'observent à la fin de l'époque carolingienne, sous forme de mots repris au latin d'église et relatifs à la religion et au culte*⁹⁸ — il a été la source de divers emprunts dits *mots savants*. Ainsi, *le français vient d'une langue romaine primitive, une sorte de latin parlé fort éloigné du latin littéraire et diversifié selon les régions*⁹⁹. Le grec a aussi servi de source aux emprunts scientifiques et intellectuels, qui passèrent dans la langue française par l'intermédiaire du latin et cela jusqu'à la Renaissance.

Une grande partie des emprunts a été faite à l'italien. Des emprunts datant de la Renaissance et continuant jusqu'au XX^e siècle, où ils deviennent progressivement plus rares. Les premiers emprunts se sont produits au début du XIV^e siècle grâce aux relations commerciales, diplomatiques et militaires qui ont commencé à s'intensifier entre les deux pays. Mais, c'est surtout le grand mouvement de la Renaissance qui a provoqué une véritable « invasion » de mots italiens qui touchent surtout la littérature, les beaux-arts, la guerre et le sport (*adagio, alarme, altesse, appartement, aquarelle, attaquer, dessin, grandiose, moche, mosaïque, satin, soprano, ténor, trio, etc.*). De l'Italie plus contemporaine, le français a emprunté *autostrade, espresso, fascisme, fasciste*.

L'*espagnol* a également fourni de nombreux termes au français, des termes militaires et maritimes. À partir de la seconde moitié du XVI^e siècle, le français a accueilli un nombre considérable de mots espagnols (*alcôve, anchois, artichaut, camarade, canot, fanfaron, etc.*). Il est important de noter aussi que, grâce à l'extension coloniale de l'Espagne au XVI^e siècle, sa langue a servi de véhicule à une quantité de mots d'origine américaine (*tomate, chocolat, etc.*).

⁹⁸ DAUZAT A., *Tableau de la langue française : origine- évolution- structure actuelle*, Petite bibliothèque Payot, Paris 6^e, 1967, p. 64.

⁹⁹ CHARAUDEAU P., *Grammaire du sens et de l'expression*, Hachette-éducation, Paris, 1992, p.80.

Le lexique du français contient aussi des mots *d'origine allemande*. C'est surtout depuis le XV^e siècle que, par suite d'événements politiques différents (alliance avec les Suisses, Réforme, Guerres de religion, Guerre de Trente Ans...), l'allemand a réussi à s'imposer dans le français (*loustic et choucroute* (par l'intermédiaire de l'alsacien), *accordéon, boulevard, dalle, élan, balle, bière, blottir, cauchemar, halte, huguenot, trinquer, obus, sabre...*).

En dehors des termes qui ont trait à la vie quotidienne, les termes militaires forment un groupe important parmi ces emprunts. On observe également que l'allemand a servi de véhicule aux mots slaves, hongrois ou turcs pour leur passage en français.

À l'arabe, le français a emprunté des termes relatifs d'abord au commerce, puis au domaine médico-pharmaceutique, mathématique et astronomique qui étaient des sciences fortes développées par les Arabes (*zéro, algèbre, alcool, azimut, chiffre*). Le français a aussi emprunté au néerlandais et au flamand.

Le français a aussi emprunté à différentes langues quelques désignations de produits exotiques. Le vocabulaire exotique du français doit aussi au *portugais* (*mandarin, fétiche, caravelle, acajou, bambou, banane, etc.*) et à l'*arabe* (*élixir, orange, safran, guitare, calife, etc.*).

L'influence de l'*anglais* a été relativement tardive. Les emprunts antérieurs au XVIII^e siècle sont rares ; mais, plus tard, le développement extraordinaire de l'Angleterre et des États-Unis a favorisé l'invasion massive des mots d'origine anglaise. L'emprunt à l'anglais n'a commencé que vers le XIX^e siècle, se renforçant vers le XX^e siècle à cause des deux guerres mondiales et d'un certain snobisme. De nombreux lexiques techniques présentent des mots anglais : commerce (*discount, facturing, leasing...*), spectacle (*strip-tease, jazz, rock...*), sport (*football, bowling, surf...*), cinéma (*caméraman, script, western...*), journalisme (*gallup, reporter, flash...*), etc.

La situation actuelle, où l'anglais prédomine comme source d'emprunts, est facilement explicable. Comme le dit WARHAUG¹⁰⁰, *l'anglais est devenu la lingua franca du monde actuel*. L'anglais est fortement répandu par la radio, les systèmes satellitaires et même, par les agences de presse internationales anglophones en l'occurrence le langage des médias.

Des chiffres reflétant la réalité de l'emprunt dans la langue française, sont cités par Henriette WALTER dans son ouvrage intitulé *l'Aventure des mots français venus d'ailleurs* :

Henriette trouve que sur 60 000 mots d'un dictionnaire de français courant 8 600 sont d'origine étrangère, soit (14,3 %), si l'on ne garde que les 35 000 mots d'un dictionnaire de français courant, ce chiffre est ramené à 4200, soit (12 %).

Ces emprunts peuvent être originaires de n'importe quelle langue. Henriette pense que, les langues d'origine de ces 4200 emprunts sont les suivantes, pour les principales :

- 1- anglais (23 %),
- 2- italien (16,8 %),
- 3- francique (13 %),
- 4- arabe (5,1 %).

Selon Henriette, le français emprunterait beaucoup plus à l'anglais et beaucoup moins à l'arabe.

Alors que HAGEGE¹⁰¹, trouve que le lexique actuel français comporte aujourd'hui 2,5 % d'anglicismes. Leur fréquence dans le discours est pourtant de 0.6 % seulement.

¹⁰⁰ RUOHOTIE M. et al, *Les emprunts lexicaux totaux dans le Monde (2004)*, http://www.URN_NBN_fi_jyu-20055.pdf, Consulté le 27/09/2011 à 15h52.

¹⁰¹ Idem.

2.2. Qu'est-ce qu'un emprunt linguistique ?

Si l'on se réfère à une explication claire et simple proposée par Albert DAUZAT qui avait écrit que l'emprunt est entré en usage dans la langue française « *par un euphémisme savoureux qui a passé depuis longtemps dans l'usage linguistique, on appelle mots d'emprunt les termes que les langues étrangères sont censées "prêter" »*¹⁰². Dans ce cas, le terme que la langue emprunte est complètement étranger à son système et il est senti comme tel par les locuteurs natifs de cette langue, du moment que le terme emprunté lui vient *d'ailleurs*¹⁰³, d'une autre langue étrangère, d'un autre système linguistique qui lui est complètement étranger.

C'est ainsi que l'emprunt ou le nouveau signe se signale par la majorité à l'attention par une organisation des phonèmes et lettres, inhabituelle et non conforme au système de syllabation du français. Ainsi, son caractère « étranger » est évident aux yeux et aux oreilles de l'autochtone. Cela reste insuffisant pour juger puis se prononcer sur un terme s'il fait partie de la langue d'origine ou pas, prenant en considération uniquement son caractère étranger.

Plusieurs linguistes se sont intéressés à l'emprunt et à son étude et proposent des définitions plus détaillées et plus pointues afin de cerner ce phénomène linguistique en plein expansion.

¹⁰² DAUZAT A., *Tableau de la langue française : origine- évolution- structure actuelle*, Petite bibliothèque Payot, Paris 6^e, 1967, p. 53.

¹⁰³ Terme employé par WALTER Henriette pour désigner les emprunts.

2.2.1. Les définitions

2.2.1.1. Définition lexicographique

Dans le dictionnaire électronique *Le Grand Robert de la langue française*, l'emprunt est défini :

Emprunt : [SpYX] **n.m.** **ÉTYM.** V. 1095 ; déverbal de *emprunter*

b (1826, *in* D. D. L.). **Ling.** Acte par lequel une langue s'incorpore un élément étranger ; l'élément ainsi incorporé. | *Emprunt phonétique, auditif.* | *Emprunt graphique, visuel.* | *Emprunt de syntaxe.* — *Emprunt de vocabulaire.* | *Mot d'emprunt.*

Spécialt. Unité lexicale ou terminologique (d'une langue) provenant d'une autre langue. | *Emprunts de l'anglais, à l'anglais (Anglicisme), de l'allemand, à l'allemand (Germanisme), en français.* | *Emprunts et calques**. | *Emprunt à, de (une langue).* | *Algarade est un emprunt de l'espagnol ; obus, sabre, de l'allemand ; chèque, wagon, de l'anglais.* | *Il faut distinguer en français les emprunts du latin, du grec (mots savants) des mots du fonds populaire, dérivés du latin.* | *Le fonds primitif et les emprunts.*

Pour une explication plus détaillée, *Le Grand Robert de la langue française* insert même une citation de F. BRUNOT et Ch. BRUNEAU, prise de leur ouvrage intitulé *Grammaire historique*.

« Il existe, au point de vue psychologique, deux sortes d'emprunts (...) l'emprunt nécessaire et l'emprunt de luxe (...) Une chose nouvelle exige une appellation nouvelle ; l'établissement des chemins de fer devait amener une série de créations, ou d'emprunts, pour désigner les tunnels, les locomotives (...) L'emprunt de luxe, au contraire, est logiquement inutile. »
F. BRUNOT et Ch. BRUNEAU, *Grammaire historique*, p. 180.

2.2.1.2. Définitions linguistiques

Selon SABLAYROLLES, *L'emprunt consiste à aller chercher une lexie dans une autre langue, plutôt que d'en fabriquer une avec ses propres ressources.*¹⁰⁴ Pour SABLAYROLLES, *on importe d'une autre langue un signifiant et un signifié associés.*¹⁰⁵

Dans ce cas, une langue A va accueillir un mot (ou des mots) qui appartient à une langue B : « *il y a emprunt linguistique quand un parler A utilise et finit par intégrer une unité ou un trait linguistique qui existait précédemment dans un parler B (dit langue source) et qu'A ne possédait pas ; l'unité ou le trait emprunté sont eux-mêmes qualifiés d'emprunts* ». ¹⁰⁶

D'après DUBOIS, les unités linguistiques qui émigrent de la langue A vers la langue B sont appelées : *emprunts*, même si certains linguistes ne sont pas d'accord sur cette appellation.

Certains linguistes voient que « *le mot emprunt est mal choisi, car la langue emprunteuse ne rend pas ce qu'elle a emprunté (ou du moins, elle le garde, s'il lui arrive que la langue donneuse lui réemprunte ce qu'elle avait donné...* »

DUBOIS signale dans son *Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage* l'existence de types d'emprunt : *l'emprunt interne* et *l'emprunt externe*.

◆ *l'emprunt interne*

Selon DUBOIS, on parlera d'emprunt interne « *quand le même phénomène se produit à l'intérieur d'une langue* »¹⁰⁷. Il ajoute en expliquant : « *il peut y avoir emprunt interne d'un domaine à l'autre (menu a été emprunté par l'informatique à la restauration), ou par passage d'une langue scientifique à la langue commune (complexe passe de la psychanalyse à la langue générale)* »¹⁰⁸.

¹⁰⁴ SABLAYROLLES J.F., *La néologie en français contemporain : Examen du concept et analyse de productions néologiques récentes*, Collection LEXICA Honoré Champion, Paris, 2000, p.232.

¹⁰⁵ Idem, p 392.

¹⁰⁶ DUBOIS J. et al, *Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage*, Larousse-Bordas/ HER, 1999, p. 177.

¹⁰⁷ Op.cit, p. 178.

¹⁰⁸ Loc.cit.

L. GUILBERT le qualifie d'un mouvement qui se manifeste entre des vocabulaires régionaux ou des vocabulaires professionnels et le vocabulaire général.

L'emprunt interne est aussi une lexie que la langue française emprunte aux autres pays francophones (par exemple : *binette*, *courriel*), d'une part. Comme il peut être une lexie empruntée aux dialectes provinciaux et régionaux.

◆ *l'emprunt externe*

On parlera d'emprunt externe lorsque des unités linguistiques émigrent ou passent d'une langue à une autre langue étrangère pour diverses raisons (proximité géographique, colonisation, relations commerciales, etc.). Dubois définit l'emprunt externe comme étant « *une autre façon d'envisager le phénomène d'extension du sens* »¹⁰⁹.

DUBOIS voit que l'emprunt regroupe à la fois les phénomènes internes et externes. Alors que nombres de linguistes, à l'instar de SABLAYROLLES voit dans l'emprunt un processus étranger à la langue française, il oppose ainsi les procédés de renouvellement propres à la langue française qu'il nomme *matrices internes*, d'une part, à un seul procédé de renouvellement qui n'est pas propre à la langue française qu'il nomme *matrice externe*, d'une autre part. Cette opposition réside dans le fait que les nouveautés ne sont pas produites par le système de la langue, mais sont importées à d'autres systèmes linguistiques.

Louis GUILBERT, partage cette idée d'extranéité, pour lui « *l'emprunt consiste dans l'introduction, à l'intérieur du système, de segments linguistiques d'une structure phonologique, syntaxique et sémantique conforme à un autre système et crée, du strict point de vue linguistique, une situation de rejet* ». Il continue son explication à propos de l'emprunt externe et interne, en distinguant nettement les deux : « *ce n'est pas le cas pour l'emprunt, dit interne, qui consiste le plus souvent en une simple translation sémantique* ».¹¹⁰

¹⁰⁹ Loc.cit.

¹¹⁰ GUILBERT L., *La créativité lexicale*, coll. Langue et langage, Ed. Larousse, 1975, p.90.

Dans son *Dictionnaire de la Linguistique*, Georges MOUNIN confirme lui aussi que l'emprunt consiste en « *l'intégration à une langue d'un élément d'une langue étrangère* »¹¹¹.

Il est clair, maintenant, après avoir exposé les définitions de l'emprunt proposées par les linguistes, qu'il y a une divergence quant à la considération de l'emprunt. Certains linguistes voient dans l'emprunt un phénomène à la fois interne et externe à la langue, par contre d'autres, voient dans l'emprunt un phénomène typiquement externe à la langue. Dans ce deuxième cas de figure, ils parlent d'emprunt *aux autres langues étrangères*.

Le terme *emprunt* désigne à la fois le procédé, par lequel les utilisateurs d'une langue adoptent intégralement, ou partiellement, une unité ou un trait linguistique (lexical, sémantique, phonologique, syntaxique) d'une autre langue. Comme il désigne l'unité ou trait linguistique d'une langue qui est emprunté intégralement ou partiellement à une autre langue. C'est-à-dire l'acte d'emprunter et l'élément emprunté.

2.3. Les phases de l'emprunt linguistique

Dans la perspective de l'étude de la néologie, l'emprunt aux langues étrangères est un signe étranger à son système d'accueil. Alors, comment un terme étranger peut-il par la suite devenir un terme familier à son système d'accueil ?

Selon Louis GUILBERT, François GAUDIN et Louis GUESPIN, le mot ou le terme emprunté à une autre langue étrangère passe par des phases bien déterminées avant d'être adopté et intégré pour devenir finalement un *emprunt*, afin d'être défini et classé comme tel.

Le signe étranger passe d'abord par une phase que GUILBERT nomme *période initiale d'accueil* où le signe est le plus souvent monosémique et référentiel.

¹¹¹MOUNIN G., *Dictionnaire de la Linguistique*, PUF, Paris, 1974, 124.

La première étape consiste dans l'introduction du signe nouveau dans un corps d'une phrase française en référence à un signifié propre à la langue étrangère. Une première situation où le signe demeure complètement étranger à son système d'accueil et que GUILBERT qualifie de *xénisme*, dans laquelle il range tous les noms propres, patronymes et les noms géographiques de villes ou de fleuves, ainsi que les mots qui expriment une réalité témoin du cadre étranger pour lesquelles le locuteur français n'a pas de correspondant.

Dans cette phase, le locuteur ne fait rien d'autre à part recevoir cette création comme accomplie « *ce n'est pas le locuteur emprunteur qui accomplit la création, consistant dans l'attribution consciente d'un contenu de signification au segment linguistique, ou qui cautionne cette création en l'accueillant et en l'interprétant selon la motivation qui résulte de la relation entre ses éléments ; il reçoit cette création comme un fait accompli* »¹¹².

La deuxième phase serait celle caractérisée par une utilisation occasionnelle du terme emprunté, qualifiée par GUILBERT et DEROY de *pérégrinisme*. Durant cette phase le pérégrinisme n'a plus besoin d'être paraphrasé puisqu'il renvoie à des réalités devenues familières en langue d'accueil, mais il n'empêche qu'il est encore perçu comme étranger.

Le pérégrinisme est quant à lui « *le terme dans la première phase de son installation, situation analogue à celle où le terme créé selon le système d'une langue, le véritable néologisme, que nous ne confondons pas avec le terme emprunté* »¹¹³. Donc, c'est la phase du pérégrinisme, intermédiaire entre la situation de son installation et son intégration, qui est néologique. Donc, le pérégrinisme peut être qualifié de vrai néologisme.

Finalement vient la dernière phase, celle de l'adoption par l'intégration du signe que DEROY qualifie d'*emprunt* : « *l'emprunt [] est la phase ultérieure, celle de l'adoption véritable par la généralisation et l'intégration, au point que le terme n'est même plus perçu comme terme étranger* »¹¹⁴.

¹¹² GUILBERT L., *La créativité lexicale*, coll. Langue et langage, Ed. Larousse, 1975, p.92.

¹¹³ Op.cit, p.93.

¹¹⁴ Loc.cit.

Dans cette phase, le signe s'intègre dans le système linguistique emprunteur, le plus souvent il est attesté par les dictionnaires de langue et finit par se transplanter et intégrer complètement sa langue d'accueil au point de devenir imperceptible comme terme étranger.

Des fois mêmes, il réussit à faire l'objet de création néologique par dérivation ou composition et les exemples sont nombreux dans la langue française : *gadget*, *gadgétiser*, *gadgetterie*, *gadgétisation*.

2.3.1. Schéma récapitulatif des trois phases de l'emprunt

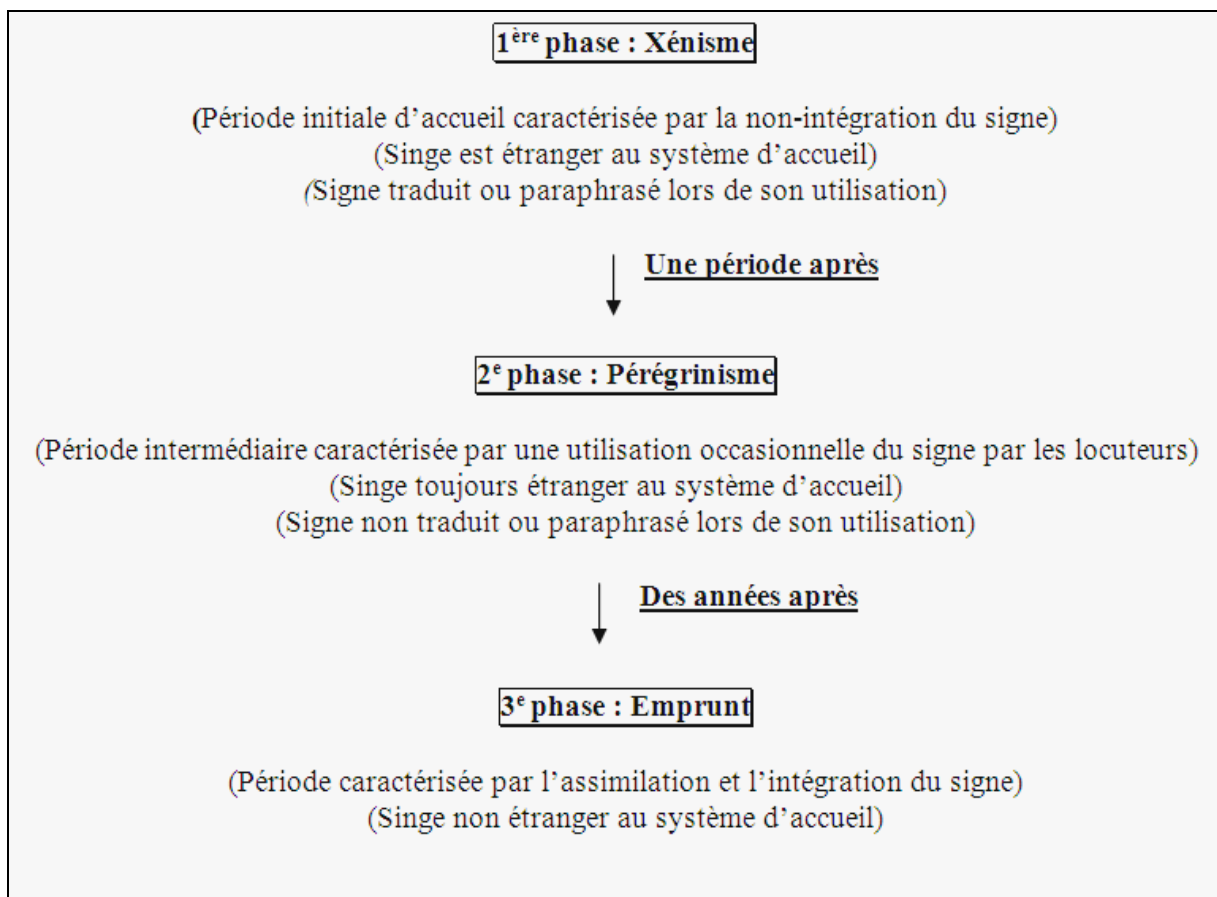


Figure 2.1

2.4. Les raisons de l'emprunt

Plusieurs raisons expliquent l'emprunt aux langues étrangères :

2.4.1. Besoin dénominatif

Tout d'abord, pour un signifié nouvellement apparu, un signifiant peut manquer dans la langue emprunteuse et *la presse de l'esprit accepte volontiers, avec la chose importée, le nom tout prêt qui la désigne*¹¹⁵.

Ainsi, quand de nouveaux animaux ou des plantes alors inconnues ont été découverts, leur nom a souvent été directement emprunté aux langues des pays qui les abritaient :

- *Avocat* nous vient du nahuatl « *auacatl* », via le castillan « *abogado* ».
- *Puma*, d'une manière similaire, remonte au quechua, via le castillan.
- *Café* remonte à l'arabe, [*qahwa*], transmis au turc sous la forme *qahve* et passé en français par l'italien.

2.4.2. L'enrichissement du français

L'enrichissement d'une langue à l'aide des autres était toujours et reste un axiome inchangeable. Comme l'avait écrit Louis Deroys : « *Seules restent vivantes les langues qui se modifient suivant le cours du temps, qui s'adaptent aux circonstances et aux besoins nouveaux, sans être momifiées par un conservatisme et un purisme excessifs* »¹¹⁶.

2.4.3. Relations dominant-dominé

D'autre part, la langue d'un pays dominant, culturellement, économiquement ou politiquement, à une époque donnée devient très fréquemment donneuse de mots : ce fut le cas du français dont le vocabulaire militaire (*batterie, brigade...*) et la plupart des noms de grade se retrouvent dans toutes les armées européennes depuis l'époque où la France était considérée comme un modèle d'organisation militaire ; c'est aussi celui de l'italien dans le domaine de la musique, qui a transmis des termes comme *piano* ou *adagio*.

¹¹⁵ DAUZAT A., *Tableau de la langue française : origine — évolution — structure actuelle*, petite bibliothèque Payot, Paris 6^e, 1967, p.51.

¹¹⁶ DEROY L., *Néologie et néologismes : essai de typologie générale*, 1971, p. 6.

Actuellement, c'est l'anglais qui, du fait de son importance dans plusieurs domaines, fournit le plus grand nombre de mots concernant le vocabulaire scientifique et technique notamment, particulièrement dans le domaine de l'informatique : *web*, *bug* ou *bit* n'ont pas d'équivalent français préexistant ; l'anglais alimente aussi le vocabulaire de la finance et de la gestion d'entreprise (*manager*, *staff*, *marketing*, *budget*, etc.).

2.4.4. L'emprunt comme phénomène de mode

En contrepartie, cela n'empêche pas qu'il y ait eu des emprunts injustifiés, c'est-à-dire sans aucune raison derrière. En effet, L'emprunt peut aussi faire partie d'un phénomène de mode plus général. Il n'est qu'une des manifestations de la volonté d'imiter une culture alors sentie plus prestigieuse. Dans ce cas, le mot emprunté peut n'être qu'un synonyme d'un mot déjà existant : de tels emprunts seront sentis, de manière normative, comme des fautes de goût ou une faiblesse d'expression. Par exemple, utiliser *poster* au lieu de *publier* dans les forums de discussions passe souvent pour un anglicisme. En effet, le verbe *poster* n'a pas, en français la même acception que le verbe *to post* en anglais (ce sont de faux amis), et le verbe *publier* convient très bien. Le français branché est émaillé de tels emprunts qui, souvent, ne dépassent pas l'effet de mode et ne se lexicalisent pas.

2.5. Les types d'emprunts linguistiques

L'emprunt est certes le passage d'un terme, beaucoup plus sa forme, d'une langue à une autre langue. Néanmoins, la réalité linguistique dévoile la présence de diverses façons d'emprunter aux autres langues étrangères. Consistant non dans l'emprunt d'une forme, mais dans l'emprunt d'un sens, ou des fois mêmes, dans la traduction de la forme. On distingue ainsi trois types d'emprunt selon qu'on emprunte un sens, une forme ou qu'on la traduit.

2.5.1. L'emprunt lexical

La lexie est intégralement transférée. La forme et le sens de la lexie ou du mot sont empruntés. L'emprunt lexical porte essentiellement sur la lexie, dans sa relation sens-forme. Ex. « coach » [kotG], Personne chargée de l'entraînement d'une équipe, d'un sportif : Entraîneur, emprunt à l'anglais « coach », qui a pour sens aussi Entraîneur, mais qui se prononce en anglais [kawtG].

La lexie a certes gardé la même graphie et le même sens, mais elle a subi des modifications importantes sur le plan phonétique. En effet, la langue emprunteuse (ou langue cible) adapte le mot emprunté en y apportant des modifications plus ou moins importantes tant en ce qui concerne la forme que le sens de l'emprunt lexical, on y distingue trois sous-catégories.

2.5.1.1. L'emprunt non intégré ou non assimilé

Sa forme reste proche du phonétisme de la langue prêteuse et sa graphie d'origine est conservée, bien sûr lorsque les deux systèmes alphabétiques sont identiques, avec parfois une adaptation phonétique relative : ex. *impresario* (italien) – *fiesta* (espagnol) – *hand-ball* (allemand)

Les lexies qui continuent de sembler complètement étrangères sont celles que la langue n'a pas complètement assimilées, soit que leur prononciation reste trop éloignée des habitudes phonétiques et graphiques françaises, soit parce qu'ils restent d'un usage trop rare ou limité : ex. *moudjahidine* (arabe) - *geisha* (japonais) – *tchador* (iranien)

2.5.1.2. L'emprunt intégré ou assimilé

Sont des lexies susceptibles d'être adaptées phonétiquement ou graphiquement, du moment que les systèmes phonologiques des différentes langues ne coïncident que très rarement. L'exemple donné ci-dessus, le mot arabe [qahwa], peut rendre compte de cette réalité. Le système de la langue française étant différent de celui de l'arabe, langue qui ne connaît ni le [q] ni le [h], était obligé d'adapter le mot emprunté à son système d'accueil. Les francophones ont transformé le [q] en [k], qui lui est relativement proche pour une oreille non entraînée ([q] pouvant passer pour un allophone de /k/ en français, mais pas en arabe). Quant au [h], il est purement et simplement annulé, car aucun phonème proche n'existe en français.

De même, dans un mot anglais comme « thriller », le son [th], absent du français, sera le plus souvent remplacé par [s], le mot étant alors prononcé [sriler].

Le mot *redingote* est bien un emprunt à l'anglais « *riding-coat* » (manteau pour aller à cheval). La lexie ayant subi d'importantes transformations phoniques, la graphie s'est trouvée malgré elle changée pour être en adéquation avec la nouvelle prononciation de la lexie empruntée.

2.5.1.3. Le xénisme

Le « xénisme » — (du gr. *xénos* – étranger). Il s'agit d'un emprunt lexical (forme et sens) qui sert à dénommer des réalités typiquement étrangères, des concepts appartenant à une autre culture. En ce qui concerne le français, le xénisme est une réalité qui n'a pas de correspondant dans la culture française : ex. Un *harem* (de l'arabe), une *geisha* (du japonais), la *tundra* (du russe), le *base-ball* (de l'anglais).

Le xénisme est aussi considéré comme la première phase de l'emprunt. Le xénisme est toujours *mentionné de façon antonymique*¹¹⁷ et en italique, *c'est-à-dire qu'il est paraphrasé et mentionné comme appartenant à une autre langue. Il ne possède qu'un « fantôme de signifié » et se trouve utilisé comme renvoyant à une réalité étrangère*¹¹⁸.

Louis GUILBERT, dans son ouvrage intitulé *la créativité lexicale*, parle du xénisme comme étant *des réalités qui n'ont pas de correspondant dans la langue du locuteur français*¹¹⁹. Pour lui, les xénismes *sont volontairement intégrés par lui (locuteur) à son élocution comme témoins du cadre étranger*¹²⁰.

Il cite même un exemple de xénisme (*peixeiras*) mentionné par le romancier A. t'Serstevens, décrivant la ville de Lisbonne, dans les écrits littéraires français : « Et le mieux est de s'installer devant l'une des grandes portes pour voir sortir les *peixeiras*, les marchandes de poisson... » (La citation a été reprise telle qu'elle afin de voir la façon dont on mentionne le xénisme)

¹¹⁷ GAUDIN. F et GUESPIN. L., *Initiation à la lexicologie française : de la néologie aux dictionnaires*, Coll. Champs linguistiques. 1^{re} édition. 2^e tirage, Édition Duclot, 2002, p. 296.

¹¹⁸ Loc.cit.

¹¹⁹ GUILBERT L., *La créativité lexicale*, coll. Langue et langage, Ed. Larousse, 1975, p.92.

¹²⁰ Loc.cit.

Louis GUILBERT, voit que le xénisme ne relève à aucun degré de l'emprunt. Pour lui, le recours au xénisme produit un effet d'exotisme, il est employé surtout et assez souvent dans les reportages pour que le locuteur prenne à la fois une idée des choses évoquées, mais aussi des mots qui les désignent.

J-F SABLAYROLLES¹²¹ signale la présence de certains mots, se présentant comme des emprunts aux langues étrangères, dans la mesure où ces derniers n'existent pas dans le lexique de la langue source. La lexie « *tennisman* »¹²², par exemple, fait partie de ce type de mots connus sous le nom de *faux emprunts*. La lexie « *tennisman* » fait croire à un emprunt anglais, la réalité est toute autre, puisque cette lexie est une pure fabrication française. La lexie désignant un joueur de tennis en anglais étant « *tennis player* »¹²³.

2.5.2. L'emprunt sémantique

C'est le fait d'emprunter uniquement le sens d'un mot étranger et de l'ajouter au (x) sens d'un mot existant. On parle d'*emprunt sémantique* lorsqu'on attribue à un signifiant français une acception propre à un mot identique ou semblable par la forme d'un autre système. Lorsque l'on donne, par exemple, au mot français « *opportunité* » le sens d'*occasion* ou de *chance*, qui sont les significations du mot anglais « *opportunity* », on a comme résultat ce qu'on appelle un *emprunt sémantique*.

La façon dont l'emprunt sémantique pénètre dans une langue est très différente de celle de l'emprunt formel, puisque dans la plupart des cas, il s'agit d'une contamination inconsciente, d'une interférence entre les deux langues pratiquées par les locuteurs. Comme il peut, dans d'autres cas, s'agir d'un emprunt sémantique conscient. Par exemple : le mot *souris*, auquel on a attribué le sens anglais d'*appareil (boîtier) muni d'une ou plusieurs touches, connecté à un ordinateur, qui permet lorsqu'on le déplace sur une surface plane d'imprimer un mouvement au curseur sur l'écran et, lorsqu'on appuie sur une touche, de donner une instruction*¹²⁴.

¹²¹ SABLAYROLLES J.F., *La néologie en français contemporain : Examen du concept et analyse de productions néologiques récentes*, Collection LEXICA Honoré Champion, Paris, 2000, p.234.

¹²² La lexie « *tennisman* » n'existe pas dans la langue anglaise censée être la langue source de cette lexie.

¹²³ Cette lexie n'est pas attestée par les dictionnaires de la langue anglaise.

¹²⁴ Dictionnaire électronique *Le Grand Robert*.

L'emprunt sémantique à l'anglais est un phénomène tout à fait récent. Il ne se fait véritablement sentir que depuis quelques décennies. En effet, on observe depuis une vingtaine d'années un nombre de plus en plus grand de ces emprunts dans les publications françaises et dans l'usage général.

Le principal vecteur des emprunts sémantiques est les journalistes, les traducteurs et les publicitaires. Les magazines, la radio, la télévision, la presse écrite, la publicité sous toutes ses formes diffusent en France et au-delà, des emprunts sémantiques comme :

- « réaliser » dans le sens de « se rendre compte » sens du verbe « *to realize* » en anglais,
- « trafic » pour « circulation »,
- « opportunité » pour « occasion »,
- « administration » pour « gouvernement ».

Ces emplois se diffusent dans le grand public français sans que les locuteurs soient réellement conscients de leur caractère d'emprunts à l'anglais.

2.5.3. Le calque

Selon GAUDIN et GUESPIN, *on parle de calque lorsque des locuteurs utilisent, dans une langue cible, un signifiant qui existe en lui attribuant un signifié nouveau, par emprunt d'une valeur sémantique présente dans une langue source, ou quand un signe emprunté est intégré formellement par une traduction littérale. Il y a alors transposition d'un mot ou d'une construction d'une langue dans une autre, par traduction*¹²⁵. Par exemple, le mot français *gratte-ciel* est le résultat d'une traduction mot à mot du terme anglo-américain *skyscraper*.

¹²⁵ GAUDIN. F et GUESPIN. L., *Initiation à la lexicologie française : de la néologie aux dictionnaires*, Coll. Champs linguistiques. 1^{re} édition. 2^e tirage, Édition Duclot, 2002, p. 298.

Voici quelques exemples de locutions et lexies françaises calquées sur l'anglais

Terme originel anglais	Calque en français
Honeymoon	Lune de miel
Skyscraper	Gratte-ciel
Gentleman	gentilhomme
Learner	apprenant
Welcome	bienvenue
Snowboard	Planche à neige

GAUDIN et GUESPIN distinguent utilement deux types de calque : *calque formel* et *calque sémantique*.

2.5.3.1. Le calque formel

Appelé aussi *calque morphologique*¹²⁶. Pour SABLAYROLLES, ce type d'emprunt n'est identifiable que si l'on connaît la lexie étrangère d'origine, qui lui est antérieure, sur laquelle elle a été modelée. Pour lui, il s'agit pour ce type d'emprunt, *d'une francisation d'une lexie étrangère, dont on garde la structure ou l'image. Il consiste en la traduction littérale d'expressions étrangères ; les signes sont nouveaux, mais formés d'éléments préexistants.*¹²⁷

Les calques formels sont devenus de plus en plus nombreux au point qu'ils sont devenus imperceptibles. Par exemple, le composé géographique *nord-américain* est formé sur le modèle anglo-saxon : *North américain*.

2.5.3.2. Le calque sémantique

D'après GAUDIN et GUESPIN, le calque sémantique relève de la néologie sémantique. D'ailleurs, de nombreux auteurs, à l'instar et à la suite d'Antoine MEILLET, parlent pour les calques sémantiques d'emprunts sémantiques.

¹²⁶ Terme forgé par J-F SABLAYROLLES.

¹²⁷ GAUDIN, F et GUESPIN, L., *Initiation à la lexicologie française : de la néologie aux dictionnaires*, Coll. Champs linguistiques. 1^{re} édition. 2^e tirage, Édition Duclot, 2002, p. 298.

En contrepartie, d'autres linguistes voient dans le calque sémantique un emploi fautif, une interférence entre les deux langues pratiquées par les locuteurs bilingues. Il s'agit le plus souvent d'une contamination inconsciente, puisque l'influence de la langue étrangère passe souvent inaperçue.

Le calque sémantique consiste à emprunter des sens nouveaux pour un signifiant préexistant. Par exemple¹²⁸, la langue française n'a pas emprunté le verbe anglais « *to realize* », par contre, elle a décalqué le sens de ce verbe « *se rendre compte avec précision, exactitude* ».

Ensuite, elle a utilisé le même signifiant, le verbe « *réaliser* », ayant pour sens « *faire exister une réalité concrète* », et elle lui a attribué le sens du verbe « *to realize* ». Ainsi, un nouveau sens s'ajoute au x sens du verbe « *réaliser* ».

Remarque :

Les emprunts peuvent être faits de façon directe, c'est-à-dire d'une langue A vers une langue B, ils sont appelés *emprunts directs*. Comme ils peuvent être indirects, c'est-à-dire une langue A emprunte à une langue B via une (ou plusieurs) langue vectrice C. Par exemple, le mot café de l'arabe « *qahwa* » est passé au français par le turc « *qahwé* » via l'italien, c'est un emprunt indirect.

¹²⁸ Loc.cit.

2.5.4. Schéma récapitulatif des types d'emprunt linguistique

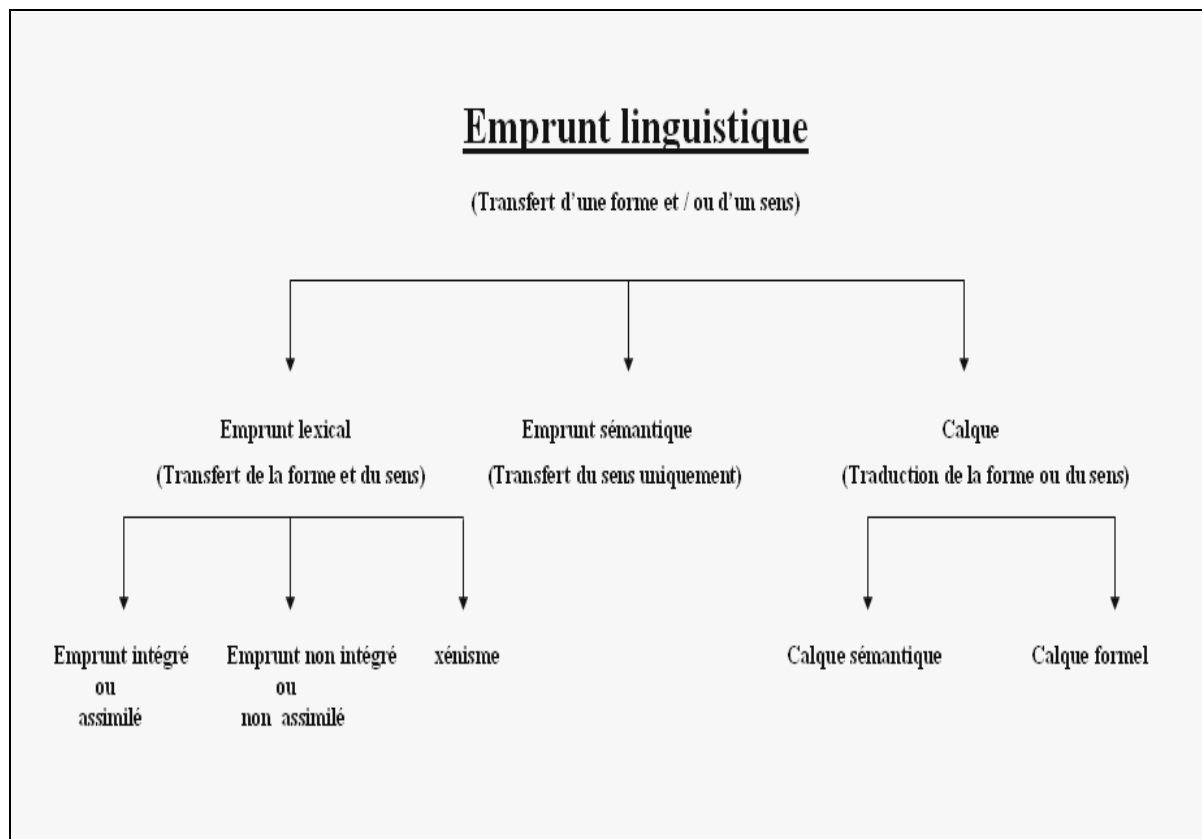


Figure 2.2

2.6. Critères d'intégration et assimilation des emprunts

On peut facilement remarquer que les emprunts ont au départ des particularités étrangères phonétiques, morphologiques ou autres par rapport au système d'accueil. Des particularités étrangères qui finissent, assez souvent, par disparaître lors de l'assimilation de et l'intégration de l'emprunt. Il est même évident que le locuteur ordinaire n'a pas conscience d'utiliser si souvent des mots étrangers : tous ne lui apparaissent pas comme tel, car certains, anciens dans la langue, ont été totalement assimilés. Rares sont les lexies qui restent intactes.

L'emprunt a pour ultime phase l'intégration dans la langue cible. Il peut être intégré par différentes façons, on générale, on distingue trois. GUILBERT, GUESPIN et GAUDIN distinguent des critères objectifs de caractères linguistiques, outre, les critères phonologiques, morphosyntaxiques et sémantiques.

2.6.1. Critères phonologiques

L'intégration phonétique est devenue de plus en plus rarissime. L'évolution des moyens audiovisuels fait entendre aux locuteurs une prononciation conforme au phonétisme étranger, ainsi que l'enseignement et la maîtrise des langues étrangères. Choses qui rendent impossible l'irrespect des lois phonétiques des langues étrangères, d'où la déformation de la prononciation des lexies d'origine étrangères. Des exemples comme « *paquebot* » et « *redingote* » venant de l'anglais « *packet-boat* » et « *riding-caot* », où se sont réalisées des transformations phonétiques complètes, sont impossibles de nos jours.

En général, les transformations phonétiques s'accompagnent toujours de transformations graphiques. Le passage du xénisme (première phase) à l'emprunt intégré (dernière phase) comporte et exige des accommodations phoniques ou/et graphiques, du moment que les systèmes linguistiques de la langue cible et de la langue source sont très rarement identiques. Ex. « *overloop* » en anglais donne « *varlope* » en français. Il est à signaler que le critère phonologique ou graphique a cessé d'être pertinent de nos jours.

2.6.2. Critères morphosyntaxiques

Selon L. GUILBERT, les critères morphosyntaxiques sont plus pertinents quant à l'installation de la lexie empruntée dans le lexique français. Lorsqu'un emprunt a suffisamment ou complètement intégré sa langue cible, il devient à son tour productif sur le plan de la créativité. On parlera alors d'une intégration pleinement réussie.

*Un mot étranger dès le moment où il sert de base à une dérivation selon le système morphosyntaxique français est véritablement intégré à notre langue*¹²⁹. Par exemple :

- « *sprint* » a donné le verbe « *sprinter* » et le nom « *sprinteur* ».
- « *Stress* » a donné le verbe « *stresser* ».

GUILBERT, parle d'un autre critère d'intégration morphosyntaxique. Il s'agit d'un mot étranger fonctionnant comme deuxième élément de composition en liaison avec des mots français. Ex. « *gadget* » dans « *appareil-gadget* » et « *avion-gadget* ».

¹²⁹ GUILBERT L., *La créativité lexicale*, coll. Langue et langage, Ed. Larousse, 1975, p.97.

2.6.3. Critères sémantiques

Des éléments d'appréciation sur l'installation de la lexie étrangère, dans le lexique de sa langue d'accueil, sont fournis par la transformation sémantique de cette lexie.

Comme nous l'avons mentionné, précédemment, l'emprunt a souvent un signifié monosémique lors de sa première phase d'introduction dans sa langue d'accueil. Il se caractérise par une restriction de sens par rapport à sa langue source. Mais, une fois la lexie empruntée s'est acclimatée à son nouveau système linguistique, l'intégration sémantique peut se manifester, par une extension sémantique de cette lexie. En acquérant de nouveaux sens, la lexie empruntée se trouve ainsi libérée d'un domaine qui lui a été jusqu'alors réservé pour retrouver d'autres domaines qui lui ont été interdits auparavant.

Par exemple, la lexie « *challenger* » ou « *challengeur* » a quitté le domaine du sport pour se généraliser à d'autres domaines. Le sens de la lexie « *challenger* » n'est plus restreint à celui de défi à un tenant d'un titre, son sens s'est élargi pour désigner un défi tout court.

Le dictionnaire Le Grand Robert de la langue française propose la définition suivante, en mettant l'accent sur l'extension de sens que le mot *challenger* a subi dans le 2 :

Challengeur [GalSFZY] n. m. ÉTYM. 1961; forme francisée de *challenger**; de *challenge*.

Syn. De *Challenger*.

1- Sports. Boxeur, et, par ext., tout sportif, toute équipe qui cherche à enlever le titre au champion*.

2- Par ext. (polit., écon.). Compétiteur, rival.

2.7. Emprunts et langues d'origine des emprunts

Pendant plusieurs décennies la langue française a emprunté un nombre important de termes d'origines étrangères à différentes langues (mortes ou vivantes) à travers le monde, sous quelques soient les conditions historiques, économiques, politiques, religieuses ou autres. En ce qui concerne notre travail de recherche, nous n'allons pas évoquer toutes les langues auxquelles la langue française a recouru pour s'enrichir au cours de son histoire langagière¹³⁰. Nous n'évoquerons dans cette partie que les cas rencontrés dans notre corpus.

Le corpus que nous avons collecté contient des emprunts majoritairement anglais et arabes (avec ces deux variantes classique et dialectale).

2.7.1. Emprunt à l'anglais

Rien qu'en observant les habitudes langagières des français, on réalise à quel point les expressions, les réactions, le vocabulaire sont teintés de mots anglais. La langue française a beaucoup emprunté à l'anglais et continue d'emprunter jusqu'à aujourd'hui avec une fréquence alarmante. Le répertoire de la Délégation générale à la langue française en recense plus de 3 000 anglicismes en 2008. Dans son livre intitulé *Le Petit Gabi : Dictionnaire des anglicismes du Canada français*, Antoine Gaborieau note qu'il a recensé beaucoup d'anglicismes chez les Français.

Les emprunts de l'anglais au français comme « mail », « internet », « parking » constituent une méthode de création tout à fait naturelle de néologismes.

Les emprunts étrangers venant de l'anglais sont appelés *anglicismes* chez les non spécialistes, or qu'on parle beaucoup plus de *Franglais*¹³¹ chez les linguistes. ETIEMBLE, se demandait en 1973 dans son ouvrage *Parlez-vous franglais*, s'il n'était pas temps de nommer ces anglicismes, franglais en formulant la question suivante : *faudra-t-il appeler bientôt franglais, ce français émaillé de vocables britanniques, que la mode actuelle nous impose ?*¹³²

¹³⁰ Vous pouvez trouver tous les détails concernant l'histoire des emprunts étrangers français dans l'ouvrage d'Albert DAUZAT, intitulé *Tableau de la langue française : origine — évolution — structure actuelle*, publié à la petite bibliothèque Payot, Paris 6^e en 1967.

¹³¹ Mot-valise utilisé par Etienne dans son essai *Parlez-vous franglais ?*

¹³² ETIEMBLE R., *Parlez-vous franglais?*, Paris: Gallimard, 1973, p.48.

2.7.1.1. Les anglicismes ou franais

Selon le dictionnaire *Le Grand Robert*, un anglicisme est d fini comme  tant une *faon de s'exprimer, tournure propre   la langue anglaise*.

BONNAFFE souligne dans son *dictionnaire  tymologique et historique des anglicismes* que les anglicismes sont *des faons de parler emprunt es   la langue anglaise et transport es dans notre langue*¹³³, c'est- -dire la langue franaise

2.7.2. Emprunt   l'arabe

La langue franaise a aussi emprunt    la langue arabe un grand nombre de mots d'origine arabe, le dictionnaire *Le Grand Robert* recense une centaine. La plupart des emprunts arabes sont pass s de l'arabe au franais via l'espagnole, cela se justifie par la pr sence des musulmans en Espagne durant la civilisation andalouse.

Les emprunts ont  t  faits   la langue arabe du Moyen  ge sans distinction g ographique, mais c'est au temps de l' poque coloniale et de la conqu te de l'Afrique du Nord que les emprunts arabes ont connu leur apog e. Le contact avec les populations autochtones tunisiennes, alg riennes, marocaines et libyennes a fait passer des termes propres et sp cifiques   ces populations dans la langue franaise.

Ex. gourbi, bled, gommier de la langue arabe alg rienne.

¹³³ HOLUBOVA Eva., *Niveaux de circulation des emprunts dans l'argot commun des jeunes* (2008), http://www.Diplomava_prace_Eva_Holubova_q3dtt.pdf, Consult  le 31/12/2010   16 h 41.

2.7.2.1. Le phénomène de l'« Algérianisme »

La langue arabe est une langue sémitique. Elle distingue ces formes spécifiques, qui sont l'arabe classique qui est considérée comme la langue du Coran, l'arabe moderne standard et enfin les différents dialectes. Sans oublier la langue berbère parlée par une minorité algérienne, devenue officielle en 1995.

Dans ce travail de recherche, le corpus choisi est un journal quotidien algérien. Pays qui a comme langue officielle l'arabe classique, et qui enseigne à l'école un arabe moderne standard et qui utilise un arabe dialectal (variant selon les régions) dans ses échanges communicationnels quotidiens. On distingue ainsi l'algérois parlé dans la capitale de l'Algérie, le constantinois parlé à l'est du pays, etc.

Alors qu'on est-il du français en Algérie ou du français d'Algérie ? Le linguiste algérien Brahim KETHIRI¹³⁴, parle de ce français comme étant un emploi particulier de la langue française traduisant des réalités culturelles différentes de celles de France.

KETHIRI notait à propos de ce français à particularités algériennes qu'il est *une façon d'être, une volontaire affirmation de soi qui se réalise par l'exercice d'un travail sur toutes les potentialités de la langue française*¹³⁵. Un français à coloration verte, blanche et rouge qu'il nomme *Algérianisme*.

L'*algérianisme* est donc, selon le linguiste algérien DARRADJI, un mode d'expression ou un usage du lexique de la langue française, qui puise sa normalité du sentiment collectif partagé par l'ensemble des membres de la communauté linguistique algérienne à propos d'un écart référentiel.

En un mot, l'algérianisme, est désormais un français façonné par les écrivains, les journalistes et même les usagers de cette langue, dont le but est d'accélérer l'intercompréhension entre les francophones algériens.

¹³⁴ KETHIRI Brahim., *Du français en Algérie... au français d'Algérie*, Synergies Algérie n°4- 2009 pp. 57-68, Ressourcescla.univfcomte.fr/gerflint/Algerie4/khetiri.pdf. Consulté le 17/06/2010 à 20 h 14.

¹³⁵ Idem.

Un français employé consciencieusement et volontairement, c'est pour cela qu'il ne peut plus continuer à *être vu comme des réalisations plus ou moins déviantes par rapport au bon usage censé être de France codifié dans les grammaires et répertorié dans les dictionnaires, ou par rapport à un usage moins classique, mais qui resterait strictement hexagonal*¹³⁶.

KETHIRI et même plusieurs autres linguistes algériens parlent d'une nouvelle écriture dont les enjeux se dessinent en Algérie et avec des plumes d'algériens. Pour eux, un français endogène aux couleurs de l'emblème algérien est en train de voir le jour.

¹³⁶ KHETIRI Brahim., *Du français en Algérie... au français d'Algérie*, Synergies Algérie n°4- 2009 pp. 57-68, Ressourcescla.univfcomte.fr/gerflint/Algerie4/khetiri.pdf. Consulté le 17/06/2010 à 20 h 14.

Conclusion

L'emprunt est un phénomène linguistique dont l'étude va de pair avec l'histoire de la formation d'une langue.

Une langue très plastique et flexible comme le français a emprunté et continue toujours d'emprunter les mots (directement ou indirectement) aux autres langues étrangères mortes ou vivantes. En outre, les langues de civilisation sont constamment enrichies par de nouveaux mots, gagnés par n'importe quelle voie. En effet, les emprunts répondent et servent aux besoins les plus pressants et contribuent à augmenter le confort des usagers pour s'exprimer.

De l'emprunt bien intégré au terme étranger simplement cité, que certains linguistes appellent « xénisme », il existe toute une gamme de mots, qui donnent à la fois la couleur locale aux récits, aux reportages, et l'exactitude conceptuelle aux études.

La distinction qui consiste à séparer les emprunts dits de nécessité de ceux dits de luxe n'est pas juste. Puisqu'il n'est pas abusif de posséder plusieurs termes pour un mot, c'est une édification, un développement de la langue. Les usagers eux-mêmes et eux seuls choisissent quels mots superflus survivent et lesquels vont mourir.

Néanmoins, *des emprunts massifs peuvent modifier la physionomie du lexique d'une langue, comme se fut le cas pour les emprunts de l'anglais au français entre le XIII^e et le XV^e siècle* »¹³⁷.

L'emprunt aux autres langues étrangères constitue certes un processus naturel d'enrichissement de la langue française. Comme il est aussi, la source de plusieurs préoccupations comme nous le rapporte George MOUNIN : « *les problèmes linguistiques posés par l'emprunt sont surtout : l'intégration au système phonologique de la langue emprunteuse, les modifications de sens et le réajustement des paradigmes lexicaux troublés par le mot nouveau* ».¹³⁸

¹³⁷ MOUNIN G., *Dictionnaire de la Linguistique*, PUF, Paris, 1974, 124.

¹³⁸ Loc.cit.

PARTIE PRATIQUE

A large, elegant, brownish-red flourish or scrollwork design that frames the central text. It starts with a large loop at the top, descends, and then curves back up to form a second loop at the bottom.

ETUDE
LEXICOSEMANTIQUE

CHAPITRE 3

ETUDE LEXICOSEMANTIQUE DES NEOLOGISMES

(Cas du journal *El Watan*)

Le dernier chapitre de ce travail de recherche portant sur la néologie et les néologismes écrits, constituant la partie pratique, est entièrement consacré à l'analyse d'un corpus se composant de néologismes relevés dans un organe de presse écrite étatique : le journal généraliste quotidien algérien *El Watan* (mot arabe ayant pour signification *la patrie*). Les néologismes, outre les créativités lexicales et les emprunts, seront analysés au niveau de la forme et du sens où seront reconsidérés ces nouveaux rapports entre forme et sens, du moment que notre travail de recherche se propose de faire une étude et une analyse lexicosémantique des néologismes collectés dans le journal *El Watan*.

La naissance d'une nouvelle lexie engendre automatiquement la naissance d'un nouveau signifiant et/ou un nouveau signifié. Pour analyser ce nouveau rapport entre signifiant/signifié, c'est-à-dire la relation forme/sens, on fera appel à des disciplines qui ont pour objet l'étude et l'analyse des mots de la langue française. Pour analyser la forme (morphologie) des mots nouveaux, elle nous sera d'une grande utilité la discipline de la *lexicologie* et afin d'analyser le sens (signification) des néologismes relevés, on fera appel à une discipline ayant pour objet d'étude le sens des mots, des phrases : la *sémantique*.

Avant de nous lancer dans l'analyse des lexies (mots, expressions et phrases), nous avons estimé qu'il était utile de définir et de présenter les disciplines qui vont concourir à l'analyse des néologismes.

3.1. La lexicologie

Discipline récente et branche de la linguistique, *conçue comme étude scientifique des structures du lexique*¹³⁹. La lexicologie se définit donc comme *l'étude du lexique, du vocabulaire d'une langue, dans ses relations avec les autres composants de la langue*. La lexicologie étudie non seulement tous les mots attestés d'une langue, mais aussi tous les mots potentiellement « attestable ». La lexicologie se distingue nettement de la lexicographie, qui est *l'étude de la confection des dictionnaires*¹⁴⁰.

La lexicologie compte deux branches

- *La morphologie lexicale (morphosémantique)* : elle est en rapport avec la forme des mots. Elle a pour objectif *la description des règles qui régissent la structure interne des mots, c'est-à-dire les règles de combinaison entre les morphèmes racines pour constituer des mots*¹⁴¹.

Elle étudie aussi tous les procédés morphologiques de création de nouvelles unités lexicales à partir de celles déjà existantes, du point de vue de la forme et du sens.

- *La sémantique structurale* : elle est en relation avec la sémantique lexicale, elle étudie l'organisation sémantique du lexique, en analysant le sens des mots surtout à partir de la notion de sème.

¹³⁹ DUBOIS J. et al, *Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage*, Larousse-Bordas/HER, Paris, 1999, p 281.

¹⁴⁰ GAUDIN. F et GUESPIN. L., *Initiation à la lexicologie française : de la néologie aux dictionnaires*, coll. Champs linguistiques. 1^{re} édition. 2^e tirage, Édition Duculot, Bruxelles, 2002, p.7.

¹⁴¹ DUBOIS J. et al, *Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage*, Larousse-Bordas/HER, Paris, 1999, p 311.

3.2. La sémantique

Elle se définit toujours par rapport à son objet d'étude : le *sens*. La sémantique se définit de façon générale comme étant *l'étude du sens*¹⁴². Or qu'elle se définit de façon plus spécifique comme *l'étude du sens des mots*¹⁴³ par Pierre GUIRAUD.

On peut citer aussi la définition de C. LERAT, qui définit la sémantique comme *l'étude du sens des mots, des phrases et des énoncés*¹⁴⁴, le champ d'étude de la sémantique est plus large que celui proposé par Pierre GUIRAUD.

3.3. Qu'est-ce que la Lexicosémantique¹⁴⁵ ?

Une étude ou une analyse lexicosémantique consiste à rapprocher deux disciplines dont on peut dire qu'elles sont inhérentes à l'étude du lexique, qui peut être envisagée sous différents angles : la forme (morphologie), le sens (sémantique) et la distribution (syntaxe).

L'unité lexicale n'existant qu'en tant que *forme* ayant un *sens*, la lexicologie prend en considération la totalité du signe linguistique : *signifiant* et *signifié*. L'étude du lexique se fera donc en relation avec la morphologie lexicale, mais aussi en relation avec la sémantique lexicale — sachant que cette dernière a pour objet l'étude des significations linguistiques.

Au cours de cette analyse, nous insisterons sur la relation entre forme et sens, parce que tous simplement toute création linguistique met en jeu l'association d'une forme à un sens. L'objectif de ce mémoire est de dégager, à partir de critères formels bien précis, les différents sens des néologismes collectés.

¹⁴² TAMBA-MECZ I., *La sémantique*, coll. Que sais-je, 3^e édition corrigée, édition PUF, Paris, 1994, p.3.

¹⁴³ GUIRAUD P., *La sémantique*, coll. Que sais-je, 9^e édition mise à jour, édition PUF, Paris, 1979, p.5.

¹⁴⁴ *Survол historique de la sémantique*, <http://www.docentes.unal.edu.co/jahreyes/docs/semantique%203.ppt>, Consulté le 27/10/2011 à 21 h 1.

¹⁴⁵ Du moment que la graphie du terme « *lexicosémantique* » ne figure pas sur les dictionnaires, et pour proposer une transcription correcte, nous nous sommes référés aux règles morphologiques qui régissent les mots formés par le préfixe « *lexico* ». D'après le dictionnaire électronique *ANTIDOTE* : les mots formés avec ce préfixe s'écrivent sans trait d'union ex. « *lexicostatistique* ». Le trait d'union est cependant nécessaire si la jonction du préfixe avec le mot qui suit provoque une séquence de deux voyelles normalement insécables ex. « *lexico-informatique* ».

3.4. Présentation du corpus

Le corpus de ce travail de recherche est une liste de néologismes extraits individuellement et semi - automatiquement à partir d'un journal généraliste quotidien algérien nommé *El Watan*. Le corpus est assez large puisqu'il s'étale sur une période de quatre mois, de décembre 2010 jusqu'au mois de mars 2011.

Le corpus comporte 300 néologismes (créativités lexicales et emprunts), collectés dans deux rubriques d'*El Watan* : **COMMENTAIRE** et **POINT ZERO**. Les néologismes ont été collectés selon une méthode, de façon à faciliter leur traitement et analyse.

Les néologismes de chaque rubrique ont été collectés séparément, on a ainsi enregistré 136 néologismes dans la chronique **POINT ZERO** et ont été enregistrés 164 néologismes dans **COMMENTAIRE**. Les néologismes collectés dans chaque rubrique sont séparés en deux : créativités lexicales et emprunts, qui sont eux-mêmes séparés et classés par mois, c'est-à-dire selon le mois de leur apparition dans le journal. Les résultats sont présentés en pourcentage à l'aide d'un histogramme (un graphique à secteurs 3D), pour permettre une présentation visuelle des résultats comme suit :

- **COMMENTAIRE**

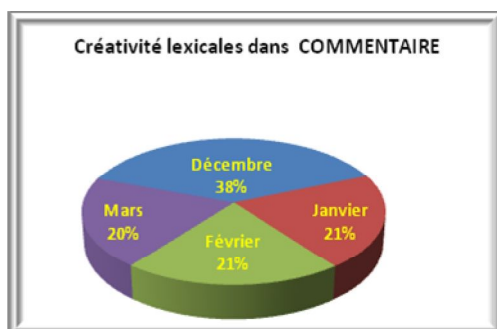


Figure 3.1

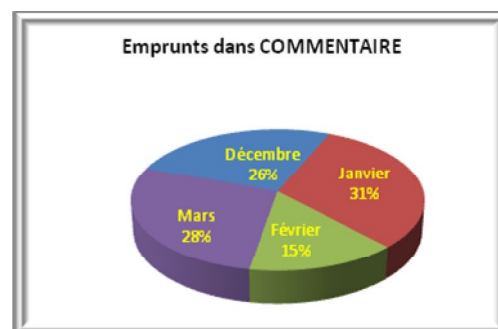


Figure 3.2

- Chronique *POINT ZERO*

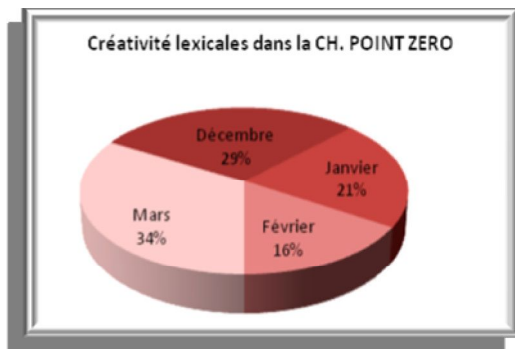


Figure 3.3

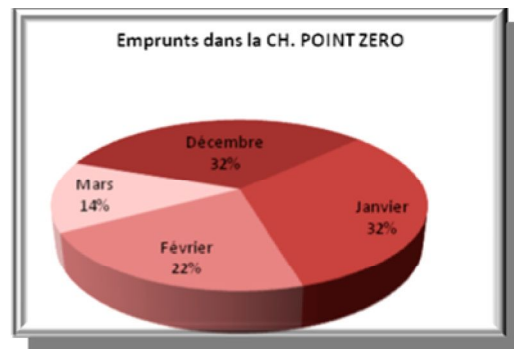


Figure 3.4

3.4.1. Présentation du journal *EL WATAN*

El Watan (*La Patrie*) est un quotidien généraliste algérien en langue française fondé en 1990 par un groupe de journalistes issus d'*El Moudjahid*. Il est depuis devenu le journal de référence francophone algérien proche de certains cercles du pouvoir. Son tirage dépasse les 200 000 exemplaires par jour. Ses éditions sont étoffées de nombreux dossiers, sur l'économie, la diplomatie, la culture et tous les autres domaines de la vie¹⁴⁶.

3.4.2. Présentation de la chronique « *POINT ZERO* » et le « *COMMENTAIRE* »

La chronique « *POINT ZERO* », le « *COMMENTAIRE* » sont des espaces rédactionnels qui figurent sur la dernière page du journal *El Watan*. La première se trouve en bas de page où elle occupe un petit espace tout en s'organisant en deux colonnes, elle est assurée par le chroniqueur Chawki AMARI, également auteur et dessinateur. Par contre, le deuxième espace rédactionnels, qui est un commentaire journalistique, occupe la partie gauche de la dernière page, elle s'organise en une seule colonne au long de la page et elle est assurée par un groupe de journalistes. Les deux espaces rédactionnels figurent sur la même page que les célèbres caricatures de Hicham Baba Ahmed (Le Hic) et de Maz.

¹⁴⁶ Fr.wikipedia.org/wiki/El_Watan, Consulté le 17/09/20011 à 19 h 20.

3.5. Constitution du corpus

La constitution d'un corpus de néologismes n'est pas une tâche aisée et facile. La difficulté réside, selon SABLAYROLLES, dans

- le choix de l'unité considérée comme pertinente,
- la durée variable de la nouveauté,
- la relativité de la nouveauté dans les circonstances d'interlocution (nouveau par rapport à quoi et à qui),
- le rôle attribué aux dictionnaires.

Pour distinguer une unité linguistique nouvellement créée d'une unité linguistique déjà existante, des critères de sélection s'imposent :

3.5.1. Les critères de sélection des néologismes

3.5.1.1. les critères lexicographiques

L'utilisation des ouvrages lexicographiques dans la détermination du caractère néologique de la lexie est importante. SABLAYROLLES pense que *pour mesurer le caractère néologique d'unités lexicales, il semble bon de se référer à des dictionnaires d'usage courant, remis à jour régulièrement et contemporains des énoncés sur lesquels on effectue le relevé, tout en gardant en tête leurs imperfections et leur retard dans l'introduction de nouvelles unités dans leur nomenclature*¹⁴⁷. SABLAYROLLES a certes signalé le rôle important des dictionnaires dans la sélection des néologismes, mais il n'hésite pas aussi à signaler leur retard quant à l'intégration de nouvelles lexies afin d'être à jour avec la langue des usagers. L'ensemble des ouvrages lexicographiques, notamment, les dictionnaires d'usage courant, dictionnaires d'usage spécialisés, dictionnaires d'expressions et autres dictionnaires constitue *le corpus d'exclusion*.

¹⁴⁷ SABLAYROLLES J-F., *Fondements théoriques des difficultés pratiques des traitements des néologismes* (2002). <http://www.cairn.info/revue-française-de-linguistique-2002-1-page-97.htm>. Consulté le 15/12/2010 à 11 h 19.

- **Le corpus d'exclusion**

Est un ensemble d'ouvrage de référence, sur lesquels on va se baser afin de vérifier la présence ou l'absence des néologismes candidats. La consultation d'un corpus d'exclusion nous permet d'identifier les néologismes. Un corpus d'exclusion peut être constitué de dictionnaires d'usage courant, dictionnaires d'usage spécialisés, dictionnaires des expressions et citations, etc.

3.5.1.2. Les critères typographiques

M-F MORTUREUX pense que certains mots sont présentés explicitement comme des mots nouveaux. Ils sont signalés par toute une gamme de possibilités typographiques : guillemets, caractère italique, etc. Toutefois, il y a d'autres néologismes qui fonctionnent comme le reste du vocabulaire, dépourvus de toute signalisation, compliquant ainsi leur repérage. Seule l'intuition du locuteur généralement sensible à la nouveauté d'un vocable peut être utile lors du repérage des néologismes, en se fiant à un sentiment néologique.

- **Le sentiment néologique**

Du moment que nous avons procédé au repérage et l'extraction des néologismes de manières manuelle et individuelle dans un premier temps. Nous nous sommes beaucoup plus fiés à notre intuition néologique. Pour nous une lexie néologique serait une lexie sentie comme telle, c'est-à-dire une lexie qui conserve une certaine *saveur de nouveauté*¹⁴⁸ et qui diffuse et dégage un « *Parfum de nouveauté* »¹⁴⁹. La subjectivité étant le maître à bord, le sentiment néologique varie d'une personne à une autre.

¹⁴⁸ Expression employée par J-F SABLAYROLLES dans son ouvrage *La néologie en français contemporain* p.182.

¹⁴⁹ SABLAYROLLES J-F., *Fondements théoriques des difficultés pratiques des traitements des néologismes* (2002). <http://www.cairn.info/revue-française-de-linguistique-2002-1-page-97.htm>. Consulté le 15/12/2010 à 11 h 19.

Tous les critères que nous avons cités ci-dessus s'avèrent incontournables dans la délimitation des lexies néologiques dans un organe de presse écrite francophone étatique. Néanmoins, ils sont inefficaces lorsqu'il s'agit de délimiter des lexies supérieures au mot simple : comme c'est le cas des expressions figées, expressions lexicalisées et syntagmes. Dans ce cas de figure, d'autres critères de sélection entrent en jeu. Tels des critères mettant en jeu des savoirs linguistiques et culturels.

3.6. Méthodologie de la collecte des néologismes

Toute recherche sur les néologismes doit s'assigner une méthodologie indispensable lors de la constitution d'un corpus.

Pour notre cas, nous avons fait exprès de choisir un journal quotidien, pour l'établissement d'un corpus assez large ; chose qui aurait été impossible si nous avions choisi une revue scientifique ou technique, par exemple, où l'on aurait affaire uniquement à des terminologies de spécialités ou technoclectes.

Durant cette étape de la recherche, nous nous sommes assigné les tâches suivantes :

- Nous avons téléchargé le journal *El Watan* sur leur site officiel : <http://www.elwatan.com> sur une période qui s'étale du 01/12/2010 jusqu'au 31/03/2011.
- Nous avons dressé un tableau pour nous faciliter la collecte et l'organisation des néologismes candidats, que vous pouvez retrouver et consulter au niveau des annexes.
- Nous nous sommes intéressés à une chronique : Point Zéro et un Commentaire, que nous avons lu une première fois, tout en y cherchant les mots qu'on suspecté néologiques.

- Afin de garantir des résultats plus exacts, nous avons effectué une deuxième lecture à l'aide d'un logiciel de correction¹⁵⁰ capable de détecter tout écart à la norme.
- En suite, nous avons procédé à la vérification des néologismes candidats¹⁵¹ en consultant un corpus d'exclusion, internet et autres supports.
- En fin, nous avons séparé les créativités lexicales des emprunts et nous avons dressé la liste finale contenant les lexies néologiques, constituant notre corpus d'analyse.
- Entreprendre l'étude et l'analyse des néologismes en se rapportant à la partie théorique (chapitre 1 et 2) et aux données préalablement citées.

3.7. Nomenclature des Néologismes

Les néologismes vont être étudiés et analysés de façon séparée, comme nous l'avons fait au niveau de la partie pratique : les créativités lexicales sont séparées des emprunts. On analysera d'abord les créativités lexicales de notre corpus, puis on passera à l'analyse des emprunts. Outre la liste des néologismes collectés, des histogrammes sont établis afin de rendre compte de la fréquence des phénomènes étudiés.

3.7.1. Nomenclature des créativités lexicales

Nous avons recensé en tout 209 créativités lexicales dans la chronique et le commentaire, réparties presque en pourcentage égal. Les résultats sont représentés à l'aide d'un histogramme comme suit :

¹⁵⁰ *Druide Antidote RX – 2008*, est un correcteur, dictionnaires et guides de la langue française.

¹⁵¹ Vous pouvez consulter les tableaux des néologismes candidats en annexe.



Figure 3.5

Les créativités lexicales collectées sont présentées selon le mois de leur apparition dans la rubrique concernée.

3.7.1.1. Les créativités lexicales collectées dans *COMMENTAIRE*

◆ Le mois de décembre 2010 :

- | | |
|--------------------------------------|---|
| - « Il faut sauver le soldat Rayan » | - Politico-militaire |
| - Un avant et un après 11 septembre | - <i>L'après-militaire</i> |
| - Demi-caciques | - L'ex-GSPC |
| - Le non-suivi | - ENE (étranger non européen) |
| - « 11 septembre bis » | - Déghétoisation |
| - Des non-êtres | - Civilisationnelle |
| - Des sous-êtres | - IDE (Investissements directs étrangers) |
| - « despotisme éclairé » | - Un accord - cadre |
| - Interpalestinienne | - La guerre des monnaies |
| - « Nobélisé » | - Des transmissions familiales du pouvoir |
| - Un prix Nobel de « la guerre » | - L'après - Bouteflika |
| - La délégitimation | - L'ex - FIS |
| - Ghetto économique | - Non-observance |
| - Région martyre | - La non-reconnaissance |
| - Occupant-occupé | - <i>De l'UMA à l'« UME »</i> |
| - Beaucoup trop | - L'arrière-pays |
| - « livré » aux quatre vents | |
| - Militaire-civil | |

- Une union maghrébine de l'émeute (UME)
- La mal vie
- Le mal être
- Les câbles wikileaks
- La horde salafiste
- Le salafisme
- Rite ibadite
- Les salafistes

◆ **Le mois de janvier 2011 :**

- Recasement
- Les heureux recasés
- *L'atout déconcentration*
- *Crise et protesta*
- Syndicats maison
- La chef
- Des demi-mesures
- « journée chômée et payée »
- Printemps noir
- Les porte-flambeaux
- La panne historique
- Torches vivantes
- l'amazighité
- Post-indépendance
- La main de fer d'hier, sans gant de velours
- Politico-juridique
- A-démocratique
- Realpolitik
- SMIG démocratique
- Révolution du jasmin
- Sauver le soldat Moubarak
- Moyenorientaux
- « dézerhouniser »

◆ **Le mois de février 2011 :**

- Alger « zone interdite »
- « préemployés »
- Radicaliste
- Indétrônable
- Arabo-musulman
- « pharaon »
- Dictateur de Carthage
- Sous-dimensionnant
- Pro-Bouteflika
- Muselage
- Constitutionnalisation
- Le degré zéro de la Communication
- Technicopolitique
- Une alliance islamo-conservatrice
- Islamo-conservateur (un pouvoir)
- Génocidaire

- Une feuille de route politique
- Non-communication
- Des questions-clés
- Des « samedis pour le changement »
- Fou de Tripoli
- Des officiels
- MENA (Moyen-Orient et Afrique du Nord)

◆ **Le mois de mars 2011 :**

- Des ex -« démocraties populaires »
- Une position-clé
- République à papa
- *Irak bis ?*
- Pseudo-révolutionnaire
- Délégitimer
- (re) construite de nouveau
- Équilibrisme
- Gouvernance et chaos
- « Code de l'infamie »
- *Une marche en cache une autre*
- Les Benghaziis
- Pré carré
- Les marches qui font du deux en un
- *Moisson d'avril*
- Des légaux
- Un temps soit peu
- Parasitage
- L'après-Mondial
- La « Busherie »
- Bédouinisé
- Les trabendistes

3.7.1.2. Les créativités lexicales collectées dans la chronique POINT ZERO

◆ **Le mois de décembre 2010 :**

- *Dz-Files*
- L'appel du *zéro novembre*
- LMG (Libérez Mohamed Gharbi)
- S'est autosaisi
- les GLD
- Une peine à vivre
- On lui souhaite tout le courage du monde
- *Un nid de tristesse*
- Générosité verticale

- Monstre froid nourri au gaz de ville
- *Wikileaks*
- À la Boudiaf
- Femme de général devienne générale
- **DZ Street**
- Câbles WikiLeaks
- S'auto-efface
- *Les Droukdel*
- Entr'aperçu
- L'accélérateur de l'histoire
- L'après-Droukdel
- Desertec
- Allo TIZI
- Riches retraités
- Le Bouteflika
- Pré-enregistrés
- Hannachileaks
- *Quatre hommes et un dinar*
- Sous-évaluée
- Des harraga sans emballage

◆ **Le mois de janvier 2011 :**

- La Terre, ronde comme l'ennui
- Des Janviéristes
- L'islamoconservatisme
- Championnat des émeutes de première division
- Un officiel
- Un jeune casseur
- Absurde logique
- Frites-omelette
- Post-émeute
- Facebookeurs
- *Le double blanc*
- Ses appareils gardiens
- Délégitimer
- Antimarche
- Des brigades anti-immolations
- Anti-manifestant
- (re) marier
- *Autoexécutable*
- Petit pharaon sans pyramide
- DOK
- Un entretien fleuve

◆ **Le mois de février 2011 :**

- Des Ould Kablia
- Clientélistes
- Des immolés
- *La nouvelle Algérie, version 1.1*
- Le syndrome Ben Ali ou Moubarak
- Un WikiLeaks
- *Le premier des Mai*
- Une non - évolution
- Un officiel
- Un permis de tuer
- Les momificateurs
- 12S
- Un Raffarin
- Les cryptologues

- DOK
- La déesse facebook

◆ **Le mois de mars 2011 :**

- Des portables
- L'alimentaire
- *Libre, comme un samedi*
- Général T
- *Monsieur et Madame D. (DRS)*
- La post fin
- La non-linéarité
- *Un anti 8 Mars*
- Des antiBouteflika
- Les pro-Bouteflika
- *Lorman (normal)*
- *La revendication suicide*
- Un demi logement
- Les subversifs
- Des Chinois à la pelle
- Un DRS
- Saïd samedi
- Des facebookistes
- Une autocongratulation
- Pro
- Anti
- Une guerre peut en cacher une autre
- Un mot qui en cache souvent un autre
- Les pro-El Gueddafi
- Les antiEl Gueddafi
- Un 12S
- *Hier c'est déjà demain*
- L'avant compte rendu
- Que vat- il se passer hier
- Si le Maroc a gagné
- Voyeuriste
- République Batatière
- Flexy

3.7.2. Nomenclature des emprunts linguistiques

Ont été collectés en tout 91 emprunts dans notre corpus. Les résultats détaillés sont représentés en pourcentages à l'aide d'un graphique à secteurs comme suit :

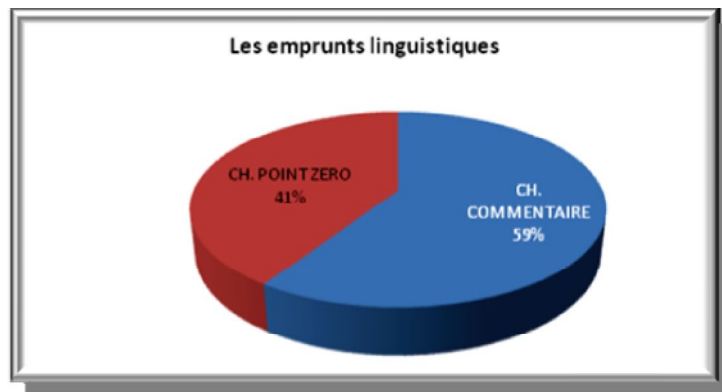


Figure 3.6

On peut facilement remarquer que *COMMENTAIRE* est en tête avec un pourcentage de 59 % représentant 54 emprunts sur un total de 91. Or que la chronique *POINT ZERO* vient en seconde position avec pourcentage de 41 % représentant 37 emprunts sur un total de 91. Cela peut s'expliquer par un plus grand recours à la néologie naturelle : emprunt, par le *COMMENTAIRE*.

Les emprunts linguistiques collectés sont présentés selon le mois de leur apparition dans rubrique concernée.

3.7.2.1. Les emprunts linguistiques collectés dans *COMMENTAIRE*

◆ Le mois de décembre 2010

- | | |
|---------------------|-----------------------------|
| - WikiLeaks | - Des archs |
| - Quidam | - La Kabylie |
| - « pax americana » | - Jurer par tous les saints |
| - La zakat | - Talibans |
| - L'Aïd El Fitr | - Le mois de Ramadhan |
| - L'Achoura | - Ijtihad |
| - Langue Amazigh | - « Tounes El Khadra » |

◆ **Le mois de janvier 2011 :**

- Des harraga
- Désamorcer la crise
- Ramener la sérénité
- Le black-out
- Yennayer
- Amazigh
- Tamazight
- La panne historique
- Convulsions sociales
- Éviter dérives et abus
- Les photos « people »
- Les USA
- Le « big brother »
- Hamas
- Ghaza
- Mossad
- Cécité politique

◆ **Le mois de février 2011 :**

- Séisme démocratique
- « la hogra »
- La harga
- « Houma » (quartier)
- La place Tahrir
- Ses baltagua
- « soft »
- La contrefaçon politique

◆ **Le mois de mars 2011 :**

- « smalas »
- El Khabar
- Le label présidentiel
- Package
- Establishment
- Flop
- Yes, we can
- US
- Des Shebab
- Des Qaïda
- Al Quaïda
- Sit-in
- Public annabi
- Fair-play
- son «machin»

3.7.2.2. Les emprunts linguistiques collectés dans la chronique *POINT ZERO*

◆ **Le mois de décembre 2010 :**

- WikiLeaks
- El Para
- Bourourou
- Ammi L'hadj
- Wikipédia
- Docteur House
- L'homme monte au maquis
- Le hadj Raouraoua
- Mastercard
- Des boat people
- Katibat El Maout
- Augmenter tout le monde de 50 %

◆ **Le mois de janvier 2011 :**

- Un qamis
- Un hidjab
- *Je jure sur la vie de ma tête*
- Cheb Tchoutchou
- «Gallek ouahed tlaâlou essokker, agressaweh.»Traduction :
quelqu'un a fait un pic d'hyperglycémie (taux de sucre en hausse) et s'est fait agresser
- Facebook
- Twitter
- Trafic (internet)
- Trafic de chair humaine
- Echourouk
- OK
- Zid

◆ **Le mois de février 2011**

- Al Jazeera
- El djazeera
- Jazaïr Houria
- Le journal espagnol El País
- « Vive Ouyahia, dawla islamiya »
- Baltaguias
- Les supporters

◆ **Le mois de mars 2011 :**

- Play
- « Ma tkhafch echab3ane qui idjou3, khaf el dji3ane qui yechba3 », (n'aie pas peur du repu qui a faim mais de l'affamé qui est repu), dit le proverbe algérien
- Spasmes historiques
- Les chaouis
- La fitna

3.8. Étude lexicosémantique des néologismes

Afin de concevoir et de faire une étude lexicosémantique des néologismes, cela implique que le lexique et la sémantique soient pensés comme indissociables. En effet, l'analyse lexicosémantique des lexies néologiques s'appuie sur une mise en relation de la forme des néologismes et de leur sens.

Aborder la question du sens à partir de la construction de l'unité lexicale nous mène directement à évaluer l'incidence de la morphologie lexicale des néologismes sur la construction du sémème associé au néologisme lui-même.

Selon FABIENNE CUSIN-BERCHE¹⁵², *l'examen des procédures néologiques en tant que manifestation d'une dynamique évolutive constitue un champ privilégié d'exploration du fonctionnement sémantique des unités.*

Cela nous permettra de *mettre au jour les processus en jeu dans la constitution de nouveau sens, que ceux-ci soient liés à des formes originales ou déjà attestées.* Et pourquoi

¹⁵² CUSIN-BERCHE F., *les mots et leurs contextes*, Presses Sorbonne Nouvelle, 2007, p.31.

pas, contribuer à l'élaboration de ce que CUSIN-BERCHE appelle une « *grammaire lexicosémantique* ».

Pour notre cas, les procédures de formation des néologismes ont été déjà exposées dans le paragraphe 1.8. Les procédés de formation entrant dans la création des néologismes seront présentés et analysés, toujours en gardant le même ordre avec les matrices lexicogéniques proposées par J-F SABLAYROLLES.

Néanmoins, nous tenons à porter votre attention sur l'existence d'une autre typologie classique et traditionnelle des néologismes, s'appuyant sur la nature du signifiant. On distingue ainsi la néologie formelle, la néologie sémantique et finalement la néologie par emprunt.

Nous tenons à vous présenter de façon brève les résultats de notre corpus suivant cette typologie, puisque cette typologie a longtemps servi dans les études classiques néologiques.

Dans notre corpus comportant 300 néologismes, nous avons enregistré néologismes de forme, néologismes de sens et 91 emprunts.

Pour une vision optimale des résultats, nous avons opté à leur présentation en un graphique à secteurs « histogramme » comme suit :

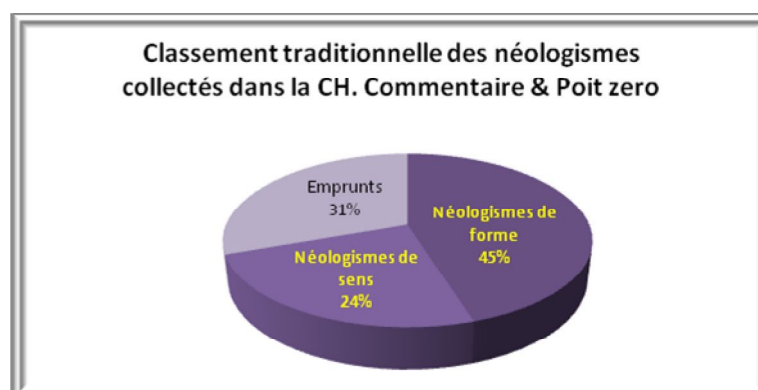


Figure 3.7

Les néologismes de forme (ou formels) sont largement en tête avec un pourcentage de 45 %, alors que les emprunts viennent en deuxième position avec un pourcentage de 30 % et finalement nous retrouvons les néologismes de sens, « timidement » présents dans notre corpus avec seulement 24 %, équivalent à peu près la moitié des néologismes de forme.

La présence d'un grand nombre de néologismes de forme peut s'expliquer par le fait que le système de la langue française qui, par définition, est caractérisé par une permanence sur le plan des procédés de formation de nouveaux mots. Le système étant à l'origine d'un mouvement constant de création, favorise la création qui aboutit à des réaménagements dans le système de la langue française.

Il est clair que ce système, doté d'une flexibilité sur le plan morphologique, renferme en lui-même une multitude de règles assurant à la fois la stabilité de la langue donnée et permettant aussi la dynamique à l'intérieur de cette même langue. Un système assurant la stabilité et la dynamique en même temps est certes paradoxal, mais parfaitement représenté et incarné par la langue.

Après avoir examiné brièvement la typologie traditionnelle des néologismes, nous proposons l'examen des néologismes en mettant l'accent sur la relation forme/sens. Cette interconnexion entre forme et sens peut être interprétée par le fait que la morphologie des néologismes est porteuse d'un sens, assurant ainsi un sens après le découpage et l'interprétation des lexies nouvelles. Afin d'atteindre cet objectif, la morphosémantique nous sera d'une grande utilité à l'analyse et l'interprétation de notre corpus néologique.

3.8.1. Les procédés de formation des néologismes

SABLAYROLLES oppose les matrices internes, qui sont au nombre de quatre, à une seule matrice externe, l'emprunt.

Pour un corpus de 300 lexies néologiques, nous avons enregistré 209 lexies néologiques générées par les *matrices internes* et 91 lexies néologiques générées par une *matrice externe*. Les résultats sont présentés graphiquement comme suit :

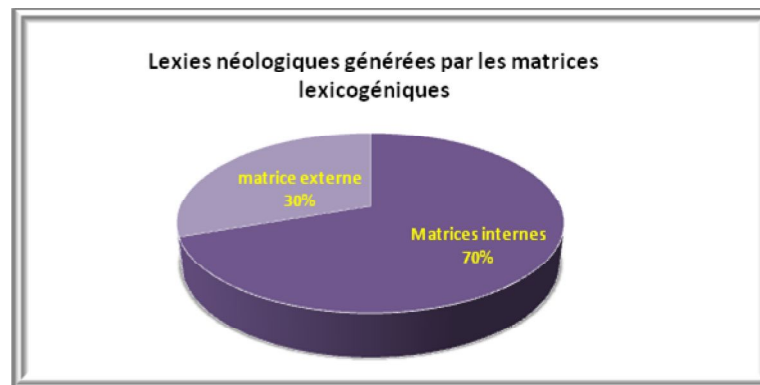


Figure 3.8

3.8.1.1. Les matrices internes

Elles regroupent quatre matrices, dont les néologismes générés sont présentés graphiquement ci-dessous :

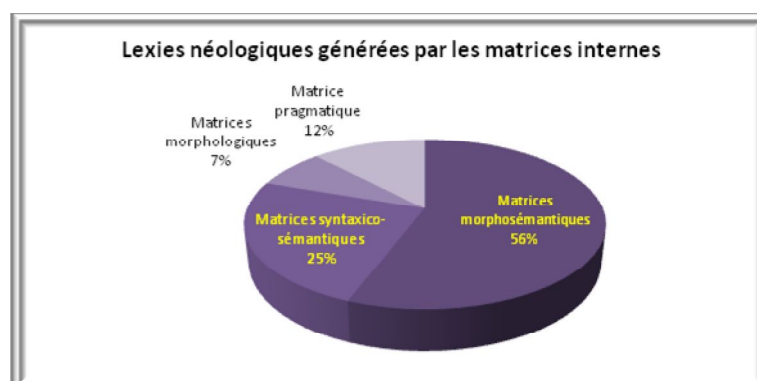


Figure 3.9

Le graphique à secteurs représentant les lexies néologiques générées par les matrices internes, fait ressortir les matrices morphosémantiques comme étant les plus dominantes en matière de création de nouveaux mots avec 56 %. Cette dominance s'explique par la multiplicité des procédés créatifs morphosémantiques qui offrent une source intarissable à la néologie. 25 % des créations sont assurés par les matrices syntactico-sémantiques ; or en queue de liste, nous avons la matrice pragmatique avec seulement 12 %. La dernière place est occupée par les matrices morphologiques avec 7 % des lexies néologiques.

Afin d'étudier les lexies néologiques générées par les matrices lexicogéniques, de façon à pouvoir mettre en relation leur morphologie et leur sens, nous avons dressé des tableaux contenant les colonnes suivantes :

- 1- Le néologisme étudié.
- 2- Décomposition et découpage du néologisme en deux colonnes, l'une contenant la base et l'autre l'élément rajouter à cette même base.
- 3- Le nouveau sens obtenu.
- 4- Afin de pouvoir comparer ses néologismes aux règles de construction du mot français (RCM), nous allons mettre un (-) pour tout écart à la norme et un (+) pour la conformité des lexies néologiques aux RCM.
- 5- La catégorie grammaticale qui en découle.

Les tableaux seront adaptés ou complètement supprimés selon les besoins de chaque matrice et procédé de formation, traités et analysés séparément afin de garder le même ordre avec la patrie théorique.

3.8.1.1.1. Les matrices morphosémantiques

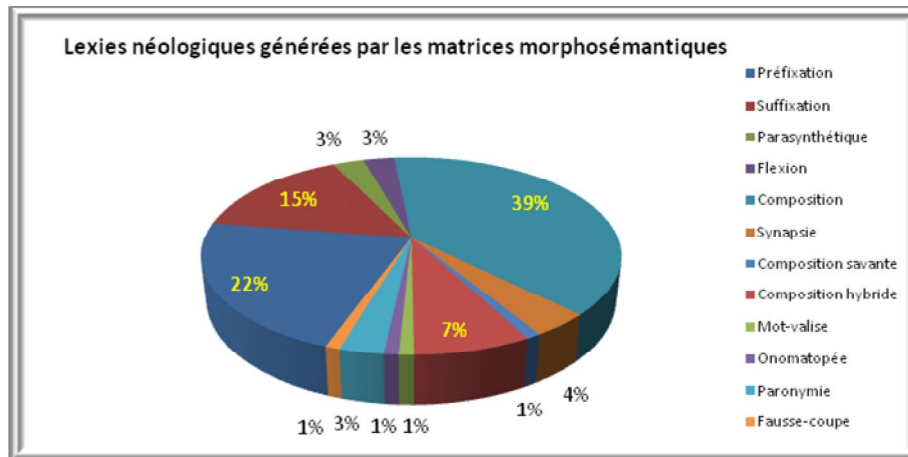


Figure 3.10

Les résultats plus visibles représentés par ce graphique à secteurs, montrent que les néologismes formés par composition viennent largement en tête avec un pourcentage de 39 %, suivis de néologismes préfixés avec un pourcentage de 22 % et les néologismes suffixés occupent la troisième place avec un pourcentage de 15 %. C'est-à-dire les résultats trouvés confirment une fois de plus les résultats constatés par les linguistes auparavant, qui disent que les procédés les plus créatifs sont la composition et la dérivation (préfixation et suffixation). Ces deux procédés monopolisent 76 % des formations, or que les 24 % restant sont partagés par neuf procédés créatifs.

a. La préfixation :

Tableau n°3.1 : les néologismes créés par préfixation

<i>Néologismes</i>	<i>Radical</i>	<i>Préfixe</i>	<i>Sens obtenus</i>	<i>RCM</i>	<i>C. grammaticale</i>
Interpalestinienne	palestinienne	Inter	Qui a rapport à la Palestine et à leurs relations	+	Adj

La délégitimation	légitimation	dé	Action de rendre illégitime	+	Nom
post-indépendance	indépendance	post	Après l'indépendance	-	Adj
a-démocratique	démocratique	a	Dépourvu de toute démocratie	-	Adj
Pro-Bouteflika	Bouteflika	Pro	Favorable à Bouteflika	-	Nom
Pseudo-révolutionnaire	révolutionnaire	Pseudo	De faux révolutionnaire	-	Adj
Délégitimer	légitimer	dé	Rendre illégitime	+	Nom
s'est autosaisi	Saisi « saisir »	auto	Saisir quelque chose par soi-même	+	P passé
S'auto-efface	efface	auto	S'efface de façon automatique	-	Verbe
Entr'aperçu	aperçu	Entre	S'apercevoir réciproquement	+	P passé
Pré-enregistrés	Enregistré"s"	Pré	Déjà enregistré	-	Adj
Post-émeute	émeute	Post	Après une émeute	-	Adj
Antimarche	marche	Anti	Opposé à toute manifestation	+	Adj
anti-immolations	immolations	anti	Qui combat le suicide par le feu	+	Adj
Anti-manifestant	manifestant	anti	Contre les manifestants	-	Adj
(re) marier	marier	re	Marier de nouveau	-	Verbe
<i>Autoexécutable</i>	<i>exécutable</i>	<i>Auto</i>	Qui est exécuté de façon automatique	+	Adj
Des antiBouteflika	Bouteflika	anti	Opposants à Bouteflika	+	Nom
Les pro-Bouteflika	Bouteflika	pro	Partisans de Bouteflika	-	Nom
Une autocongratulation	congratulation	auto	Action de se féliciter « par soi-même »	+	Nom
Les pro-El Gueddafi	El Gueddafi	pro	Partisans d'El Gueddafi	-	Nom
Les antiEl Gueddafi	El Gueddafi	anti	Opposants d'El Gueddafi	+	Nom
(re) construite de nouveau	construite	re	construite de nouveau	+	P passé

D'après le tableau des néologismes préfixés, nous avons remarqué que les règles de construction lexicales ne sont pas toujours respectées et appliquées. On trouve, par exemple, des néologismes qui ne requièrent pas un trait d'union, puisqu'ils sont formés par des préfixes qui doivent être graphiquement agglutinés à leur radical comme est le cas des mots formés par le préfixe *pro* avec la lexie pro-El Gueddafi, et vice-versa. Les lexies néologiques formées par le préfixe *anti*, ne requièrent pas un trait d'union. Or, la majorité des formations se sont présentées avec un trait d'union.

Nous avons aussi relevé une lexie néologique faisant l'objet d'un pléonisme fautif : *(re) construite de nouveau*. Dans cette construction le participe passé du verbe construire qui a pour définition construire de nouveau, recèle en lui-même le sens de « de nouveau », l'emploi de « de nouveau » est donc une répétition inutile et même fautive. D'ailleurs même l'auteur n'assume pas la diffusion de cette lexie néologique, même si celui-ci doit assumer sa création, puisque le *(re)* ayant pour sens « *de nouveau* » est intercalé entre parenthèses.

b. La suffixation :

Tableau n°3.2 : les néologismes créés par suffixation

<i>Néologismes</i>	<i>Radical</i>	<i>Préfixe</i>	<i>Sens obtenus</i>	<i>RCM</i>	<i>C. grammaticale</i>
Un « Nobélisé »	Nobel	isé	Personne ayant reçu le prix Nobel	-	Nom
l'amazighité	amazigh	ité	Caractère propre à la nation amazigh	+	Nom
Civilisationnelle	Civilisation	elle	Qui a rapport à la civilisation	+	Adj
Recasement	recas « recaser »	ement	Action de recaser	+	Nom
Radicaliste	Radical	iste	Propre au radicalisme	+	Adj
Muselage	Musl"er"	age	Action de museler	+	Nom
Constitutionnalisation	constitutionnalis	ation	Action de rendre quelque chose conforme à la constitution	+	Nom
Génocidaire	génocid	aire	Qui incite au génocide	+	Adj
Équilibrisme	équilibr	isme	l'art de l'équilibre	+	Nom
Parasitage	parasit	age	Action ou résultat des parasites	+	Nom

Tableau n°3.2 (suite) :

la « Busherie »	Bush	erie	Action, comportement typique à George Bush	+	Nom
Des Janviéristes	janvier	iste"s"	Personne qui fête le premier janvier	+	Nom
Clientélistes	clientel	iste"s"	Relatif au clientélisme	+	Adj
Les momificateurs	momificat	eur"s"	Personne exerçant ou		Nom

			pratiquant la momification	+	
Voyeuriste	Voyeur	iste	Personne qui exerce le voyeurisme	+	Nom
bédouinisé	bédouin	isé	Rendu bédouin par opposition à moderne	+	Adj

La même remarque peut être faite pour les néologismes suffixés concernant les règles de construction du mot. Néanmoins, nous avons enregistré une lexie néologique « *nobélisé* » dont le radical est connu « *Nobel* », mais dont le suffixe n'a jamais été utilisé pour former des noms puisque le sens de cette lexie est « *Personne ayant reçu le prix Nobel* ». La lexie est attestée uniquement dans le dictionnaire du logiciel de correction utilisé dans cette étude : *Druide Antidote*.

La seconde lexie qui a attiré notre attention est « *Busherie* », nom commun créé à partir d'un nom propre George Bush, ayant pour sens « *Action, comportement typique à George Bush* ». Nous avons remarqué que phonétiquement la lexie « *Busherie* » [buʃri] est identique à un mot français qui est « *boucherie* » [buʃri], ayant pour sens figuré « *massacre* », rappelant les massacres commis par l'Amérique pendant la mandature de George Bush en Irak et en Afghanistan.

c. *Les parasyntétiques :*

Tableau n°3.3 : les néologismes créés par parasyntétique

<i>Néologismes</i>	<i>Préfixe</i>	<i>Radical</i>	<i>suffixe</i>	<i>Sens obtenus</i>	<i>RCM</i>	<i>C. grammaticale</i>
Déghétoisation	dé	ghetto	ation	Action de détruire et d'éliminer		Nom

				les ghettos	-	
« dézerhouniser »	dé	Zerhouni	er	Ôter à quelque chose toute caractéristique propre à Zerhouni	-	Verbe
Indétrônable	in	trône	able	Qui ne peut être dépossédé d'un trône	+	Adj

Le tableau montre trois formations par parasynthétique une, est conforme aux règles de création du mot, or les deux autres sont des formations qui ne respectent pas les normes lexicales de la langue française.

Nous avons enregistré la formation d'un verbe à partir d'un nom propre « *Zerhouni* ». Une création complètement absente dans la langue française, puisqu'habituellement les verbes sont créés à partir d'adjectifs ou de nom, mais, pas à partir de nom propre.

Nous avons aussi enregistré l'exemple de « *Déghétoisation* », ayant pour sens « *action de détruire et d'éliminer les ghettos* ». Le mot est pris à l'anglais « *ghettoization* », dérivé de « *ghetto* », ayant pour sens « *ségrégation* ». En français le mot est attesté dans le dictionnaire « application spéciale iPhone », il est défini comme étant « *l'action de ghettoïser* » : verbe qui a pour sens « *enfermer (réellement ou plus souvent symboliquement) une minorité dans un ghetto, la tenir à l'écart de la société* ».

d. La flexion :

Tableau n°3.4 : les néologismes créés par flexion

<i>Néologismes</i>	<i>L'élément de flexion</i>	<i>Sens obtenus</i>	<i>RCM</i>	<i>C. grammaticale</i>
La chef	« La » déterminant féminin	Féminin de chef	-	Nom
générale	« e » marque du féminin	Féminin de général	+	Nom

benghazis	« s » marque du pluriel	Habitants de la ville libyenne Benghazi	–	Nom
-----------	-------------------------	--	---	-----

Nous avons enregistré seulement trois cas de néologismes flexionnels. Nous avons remarqué l'application de la fameuse règle canadienne qui, consiste d'une part, à faire précéder des noms masculins par des déterminants féminins, ex. « *la chef* » (emploi fautif puisque « chef » en langue française est utilisé pour les deux sexes), ou consistant en l'ajout d'un « e », marque du féminin, à la fin des noms masculins, ex. « *générale* », d'une autre part.

Le troisième cas enregistré consiste en l'application de la règle pour la formation d'un pluriel à partir d'un singulier en langue française. Qui consiste en l'ajout d'un « s », marque du pluriel en langue française, à un mot singulier ex, « *Les Benghazi* », ayant pour sens les habitants d'une ville libyenne nommée « *Benghazi* ».

En effet, l'application de cette règle dans ce cas est considérée comme un emploi fautif. Car en langue française, les noms propres géographiques sont généralement invariables et l'emploi du pluriel n'est acceptable que si *Benghazi* est employé métaphoriquement, ce qui n'est pas le cas de ce néologisme.

e. **La composition :**

Tableau n°3.5 : les néologismes créés par composition

<i>néologismes</i>	<i>1^{re} unité</i>	<i>2^e unité</i>	<i>Fusion des unités</i>	<i>Sens obtenus</i>	<i>RCM</i>	<i>C.grammaticale</i>
Demi-caciques	Demi	cacique	Trait d'union	Personnalité d'une		Nom

				importance moindre	+	
Le non-suivi	Non	suivi	Trait d'union	Qui n'est pas régulier	-	Nom
Des non-êtres	Non	être	Trait d'union	Individu inexistant	-	Nom
Des sous-êtres	sous	être	Trait d'union	Individu de rang inférieur	+	Nom
Région martyre	Région	martyre	L'une à côté de l'autre	Une région ayant subi un supplice	+	Nom
militaire-civil	militaire	civil	Trait d'union	Qui unit à la fois les caractéristiques militaires et civiles	+	Adj
politico-militaire	politique	militaire	Trait d'union	Concernant à la fois le domaine politique et militaire	+	Adj
un accord – cadre	accord	cadre	Trait d'union	Accord conclu entre partenaires et précisé ultérieurement	+	nom
non-observance	non	observance	Trait d'union	Absence de règles	+	nom
la non-reconnaissance	non	reconnaissance	Trait d'union	Absence de reconnaissance	+	Nom
<i>L'atout déconcentration</i>	atout	<i>déconcentration</i>	L'une à côté de l'autre	Un atout qui déconcentre	-	Nom
syndicats maison	syndicats	maison	L'une à côté de l'autre	Un syndicat pour les maisons	+	Nom
des demi-mesures	demi	mesure	Trait d'union	Des mesures incomplètes	+	Nom
les porte-flambeaux	porte	flambeau	Trait d'union	Les représentants d'une cause	+	Nom

Tableau n°3.5 (suite) :

politico-juridique	politique	juridique	Trait d'union	Concernant à la fois le domaine politique et juridique	+	Adj
Moyenorientaux	moyen	orientaux	agglutination	Propre au Moyen- Orient	-	Adj
Technicopolitique	technique	politique	agglutination	Concernant à la fois		Adj

				le domaine politique et technique	-	
islamo-conservatrice	islam	conservatrice	Trait d'union	Conservatrice en Islam	+	Adj
Islamo-conservateur	islam	conservateur	Trait d'union	Conservateur en Islam	+	adj
Non-communication	non	communication	Trait d'union	Absence de communication	+	Nom
Des questions-clés	questions	clés	Trait d'union	Question importante	+	Nom
Une position-clé	position	clé	Trait d'union	Position décisive	+	Nom
<i>Irak bis ?</i>	Irak	bis	L'une à côté de l'autre	Répétition du scénario irakien	+	Nom
Hannachileaks	hannachi	Leak"s"	agglutination	Informations dévoilées par Hannachi	-	Nom
L'islamoconservatisme	islam	conservatisme	agglutination	Attachement à l'islam	-	Nom
frites-omelette	frites	omelette	Trait d'union	Des frites avec des omelettes	+	Nom
<i>Le double blanc</i>	double	blanc	L'une à côté de l'autre	Pièce rectangulaire utilisée dans un jeu de domino	+	Nom
Une non – évolution	non	évolution	Trait d'union	Qui n'évolue pas	+	Nom
La post fin	poste	fin	L'une à côté de l'autre	Après la fin	-	Nom

Tableau n°3.5 (suite) :

La non-linéarité	non	linéarité	Trait d'union	Qui n'est pas linéaire	+	Nom
Un demi logement	demi	logement	L'une à côté de l'autre	Un logement qui n'est pas bien fait	-	Nom
l'avant compte rendu	avant	Compte	L'une à côté	Qui précède un	+	Nom

		rendu	de l'autre	compte rendu		
Saïd samedi	saïd	samedi	L'une à côté de l'autre	Un Saïd qui ne se manifeste que les samedis	-	Nom
la mal vie	mal	vie	L'une à côté de l'autre	vie médiocre	-	Nom
le mal être	mal	être	L'une à côté de l'autre	le faite d'être pas bien	-	Nom
Sous-dimensionnant	sous	dimensionnant	Trait d'union	Dimensions en dessous de leur valeur réelle	+	P Présent
L'après-Mondial	après	mondial	Trait d'union	Période qui suit le mondial	+	Nom
L'après-Droukdel	après	droukdel	Trait d'union	Période qui suit l'évènement de Droukdel	+	Nom
Sous-évaluée	Sous	évaluée	Trait d'union	Être évalué en dessous de sa vraie valeur	+	Adj
L'après-militaire	après	militaire	Trait d'union	Après la période des militaires	+	Nom
Ses appareils gardiens	appareils	gardiens	L'une à côté de l'autre	Des appareils ayant pour fonction de garder quelque chose ou quelqu'un	+	Nom

Les néologismes composés représentent le nombre le plus important des lexies générées par les matrices morphosémantiques. On trouve ainsi, des néologismes formés en utilisant un trait d'union (—) ex. « *Sous-évaluée* », des néologismes formés en agglutinant la première unité à la deuxième unité, ex. « *Technicopolitique* » et enfin des néologismes formés par des unités posées l'une à côté de l'autre, ex. « *région martyre* ».

Nous avons aussi enregistré un emploi pouvant être fautif. L'utilisation d'un nom masculin invariable « *non-être* » comme étant un nom masculin pluriel, ex. des « *non-être*s ».

Des préfixes tels « *post* » sont utilisés comme des unités complètement autonomes comme dans l'exemple « *post fin* » ; or, les mots formés par le préfixe « *post* » sont des dérivés où le radical est agglutiné à son préfixe, ex. « *postcommunisme* ».

Nous avons aussi enregistré un néologisme formé conformément aux Règles de Création du Mot français. La règle appliquée est celle concernant la composition de noms masculins à partir d'un verbe conjugué à la troisième personne du singulier plus un nom commun, ex. des « *porte-flambeaux* ».

Un autre procédé créatif a attiré notre attention, utilisation de l'adverbe de négation « *non* » :

L'adverbe « *non* » peut être employé comme un préfixe pour entrer dans la formation de certains mots, mais tout en obéissant à la règle suivante :

1. Devant un nom : le trait d'union est requis

L'adverbe *non* requiert le trait d'union quand il est utilisé comme préfixes devant un nom commun, ex. « *non-communication* »

2. Devant un adjectif : pas de trait d'union

Le trait d'union est interdit quand *non* précède et modifie un adjectif qualificatif ou un participe passé, ex. « *non suivi* », une formation qui n'obéit pas aux RCM.

f. Les synapsies ou composés par particule :

Nous avons relevé quatre exemples de lexies composées par particule, qui se présentent sous la forme de plusieurs lexies autonomes jointes par des prépositions. Nous avons des syntagmes prépositionnels ou groupe de mots fonctionnant comme des noms :

- *Des « samedis pour le changement »*
- *Un avant et un après 11 septembre*
- « *11 septembre bis* »
- *Un anti 8 Mars*

g. La composition savante :

Le seul cas que nous avons relevé est la lexie néologique suivante « *Les cryptologues* » désignant les scientifiques qui s'occupent de l'étude des documents codés. Composition d'un élément de la langue française avec un formant ancien, pris au grec, appelé pseudomorphèmes et quasi-morphèmes.

h. La composition hybride

Les néologismes hybrides combinent deux langues complètement autonomes, l'arabe standard et le français ou l'arabe algérien et le français, tout en appliquant les règles de la langue française aux mots de la langue étrangère (arabe standard/arabe algérien).

Comme le montre le tableau ci-dessus, le radical est pris à une autre langue (dans notre cas arabe standard ou algérien et l'anglais), tandis que le suffixe est toujours pris à la langue française. Le résultat est un néologisme hybride obéissant aux règles de la langue française.

Tableau n°3.6 : les néologismes créés par composition hybride

<i>Néologismes</i>	<i>Radical</i>	<i>suffixe</i>	<i>Sens obtenus</i>	<i>RCM</i>	<i>c. grammaticale</i>
rite ibadite	Ibad "ibadhia"	ite	Relatif à la doctrine « ibadhia »	+	Adj
Les salafistes	salaf	iste	Adepte de la doctrine dite « salafia»	+	Nom
Le salafisme	Salaf	isme	Courant islamiste fondamentaliste	+	Nom
la horde salafiste	salaf	iste	Qui a rapport la doctrine dite « salafia»	+	Adj
Les trabendistes	« Trabendo »	iste"s "	Marchant de vêtements sur le marché noir	+	Nom
Facebookeurs	facebook	eur"s "	Utilisateur de facekook	+	Nom
Des facebookistes	facebook	iste"s"	Utilisateur de facekook	+	Nom
République Batatière	« Batata »	ière	Relatif à la pomme de terre	-	adj

i. Les mots-valises :

Nous avons un seul cas, « *Desertec* », formé de *désert* et *technologie*, ayant pour sens « *les nouvelles techniques inventées et utilisées dans le grand désert algérien* ».

j. La compocation :

Le seul cas recensé est « *La realpolitik* », formé de deux unités « *réalité* » et « *politique* ». Les deux unités ont été tronquées, puis agglutinées. Le sens de la nouvelle lexie néologique est obtenu en combinant le sens des deux unités tronquées : *la réalité de la scène politique*.

k.

1- Les onomatopées

La lexie néologique onomatopéique est formée par la répétition d'une séquence reproduisant à peu près le gazouillement des petits oiseaux pour désigner le nom artistique d'un chanteur humoristiquement, ex. *Cheb tchoutchou* par analogie à *Cheb Khaled*.

2- La paronymie :

L'auteur reprend la fameuse façon qu'ont certains Algériens, généralement analphabète, de prononcer le mot français « *normal* ». Dans ce cas, on peut remarquer une altération ou déformation, involontaire, du signifiant du mot « *normal* », par reproduction d'un mauvais enregistrement, repris sciemment par l'auteur pour en faire une création par ironie ou par jeu : *Lorman* = (*normal*).

Nous avons aussi enregistré la lexie « *Wikineaks* », où le « l » du site américain lancé par son Julien Asenge – *Wikileaks* se trouve remplacé par un « n ». Ce jeu touchant à la graphie du mot consiste à faire un rapprochement entre M. HANNACHI et le célèbre site de diffusion d'informations secrètes : *Wikileaks*. En réalité, « *Wikineaks* » désigne des informations secrètes dévoilées par le président de l'équipe de football « JSK » aux médias.

3- Les fausses coupes :

Le chroniqueur établit une fausse coupe entre les deux mots « *l'infamie* » et « *la famille* », les frontières entre morphèmes ne sont pas celles qui correspondent aux frontières qui étaient originelles. La fausse coupe s'est faite par jeu, pour qualifier un code de la famille qui suscite le déshonneur ou lieu de l'honneur « *Code de l'infamie* ».

3.8.1.1.2. Les matrices syntactico-sémantiques

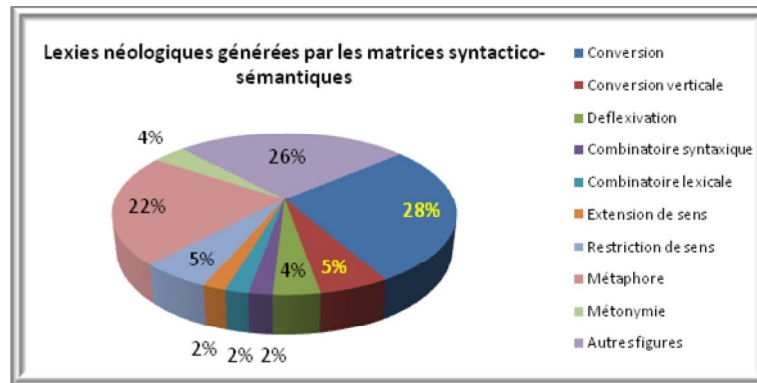


Figure 3.11

Les résultats des néologismes générés par les matrices syntactico-sémantiques, visibles ci-dessus et représentés par un histogramme, montrent que les lexies créées par dérivation impropre ou conversion sont en tête avec un pourcentage de 28 %. Celles-ci sont suivies de lexies créées par métaphore représentant 22 % des créations, suivies à leur tour des néologismes créés par d'autres figures de style (antonomase, oxymore et pléonasme) représentant 26 % des créations.

Les 24 % restant sont partagé entre les sept matrices comme suit : 5 % pour la conversion verticale et la restriction de sens, 2 % pour la combinatoire syntaxique, combinatoire lexicale, Extension de sens. La déflexivation et la métonymie ne représentent que 4 % des matrices syntactico-sémantique.

m- La conversion :

Tableau n°3.7 : les néologismes créés par conversion

<i>Néologismes</i>	<i>La conversion</i>	<i>Sens obtenus</i>	<i>C. grammaticale obtenue</i>
les heureux recasés	Participe passé employé comme adjectif	Personne à laquelle on a attribué un logement	<i>Adj</i>
<i>Des officiels</i>	Adjectif employé comme nom	Personnes qui exercent une fonction publique	<i>Nom</i>
<i>Des légaux</i>	Adjectif employé comme nom	Personne en situation légale	<i>Nom</i>
<i>Un officiel</i>	Adjectif employé comme nom	Personne exerçant une fonction publique	<i>Nom</i>

Tableau n°3.7 (suite) :

<i>Un jeune casseur</i>	nom employé comme	Qui casse quelque chose	<i>Adj</i>
-------------------------	-------------------	-------------------------	------------

	adjectif		
<i>Un entretien fleuve</i>	nom employé comme adjectif	Un entretien où sont posées beaucoup de questions	Adj
<i>Des immolés</i>	Participe passé employé comme nom	Personnes qui se sont immolées par le feu	Nom
<i>Des portables</i>	Adjectif employé comme nom	Pour un téléphone portatif	Nom
<i>L'alimentaire</i>	Adjectif employé comme nom	L'alimentation	Nom
<i>La revendication suicide</i>	nom employé comme adjectif	Qui peut vous coûter la vie	Adj
<i>Les subversifs</i>	Adjectif employé comme nom	Personne agissant dans un sens contraire à l'ordre établi	Nom
<i>Pro</i>	Préfixe employé comme nom	Partisan favorable à un parti ou une personne	Nom
<i>Anti</i>	Préfixe employé comme nom	opposant favorable à un parti ou une personne	Nom
SMIG démocratique	Sigle employé comme nom	Un gouvernement où il y a un minimum d'indépendance pour le peuple	Nom
Un DRS	Sigle employé comme nom	Personne travaillant au Département de Renseignement et de Sécurité	Nom

Les lexies néologiques formées par conversion, comme nous pouvons le remarquer dans ce tableau, sont des signifiants qui existent déjà dans la langue française. Mais, il se trouve que ces mêmes signifiants subissent un changement d'appartenance catégorielle, on assiste ainsi à une modification des traits inhérents à la catégorie grammaticale d'où un réajustement des paradigmes syntaxiques.

Le résultat est l'obtention de nouvelles lexies sur le plan sémantique, qui sont formellement identiques aux mots déjà existants. Prenons par exemple, la lexie néologique « *les subversifs* », qui est dans cet exemple un nom. Le même terme existe déjà en langue française, mais il occupe la fonction d'adjectif et non de nom.

Formellement les deux sont identiques, mais l'adjectif a pour sens « *Propre à renverser l'ordre social ou politique, les valeurs établies* » ; or le nom signifie « *Personne agissant dans un sens contraire à l'ordre établi* ».

La remarque qui se dégage des résultats ci-dessus, est que l'adjectivation des noms est la plus sollicitée. C'est-à-dire qu'on a plus de noms convertis en adjectifs que d'adjectifs convertis en noms (dite la nominalisation). Notre corpus compte même deux préfixes et deux sigles employés comme des noms, création rarissime, sauf le cas de « *Onusien* » créé à partir du sigle « *O.N.U* ».

n- La conversion verticale

Les trois lexies enregistrées sont des unités supérieures au mot. Nous avons la lexie « *avant compte rendu* », ayant pour sens « *qui précède le rapport que l'on fait à propos d'un événement, d'un état de choses* ». Les deux autres lexis enregistrées sont "*le premier des Mai* » et « *un anti 8 Mars* », dont le sens est respectivement « *le premier mai le plus exceptionnel de tous les autres premier mai déjà vu et vécu, correspondant à la journée nationale des travailleurs* » et "*tout ce qui s'oppose à la journée de la femme correspondant au 8 mars*".

o- La déflexivation :

Nous avons enregistré deux cas, un nom (*des immolés*) et un adjectif (*les heureux recasés*) formés à partir de formes fléchies (participe passé).

p- La néologie combinatoire : Elle se divise en deux catégories :

1- la combinatoire syntaxique :

L'unique lexie néologique relevée est un complément de nom construit "*Le syndrome Ben Ali ou Moubarak*". Le complément du nom est habituellement introduit par une préposition, ce qui n'est pas le cas de celle lexie.

2- la combinatoire lexicale :

La lexie relevée est "*On lui souhaite tout le courage du monde*", le chroniqueur a combiné des unités lexicales qui d'habitude ne s'emploient pas ensemble. Le mot qui est normalement attendu par le locuteur est *bonheur* et non *courage*, le locuteur a l'habitude d'entendre l'expression suivante : "*On lui souhaite tout le bonheur du monde*".

q- Extensions et restrictions de sens

1- Les extensions de sens :

Notre corpus a enregistré un seul cas, se répétant plusieurs fois dans la chronique et le commentaire. La lexie néologique enregistrée est "*Câbles WikiLeaks*", apparue lors de la divulgation de certaines informations (qualifiées de top secret) sur le site "*Wikileaks*", concernant des États, certains hommes politiques et même des présidents de républiques. Le terme "*Câbles*" est certes un terme qui existe déjà dans la langue française, mais ne possédant à aucun moment le signifié dont il s'est chargé : "*Documents contenant des informations confidentielles (top secret) divulguées sur internet*".

Si on prend, par exemple, le sens du mot "*câbles*" en nous référons à un dictionnaire électronique d'usage courant "*38 Dictionnaires et recueils*", on trouvera la définition suivante :

Câble (nom masculin)

- Gros cordage.
- Faisceau de fils électriques.
- Mode de télédistribution.
- Télégramme.

Câble série :

- [informatique] câble branché sur un port série. Il sert à transférer des données qui passent les unes après les autres, bit par bit.
- [Informatique] câble se branchant sur le port parallèle de l'ordinateur. Il sert à transférer des données qui passent 8 bits par 8 bits.

Les définitions proposées par "*38 dictionnaire et recueils*" évoquent toutes la même signification, à savoir un fil conducteur métallique protégé par des enveloppes isolantes ou des informations transmises par câbles. Alors comment la lexie "*câbles*" s'est-elle chargée d'un nouveau sème ?

La réponse à cette question nous mène à la source où nous avons trouvé l'expression « *câble diplomatique* », de l'anglais « *diplomatic cable* ». Un câble diplomatique, également connu comme un télégramme diplomatique ou d'un câble ambassade, est le terme donné à un message texte confidentiel échangé au cours d'une mission diplomatique, entre une ambassade ou un consulat, et le ministère des affaires étrangères de son pays parent. L'appellation de « *câble diplomatique* » est due au support de transmission des communications, à savoir des câbles sous-marins de communication.

Les informations transmises sont protégées par les mesures de sécurité les plus élaborées pour empêcher l'interception non autorisée par des gouvernements étrangers. Les câbles diplomatiques sont donc, toujours cryptés, ne pouvant être décryptés que par un incassable monogramme "time pad".

Du moment que le site *Wikileaks* divulgue, de manière anonyme, non identifiable et sécurisée, des documents témoignant d'une réalité sociale et politique, voire militaire, qui nous serait cachée, afin d'assurer une transparence planétaire. Les informations ou les câbles diplomatiques interceptés et décryptés sont soit diffusés directement sur internet par *WikiLeaks*, soit transmis de façon cryptée à des médias qui en font une analyse journalistique permettant de les diffuser au grand public sous une forme plus accessible.

En effet, un lien s'est donc noué entre "*câbles*", "*câbles diplomatiques*" et "*Wikileaks*" pour donner une nouvelle signification au mot "*câble*", celle de "*Documents contenant des informations confidentielles (top secret) divulguées sur internet*". Ainsi, "*câble*" se charge d'une nouvelle, c'est-à-dire, un nouveau sème vient se greffer et s'ajouter aux sèmes anciens, provoquant ainsi une extension du sens de la lexie en lui permettant de dénommer un ensemble plus large afin de répondre à un besoin vital et incontournable, l'évolution du monde qui nous entoure et que la langue doit suivre pour pouvoir bien le décrire.

2- les restrictions de sens :

Notre corpus compte trois lexies néologiques formées par ce procédé *marche*, *marcheur*, *marcher*, qui ont respectivement pour sens *manifestation*, *manifestant* et *manifester*

Dans le dictionnaire "38 Dictionnaires et recueils", les mots *marche*, *marcheur* et *marcher* sont définis respectivement comme suit :

Pour le mot "*marche*" le dictionnaire en question propose deux entrées :

1- **Marche : (non féminin)**

- Action de marcher.
- Mouvement d'une chose, d'une troupe qui se déplace.
- Mouvement d'un mécanisme.
- Mouvement d'un astre.
- Progression, avance.
- Air de musique destiné à accompagner la marche d'une troupe, d'un cortège.
- Partie d'un l'escalier sur laquelle on pose le pied.
- Marche à suivre : manière de procédé.

2- **Marche : (non féminin)**

- Province frontière organisée militairement.

Marcheur : (nom commun)

- Personne qui marche, qui peut marcher beaucoup.
- Personne qui participe à une marche.

Marcher : (verbe transitif et intransitif)

- Mettre le pied sur.
- Avancer à l'aide des pieds.
- Se mouvoir.
- Fonctionner.
- Progresser, s'avancer dans une certaine voie, s'engager dans, consentir à
- Participer: marcher dans une affaire.
- Agir, se comporter : marcher droit.
- Faire des progrès, aller bien : une affaire qui marche.
- Se laisser duper.
- Fouler, presser.
- Faire marcher : taquiner, abuser quelqu'un.

Comme nous pouvons le remarquer dans les définitions présentées ci-dessus, le sens de « *manifestation* » n'apparaît que dans la définition du mot « *marche* ». Donc, on peut dire qu'il y a eu d'abord une contamination de sens ou un glissement sémantique puis une restriction de sens.

Le sens de "manifestation" a en premier lieu gagné les deux termes "*marcheur*" et "*marcher*", puis on est passé à une restriction du sens des lexies en question. Ainsi, les lexies "*marche*", "*marcheur*" et "*marcher*", dénomment un sous-ensemble par rapport à l'ensemble plus vaste qu'elle dénommait avant du moins durant la période des révolutions arabes. Il se peut que cet usage soit généralisé par la suite, comme il se peut qu'il demeure prisonnier de cette période de l'Histoire.

r- La métaphore :

Considéré comme l'une des sources la plus puissante de la néologie sémantique. Notre corpus compte 12 lexies néologiques métaphorisées, dont le sens ne peut être saisi que de façon imagée. Ce procédé rhétorique consistant à utiliser un terme concret dans un sens abstrait sans comparaison explicite, rend de plus en plus difficile la compréhension du sens d'où son saisissement.

Pour saisir le sens de ces métaphores puis présenter une interprétation sémantique (la plus correcte possible), nous nous sommes référés à la fois au cotexte et contexte de production des lexies en question.

Tableau n°3.8 : Les néologismes formés par métaphore

<i>Métaphores</i>	<i>Sens obtenus</i>
La panne historique	L'Histoire semble ne pas fonctionner à cause de la succession d'événements identiques, mais dans différents pays
<i>Torches vivantes</i>	Pour les personnes qui se sont immolées par le feu
SMIG démocratique	Un minimum de démocratie
<i>Un nid de tristesse</i>	Un endroit mélancolique
générosité verticale	Une générosité venant d'en haut, c'est-à-dire de l'état au peuple
monstre froid nourri au gaz de ville	Un état injuste, sans âme et dangereux
L'accélérateur de l'histoire	Accélération des événements historiques, qui se sont déroulés dans différents pays arabes
Des harraga sans emballage	Des émigrés clandestins sans papier
Des Chinois à la pelle	Des chinois trop nombreux
Ghetto économique	Une économie close sur elle-même
printemps noir	Une année qui a apporté, par les révolutions, la délivrance aux peuples arabes, mais dont le prix était cher vu la répression sanglante des révolutions
<i>Révolution du jasmin</i>	Une révolution déclenchée et conduite par les jeunes

s- La métonymie :

Nous avons enregistré deux cas, "*Des portables*" et "*Un WikiLeaks*". L'origine de la première lexie étant "*des téléphones portables*", on assiste dans cet exemple à l'expression d'un sens au moyen d'un terme désignant un autre sens qui lui est lié par une relation. Justement, à l'aide de cette figure de rhétorique, on désigne le tout qui est représenté par "*le téléphone portable*" par une seule de ses parties qui est "*portable*".

La seconde lexie est "*Un WikiLeaks*", elle a pour sens "*le créateur du site web wikileaks*", Julien Assange. Donc le créateur est représenté par sa création.

t- Autres figures :

Les autres figures de rhétorique font aussi partie des procédés créatifs participant à la création de néologismes. Nous avons 8 cas de lexies néologiques formées par antonomase, procédé qui consiste à prendre un nom propre pour un nom commun, ou l'inverse comme nous le montre l'exemple de "*Petit pharaon sans pyramide*" pour le "*Président égyptien Moubarek*". Quatre autres cas formés par oxymore, figure de style consistant à réunir deux mots en apparence contradictoires, comme dans l'exemple "*absurde logique*", "*gouvernance et chaos*". Un seul cas de pléonasme a été enregistré avec "*beaucoup trop*", où on peut facilement remarquer une répétition de mots ayant le même sens. En effet, "*beaucoup*" et "*trop*" sont considérés et employés comme des synonymes.

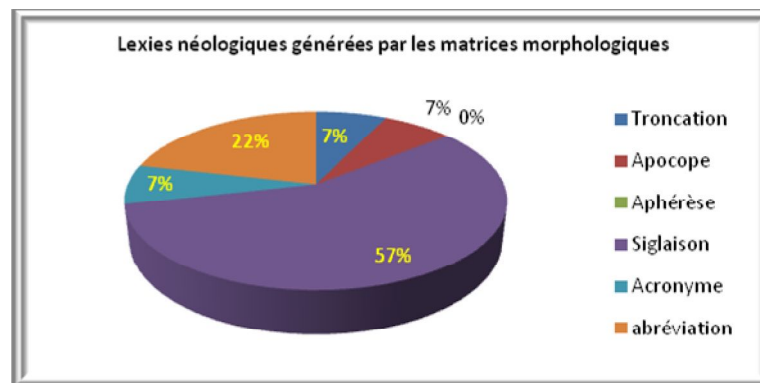
Tableau n°3.9 : Les néologismes créés par autres figures de style

<i>Néologismes</i>	<i>Figures de rhétorique</i>	<i>Sens obtenus</i>
"pharaon"	Antonomase	Président qui gouverne de façon arbitraire et autoritaire.
<i>Les Droukdel</i>	Antonomase	Les partisans du terroriste algérien surnommé Droukdel
Dictateur de Carthage	Antonomase	Pour le président tunisien Benali
Absurde logique	Oxymore	Une logique contre la raison
Riches retraités	Oxymore	Des retraités qui ont beaucoup d'argent !!!
"despotisme éclairé"	Oxymore	Régime politique dans lequel le souverain se conduit en maître absolu et pratique une politique inspirée de la philosophie des lumières
Fou de Tripoli	Antonomase	Pour le président libyen El Gueddafi

Tableau n°3.9 (suite) :

Gouvernance et chaos	Oxymore	Une gouvernance qui sème le chaos au lieu de l'ordre.
Petit pharaon sans pyramide	Antonomase	Pour le président égyptien Moubarek
Beaucoup trop	Pléonasme	Plus que beaucoup
Un Raffarin	Antonomase	Jean Pierre Raffarin
La déesse facebook	Antonomase	Le site Facebook comparable à une déesse
« journée chômée et payée »	Antonomase	Un jour férié
Des Ould Kablia	Antonomase	Des partisans de Ould Kablia

3.8.1.1.3. Les matrices morphologiques

**Figure 3.12**

Les néologismes formés par siglaison ont enregistré le taux le plus élevé avec 57 % des créations, suivis des néologismes abrégés avec un pourcentage de 22 %. La troisième place est partagée entre les néologismes créés par troncation, apocope et acronyme avec un pourcentage de 7 %. Or, nous n'avons enregistré aucun néologisme formé par aphérèse.

u- La troncation, l'apocope, l'aphérèse :

Tableau n°3.10 : Les néologismes créés par troncation, abréviation et apocope

Néologismes	Types de formation	Unités originales	Sens
TIZI	troncation	Tizi Ouzou	Ville du Nord algérien
12 S	abréviation	Spécial	Un acte de naissance spécial
Général T	abréviation	Toufik	Nom propre
Monsieur et Madame D.	abréviation	DRS	Département de Renseignement et de Sécurité
Crise et protesta	apocope	protestation	plainte
Dz	abréviation	Dzaïr	Alger

Le tableau que nous avons dressé montre clairement que le procédé de l'abréviation prend le dessus par rapport au procédé de la troncation et apocope. Cela est peut-être dû au fait que c'est le procédé possédant la règle la plus facile à appliquer, en retranchant un certain nombre de lettres à l'intérieur du mot.

La réduction d'un mot à certaines de ses lettres est souvent faite par économie d'espace (vu le petit l'espace réservé aux deux rubriques) ou de temps.

Les deux cas ayant attirés notre attention par contre sont, l'abréviation d'un sigle par ironie, "D" pour "DRS" dans la chronique de Chawki Amari et la troncation de la syllabe finale du terme "*protestation*". Ce néologisme formé par apocope où sont retranchées les dernières lettres du mot en question devait être coupé après une consonne et avant une voyelle, et se terminer par un point. C'est-à-dire qu'une fois le mot abrégé, on devait avoir ou bien *protest.*, ou bien *protestat.*, mais non *protesta.*

v- La siglaison et les acronymes :

Le nombre élevé de sigles peut être expliqué par le fait que le chroniqueur veut gagner à la fois de l'espace et du temps. Comme vous pouvez le remarquer, tous les sigles ont été créés en se conformant aux règles de création. Les sigles ont été composés des initiales de plusieurs lexies, accompagnés de leur signification entre parenthèses.

Tous les sigles ont été accompagnés de leurs significations, sauf un seul sigle "GLD" dont nous n'avons pas pu proposer une signification. Donc, on peut dire que le sigle lorsqu'il n'est pas conventionnel, il doit être obligatoirement accompagné de sa signification.

Toutes les créations sont épelées sauf, une seule lexie "*DOK*" qui est prononcée comme un seul mot, on la nomme un acronyme.

Tableau n°3.11 : Les néologismes créés par siglaison et acronyme

<i>Néologismes</i>	<i>Types de création</i>	<i>Formes allongées des sigles</i>
ENE	Siglaison	(étranger non européen)
IDE	Siglaison	Investissements directs étrangers)
UMA	Siglaison	Union maghrébine arabe

Tableau n°3.9 (suite) :

UME	Siglaïson	Union maghrébine de l'émeute
MENA	Siglaïson	Moyen-Orient et Afrique du Nord)
LMG	Siglaïson	Libérez Mohamed Gharbi
GLD	Siglaïson	Pas d'explication
DRS	Siglaïson	Département de Renseignement et de Sécurité
DOK	acronyme	Daho Ouled Kablia

3.8.1.1.4. La matrice pragmatico-sémantique

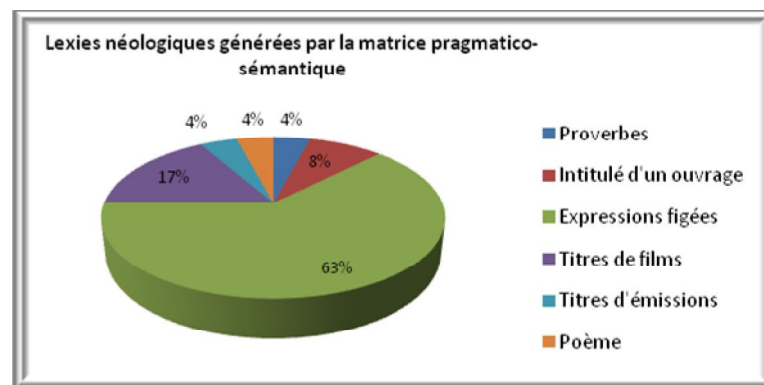


Figure 3.13

w- Le détournement :

Tableau n°3.12 : Les néologismes créés par détournement

<i>Lexies détournées</i>	<i>Lexies d'origine</i>	<i>Types de la lexie</i>	<i>Types de la création</i>	<i>Sens de la lexie détournée</i>
« Il faut sauver le soldat Rayan »	Sauver le soldat Rayan	Titre d'un film	Détournement	En référence au président Moubarek pris au piège des révolutions, de façon identique à la situation du soldat Rayan pris au piège de la guerre.
Une feuille de route politique	Une feuille de route militaire	Expression	analogie	Autorisation pour la permission d'exercer la politique

Tableau n°3.12 (suite) :

Une guerre peut en cacher une autre	Attention, un train peut en cacher un autre	Expression	Détournement	Une guerre peut provoquer une autre guerre
Un mot qui en cache souvent un autre	Attention, un train peut en cacher un autre	Expression	Détournement	Un mot qui cache plus que ce qu'il dit
Un permis de tuer	Un permis de conduire	Expression	Analogie	Avoir une autorisation pour tuer
<i>Libre, comme un samedi</i>	Libre comme l'air	Expression	Analogie	Le samedi étant devenu en Algérie 2011 un jour réservé aux manifestations, ouvrant droit au peuple pour s'exprimer, d'où une liberté de l'expression pareille à la liberté de l'air
La Terre, ronde comme l'ennui	La terre est bleue comme une orange	Poème de Paul Eluard	Détournement	L'explication de cet exemple n'est pas facile, il laisse libre interprétation au lecteur du moment qu'il s'inscrit dans le mouvement de son auteur Paul Eluard, le surréalisme
Championnat des émeutes de première division	Championnat de football de première division	Expression	Analogie	Une compétition pour les émeutes du monde entier et plus spécialement du monde arabe
un prix Nobel de « la guerre»	Un prix Nobel de la paix	Expression figée	Analogie	On parle de prix Nobel de la paix pour quelqu'un qui a beaucoup donné pour servir l'humanité et la paix. Or, le prix Nobel de la guerre sera remis à quelqu'un qui a fait énormément de massacre dans l'humanité.

Tableau n°3.12 (suite) :

la guerre des monnaies	La guerre des langues La guerre des étoiles	-Intitulé d'un ouvrage de Louis Jean Calvet (LJC) -Titre d'un film	Détournement	Une rivalité qui entraîne un combat féroce entre les monnaies mondiales, comparable à une guerre
La main de fer d'hier, sans gant de velours	Une main de fer dans un gant de velours.	Proverbe	Détournement	La même autorité ferme sous une apparence rude et brutale. Autrement dit, une autorité ferme et non diplomate.
Sauver le soldat Moubarak	Sauver le soldat Rayan	Titre d'un film	Détournement	Sauver le Président Moubarek qui faisait face à la révolution de son peuple qui voulait à la fois qu'il quitte le pouvoir ou ils vont le tuer.
Alger « zone interdite»	Zone interdite	Titre d'une émission	Analogie	Alger est représentée comme une cité interdite d'accès à la fois par réseaux routiers et par la liberté de s'exprimer, c'est-à-dire qu'on n'a pas le droit de parler ni d'elle, ni à l'intérieur d'elle. Elle est donc comme les reportages proposés par l'émission de "zone interdite", elle est un sujet épineux.
Le degré zéro de la Communication	Le degré zéro de l'écriture	Intitulé d'un ouvrage de Roland Barthes	Détournement	Une absence totale de toute communication, ou communication complètement mauvaise
Un temps soit peu	Un tant soit peu	Expression	Détournement	Un laps de temps court
L'appel du <i>zéro novembre</i>	L'appel du premier novembre	Expression	Détournement	
À la Boudiaf	À l'italienne	Expression	Analogie	À la façon du défunt président Boudiaf

Tableau n°3.12 (suite) :

<i>La nouvelle Algérie, version 1.1</i>	Par référence aux programmes informatiques, ex. Microsoft Windows version 2.0	Expression	Analogie	Une nouvelle image de l'Algérie
<i>Quatre hommes et un dinar</i>	Quatre mariages et un enterrement	Titre d'un film	Détournement	Plusieurs personnes se disputant une petite somme d'argent
« livré » aux quatre vents	aux quatre vents	Expression figée	Détournement	Être complètement perdu sans aucun repère
<i>Une marche en cache une autre</i>	Attention, un train peut en cacher un autre	Expression	Détournement	Une manifestation qui déclenche une autre manifestation
Les marches qui font du deux en un	Un champoing deux en un	Expression	Analogie	Une manifestation qui d'une pierre touche deux coups, c.-à-d. qui cible deux objectifs
<i>Moisson d'avril</i>	Poisson d'avril	Expression	Analogie	Grande quantité d'informations amassées durant le mois d'avril

Les néologismes générés par la matrice pragmatico-sémantique sont des lexies détournées. La lexie en question, pouvant être une locution, un proverbe ou une expression figée, subit un changement plus au moins marqué de l'un des ses éléments constitutifs.

Le sens de la nouvelle lexie est obtenu à la fois par l'interprétation de l'élément actualisé et la lexie originale. On obtient ainsi une phrase dont la valeur en discours repose sur l'actualisation simultanée du sens de l'expression figée et du sens de l'expression obtenue par manipulation ou détournement.

3.8.2. La matrice externe

Les emprunts linguistiques constituent 30 % des créations néologiques dans notre corpus, soit à peu près le tiers de l'ensemble des néologismes.

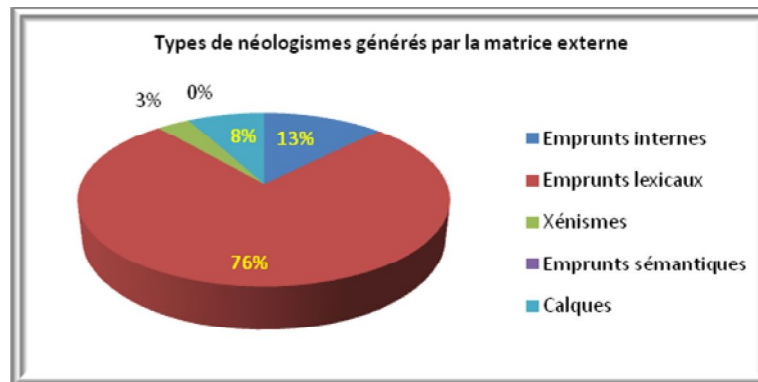


Figure 3.14

3.8.2.1. Les emprunts internes

Avant de procéder à l'analyse des emprunts linguistiques externes, nous tenons à attirer votre attention sur la présence d'emprunts internes à la langue française dans le corpus analysé, déjà signalé dans la partie théorique en référence aux travaux de Jean Dubois. Les emprunts internes seront signalés (soulignés par un trait), présentés et commentés, mais, ils ne seront pas analysés puis qu'ils ne font pas l'objet d'une intégration.

- | | |
|------------------------------------|-----------------------------------|
| 1- <u>Désamorcer</u> la crise | 7- Le <u>label</u> présidentiel |
| 2- <u>La panne</u> historique | 8- <u>Trafic</u> (internet) |
| 3- <u>Convulsions</u> sociales | 9- <u>Trafic</u> de chair humaine |
| 4- <u>Cécité</u> politique | 10- <u>Spasmes</u> historiques |
| 5- <u>Séisme</u> démocratique | 11- son « <u>machin</u> » |
| 6- La <u>contrefaçon</u> politique | |

La remarque qui se dégage de ces exemples, qui sont au nombre de onze, et que tous les emprunts internes font partie des vocabulaires de spécialité (médecine, commerce, aviation, etc.). Les emprunts internes ont immigré d'un vocabulaire de spécialité pour rejoindre le vocabulaire courant, par exemple, les termes, convulsion, spasme et cécité sont des termes médicaux qui se sont ajoutés à la nomenclature des termes d'usages courants et généralisés. Le sens des termes repose beaucoup plus sur une actualisation d'un sens figuré que d'un sens propre.

3.8.2.2. Les emprunts externes

Sont représentés par tous les emprunts faits aux autres langues étrangères, elles regroupent les emprunts lexicaux, xénismes, emprunts sémantiques et calques, tels que les faits ressortir le graphique à secteurs ci-dessus.

Tableau n°3.13 : Analyse des emprunts externes

<i>Emprunts</i>	<i>Types d'emprunts</i>	<i>Type d'intégration</i>	<i>Sens de l'emprunt</i>	<i>Langue source</i>	<i>Catégories grammaticales</i>
WikiLeaks	Lexical	Aucunes	Site web diffusant des informations très confidentielles	Anglais	Nom
Quidam	Lexical	Graphique + phonique	Fonctionnaire	Arabe algérien	Nom
« pax americana »	Lexical	Aucunes	Paix due à l'intervention américaine dans un conflit	Latin	Nom
La zakat	Lexical	Aucunes	Une sorte d'impôt dans la religion musulmane	Arabe standard	Nom
L'Aïd El Fitr	Lexical	Aucunes	Fête religieuse musulmane succédant aux mois du ramadhan	Arabe standard	Nom
L'Achoura	Lexical	Aucunes	Fête religieuse musulmane	Arabe standard	Nom
Langue Amazigh	Lexical	Aucunes	Propre à la communauté berbère	Berbère	Adj.
Des archs	Lexical	Graphique + phonique	Berbère habitant les villages de la Kabylie	Arabe algérien	Nom
La Kabylie	Lexical	Graphique + phonique	Région du Nord algérien habitée par les Berbères	Arabe standard	Nom
Jurer par tous les saints	Calque	Aucunes	Façon de jurer	Arabe algérien	Expression
Talibans	Lexical	Graphique + phonique + sémantique	Membre d'un groupe islamiste armé	Arabe standard	Nom
Le mois de Ramadhan	Lexical	Aucunes	Mois sacré du jeun musulman	Arabe standard	Complément du nom
Ijtihad	Lexical	Aucunes	Persévérance dans la résolution des problèmes de la société dans la religion musulmane	Arabe standard	Nom
« Tounes El Khadra »	Lexical	Graphique + phonique	La Tunisie, le pays vert	Arabe standard	Expression
Des harraga	Lexical	Aucunes	Des émigrés sans-papiers	Arabe standard	Nom

Tableau n°3.13 (suite) :

Ramener la sérénité	Calque	Aucunes	Instaurer le calme	Arabe algérien	Expression
le black-out	lexical	Aucunes	Silence complet sur une affaire	Anglais	Nom
Yennayer	Lexical	Aucunes	Mois du calendrier berbère	Berbère	Nom
Amazigh	Lexical	Aucunes	Personne partageant les valeurs de la communauté berbère	Berbère	Nom
Tamazight	Lexical	Graphique + phonique	Langue de la communauté berbère	Berbère	Nom
Éviter dérives et abus	Calque	Aucunes		Anglais	Expression
les photos « people »	Lexical	Aucunes	Les célébrités	Anglais	Complément du nom
les USA	Lexical	Aucunes	Les états unis	Anglais	Nom
le « big brother »	Lexical	Aucunes	L'Amérique	Anglais	Nom
Hamas	Lexical	Aucunes	Parti politique palestinien	Arabe standard	Nom
Ghaza	Lexical	Aucunes	Ville palestinienne	Arabe standard	Nom
Mossad	Lexical	Graphique + phonique	Institut pour les renseignements et les affaires spéciales	Hébreu	Nom
« la hogra »	Lexical	Aucunes	L'injustice et l'humiliation	Arabe algérien	Nom
La harga	Lexical	Aucunes	La fuite de son pays vers un pays étranger de façon illégale	Arabe algérien	Nom
Houma » (quartier)	Xénisme	Aucunes	Quartier	Arabe algérien	Nom
La place Tahrir	Lexical	Graphique + phonique	La place de la libération	Arabe standard	Complément du nom
Ses baltagua	Lexical	Aucunes	Des voyous, des malfaiteurs	Arabe égyptien	Nom
« soft »	Lexical	Aucunes	Doux	Anglais	Adj.
« smalas »	Lexical	Graphique + phonique	La camaraderie	Arabe standard	Nom
El Khabar	Lexical	Aucunes	L'évènement	Arabe standard	Nom
Package	Lexical	Aucunes	Ensemble de choses	Anglais	Nom
Establishment	Lexical	Aucunes	Ensemble des gens en place attachés à l'ordre établi	Anglais	Nom
Flop	Lexical	Aucunes	Échec	Anglais	Nom
Yes, we can	Lexical	Aucunes	Oui, vous pouvez	Anglais	Expression
US	Lexical	Aucunes	Les États-Unis	Anglais	
Des Shebab	Lexical	Sémantique	Groupe islamiste armé actif en Somalie	Arabe standard	Nom
Des Qaïda	Lexical	Sémantique	Groupes islamistes armés se revendiquant du terroriste Ben Laden.	Arabe standard	Nom

Tableau n°3.13 (suite) :

Al Quaïda	Lexical	Sémantique	Groupes islamistes armés de Ben Laden.	Arabe standard	Nom
Public annabi	Lexical	Aucune	Public originaire d'Annaba en Algérie	Arabe standard	Adj.
Sit-in	Lexical	Aucunes	Rassemblement	Anglais	Nom
Fair-play	Lexical	Graphique + phonique	Qui respecte les règles du jeu	Anglais	Nom
El Para	Lexical	Aucunes	Le parachutiste	Arabe algérien	Nom
Bourourou	Lexical	Aucunes	Personne laide	Arabe algérien	Nom
Ammi L'hadj	Lexical	Aucunes	Monsieur le vieux	Arabe algérien	Nom
Wikipédia	Lexical	Aucunes	Encyclopédie libre	Anglais	Nom
Docteur House	Lexical	Graphique + phonique	Feuilleton américain Doctor House	Anglais	Expression
L'homme monte au maquis	Calque	Aucunes	Rejoindre les groupes islamistes armés	Arabe algérien	Expression
Le hadj Raouraoua	Lexical	Aucunes	Le vieux	Arabe algérien	Nom
Mastercard	Lexical	Aucunes	Carte de crédit	Anglais	Nom
Des boat people	Lexical	Aucunes	Migrant clandestin qui s'enfuit par mer sur des embarcations	Anglais	Nom
Katibat El Maout	Lexical	Aucunes	Le régiment de la mort	Arabe standard	Expression
Augmenter tout le monde de 50 %	Calque	Aucunes	Augmentation des salaires	Arabe standard	Expression
Un qamis	Lexical	Graphique + phonique	Longue et large chemise portée par les pratiquants musulmans	Arabe standard	Nom
un hidjab	Lexical	Graphique + phonique	Vêtement porté par les musulmanes respectant l'obligation de pudeur	Arabe standard	Nom
<i>Je jure sur la vie de ma tête</i>	Calque	Aucunes	Façon de jurer	Arabe algérien	Expression
Cheb Tchoutchou	Lexical	Aucunes	Un jeune	Arabe algérien	Nom
Facebook	Lexical	Aucunes	Réseau social sur le net	Arabe algérien	Nom
Twitter	Lexical	Aucunes	Site web destiné à envoyer gratuitement des messages brefs	Arabe algérien	Nom
OK	Lexical	Aucunes	D'accord	Arabe algérien	Interjection
<i>Zid</i>	Lexical	Aucunes	Encore	Arabe algérien	Adverbe

Tableau n°3.13 (suite) :

Echourouk	Lexical	Aucunes	Journal algérien d'expression arabe ayant pour sens	Arabe standard	Nom
Al Jazeera	Lexical	Aucunes	Chaîne télévisée spécialisée dans l'information ayant pour sens une île	Arabe standard	Nom
El djazeera	Lexical	Aucunes	Chaîne télévisée spécialisée dans l'information ayant pour sens une île	Arabe standard	Nom
Jazaïr Houria	Lexical	Aucunes	L'Algérie libre	Arabe algérien	Expression
El País	Lexical	Graphique	Le pays	Espagnol	Nom
« Vive Ouyahia, dawla islamiya »	Lexical	Aucunes	Vive Ouyahia,	Arabe algérien	Expression
Les supporters	Calque	Aucune	Partisans	Anglais	Nom
Play	Lexical	Aucunes	Jouer	Anglais	Verbes
Les chaouis	Lexical	Aucunes	Habitants des régions de l'Est algérien, les Aures	Arabe algérien	Nom
La fitna	Lexical	Aucunes	Subversion	Arabe standard	Nom

3.8.2.2.1. Les types d'emprunt

La majorité des emprunts sont de type lexical, ils représentent un pourcentage de 76 % des créations. Comme nous pouvons le remarquer dans le tableau ci-dessus, le sens et la forme des lexies sont intégralement transférés dans leur langue d'accueil. Les emprunts sémantiques sont complètement absents du corpus, tandis que le calque formel constitue 8 % avec les xénismes qui occupent seulement 3 % des créations.

Le corpus étudié comptait deux exemples que nous n'avons pas mentionnés dans le tableau des néologismes générés par la matrice externe. Il s'agit d'un proverbe algérien et d'une petite anecdote en arabe algérien, rédigés en caractères latins et accompagnés de leur traduction en langue française.

- 1- « Ma tkhafch echab3ane qui idjou3, khaf el dji3ane qui yechba3 », (n'aie pas peur du repu qui a faim mais de l'affamé qui est repu), dit le proverbe algérien
- 2- «Gallek ouahed tlaâlou essokker, agressaweh.»Traduction : quelqu'un a fait un pic d'hyperglycémie (taux de sucre en hausse) et s'est fait agresser

Du moment que le proverbe (1) et l'anecdote (2) satisfont les caractéristiques du xénisme, nous les avons classés avec les xénismes.

3.8.2.2.2. Intégration et assimilation des emprunts

La majorité des emprunts ne sont pas intégrés à leur langue d'accueil, leur forme ainsi que leur sens ont été importés tels quels sans aucune modification, ce qui témoigne de leur caractère étranger à la langue française. Les quelques emprunts où nous avons enregistré des adaptations graphiques et phoniques peuvent être qualifiées de « légères », puisque le motif de ces adaptations peut s'expliquer par la différence du système de la langue source et la langue cible. Les quelques retouches que les termes ont subies sont dues à une absence des graphèmes des langues cibles dans la langue française. Les chroniqueurs ont essayé de faire un rapprochement entre les graphèmes des langues cibles avec ceux de la langue française par l'utilisation d'allophones qui peuvent passer pour le graphème de la langue cible.

L'exemple de « *qamis* » peut rendre compte de ce phénomène, le mot emprunté à l'arabe standard et ayant pour sens « *longue et large chemise portée en général par les pratiquants musulmans* » : []. Le son [] qui n'a pas d'équivalent dans la langue française, se trouve remplacer par le son [k] pouvant passer pour un allophone du son [] surtout pour une oreille non habituée au son de la langue arabe.

L'adaptation sémantique a été enregistrée avec quatre emprunts du corpus étudié, « des Chebeb », « Talibans », « Al Quaïda » et « des Qaïda ». Les lexies en question ont un sens différent du sens dont elles se sont chargées en changeant de langue. Les lexies en question sont toutes des lexies empruntées à l'arabe standard, "ũũ " "ũ " "θũ" "" ayant respectivement pour sens "des jeunes", "étudiants", "une base" et "des bases". Néanmoins, nous remarquons qu'une fois ces lexies ont changé de langue, leur sens se trouve lui aussi changé. Les lexies se sont chargées d'un sens péjoratif pour se rattacher au terrorisme islamique dans le monde.

3.8.2.2.3. Langue d'origine des emprunts

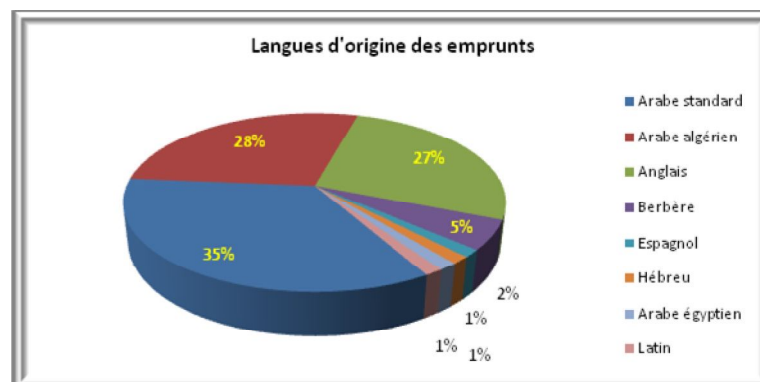


Figure 3.15

En ce qui concerne les langues d'origine des emprunts, on peut dire que celles-ci sont déterminées à la fois par la réalité des langues pratiquées en Algérie, où cohabitent l'arabe et ses variétés avec le français et aussi le berbère, et les langues maîtrisées par nos chroniqueurs.

Le journal *El Watan* est un journal qui s'adresse avant tout à un lectorat d'un pays ayant pour langue officielle l'arabe standard, on remarque que la majorité des emprunts ont été faits à cette langue. Pour que l'information soit rapprochée, le maximum possible des lecteurs algériens, les chroniqueurs recourent à l'utilisation d'emprunts faits à l'arabe algérien ou aux dialectes pratiqués en Algérie. Cela permet d'instaurer aux lecteurs un certain cadre socioculturel ainsi qu'une ambiance typique quant à la transmission de l'information. Les informations sont en quelque sorte transmises "à l'algérienne".

En troisième place on trouve les emprunts anglais "anglicismes" avec un pourcentage de 27 %, presque égal aux emprunts régionaux. Il faut savoir qu'actuellement l'anglais domine sur tous les plans, chose qui pousse plusieurs langues à être envahi par les anglicismes. Les Américains ne font pas qu'exporter leurs technologies et produits commerciaux, ils exportent beaucoup plus leur langue. L'Algérie qui est un pays comme tous les autres, se trouve lui aussi gagné par ce phénomène, que la France tente de combattre par tous les moyens afin de préserver à la langue française son territoire légitime, qui est entraîné de rétrécir face à l'invasion de l'anglais.

Les autres langues que nous avons enregistrées sont des emprunts dictés par des situations, qui sont beaucoup plus liés à un besoin d'instaurer un cadre typique en plus d'une certaine fidélité à l'information transmise.

3.8.3. "Cumulation" des procédés créatifs

Le phénomène ayant attiré notre attention est la présence de néologismes, cumulant plusieurs procédés de création. En effet, notre corpus a enregistré un nombre assez important de néologismes qui ont été créés en combinant deux ou même plus qu'un seul procédé de création.

On trouve ainsi des lexies néologiques créées par préfixation et siglaison, comme on trouve d'autres, créés par cumulation de trois procédés, composition, abréviation et emprunt.

Le sens de la lexie créée est obtenu par l'ensemble des unités constituant la lexie en question en plus de l'explication des procédés combinés.

Tableau n°3.14 : Les néologismes créés par combinaison des procédés créatifs

<i>Néologismes</i>	<i>Procédés créatifs</i>	<i>Sens obtenus</i>	<i>C. grammaticale</i>
l'ex-GSPC	siglaison + préfixation	L'ancien groupe islamiste armé	Nom
L'ex-Fis	siglaison + préfixation	L'ancien front islamiste	Nom
Des ex -« démocraties populaires»	préfixation + COMPOSITION	Les anciennes démocraties populaires	Nom
DZ-files	Composition + abréviation+ emprunt	Fichiers propres à l'Algérie	Nom
DZ Street	Composition + abréviation+ emprunt	La rue algérienne	Nom

3.8.4. Caractères typographiques des néologismes

Les lexies marquées par des caractères typographiques annonçant et signalant leurs caractères néologiques et inhabituels sont aussi présentes dans notre corpus. Elles sont signalées par toute une gamme de possibilités typographiques : guillemets, caractère italique, etc. Les lexies en question sont facilement repérables puis qu'elles sont présentées aux lecteurs explicitement, comme des mots nouveaux.

En effet, les marques typographiques peuvent parfois exprimer une « certaine défiance qui se traduit par une mise à distance »¹⁵³.

¹⁵³ PRUVOST, SABLAYROLLES, (2003), *Les Néologismes*. Que sais-je ?, n° 3674, P.U.F. p. 70.

Les chroniqueurs du journal *El Watan* se servent des marques typographiques pour ne pas assumer la responsabilité de l'innovation lexicale, mais cela n'empêche pas de dire qu'il en assure la diffusion.

Tableau n°3.15 : Les néologismes marqués par des caractères typographiques

<i>Néologismes</i>	<i>Caractères typographiques</i>
« <i>Il faut sauver le soldat Rayan</i> »	Gras + italique + Guillemets
« 11 septembre bis »	Guillemets
<i>Monsieur et Madame D</i>	Italique
<i>un anti 8 Mars</i>	Italique
<i>Lorman</i>	Italique
<i>Hier c'est déjà demain</i>	Italique
« despotisme éclairé »	Guillemets
Un « Nobélisé »	Guillemets
un prix Nobel de « la guerre »	Guillemets
« livré » aux quatre vents	Guillemets
<i>L'après-militaire</i>	Gras + italique
« pax americana »	Guillemets
« Tounes El Khadra »	Guillemets
les photos « people »	Guillemets
le « big brother »	Guillemets
« la hogra »	Guillemets
« Houma » (quartier)	Guillemets
« soft »	Guillemets
« smalas »	Guillemets
<i>Je jure sur la vie de ma tête</i>	Italique
« Vive Ouyahia, dawla islamiya »	Guillemets
<i>Libre, comme un samedi</i>	Italique
<i>De l'UMA à l'« UME »</i>	Italique
<i>L'atout déconcentration</i>	Italique
<i>Crise et protesta</i>	Italique
« journée chômée et payée »	Guillemets
« dézerhouniser »	Guillemets
Alger « zone interdite »	Guillemets
« préemployés »	Guillemets
« pharaon »	Guillemets
Des « samedis pour le changement »	Guillemets

Tableau n°3.15 (suite) :

Des ex -« démocraties populaires »	Guillemets
<i>Irak bis ?</i>	Gras + italique + signe de ponctuation
Être (re) construite de nouveau	Parenthèses
« Code de l'infamie »	Guillemets
<i>Une marche en cache une autre</i>	Italique
<i>Moisson d'avril</i>	Italique
la « Busherie »	Guillemets
<i>Dz-Files</i>	italique + majuscule
<i>Un nid de tristesse</i>	Italique
L'appel du <i>zéro novembre</i>	Italique
<i>Wikineaks</i>	Italique
<i>Les Droukdel</i>	Italique
TIZI	Majuscules
<i>Quatre hommes et un dinar</i>	Italique
DZ Street	Gras + italique
<i>Le double blanc</i>	Italique
<i>Autoexécutable</i>	Gras + italique
<i>La nouvelle Algérie, version 1.1</i>	Gras + italique

3.8.5. Catégories grammaticales des néologismes

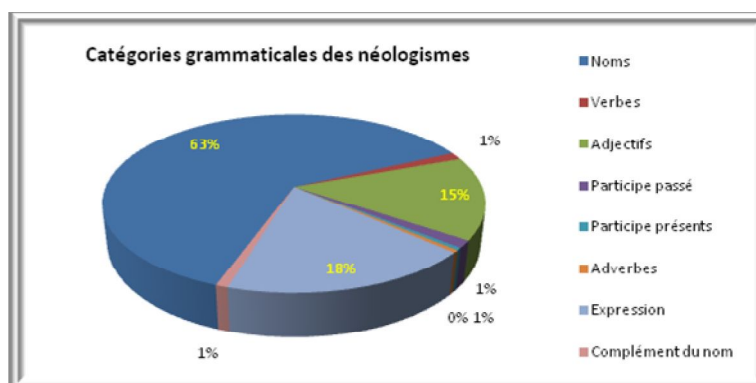


Figure 3.16

Les catégories grammaticales des néologismes générés par les matrices internes et externes sont largement dominées par celle des noms, comme le fait ressortir le graphique à secteurs ci-dessus. Les adjectifs sont aussi présents avec un nombre assez important 15 % des créations.

Les résultats obtenus sont tout à fait logiques, puisque le monde qui nous entoure et dans lequel nous vivons évolue. Justement pour pouvoir le dénommer et le décrire avec précision, la langue qui nous sert d'outil à la description du monde et de ses objets, doit être d'actualité et doit elle aussi suivre la dynamique de l'univers et de l'homme en évoluant à son tour.

Les autres catégories grammaticales sont certes importantes à la langue et son évolution, mais chose constatée est que les gens créent beaucoup plus de noms et d'adjectifs que de verbes, participes passés, adverbes et autres catégories grammaticales.

Les expressions sont aussi présentes avec un pourcentage considérable de 18 %, puisque les figures de style offrent un lieu d'ajustement parfait à la création et à l'imagination des créateurs.

Conclusion

D'après l'analyse lexicosémantique du discours journalistique, la néologie s'affirme comme un nouveau mode d'expression, vu le nombre important des néologismes collectés dans notre corpus en seulement un laps de temps relativement court (quatre mois).

L'analyse du fonctionnement des néologismes collectés en mettant l'accent sur leur relation forme/sens a dévoilé une certaine transgression des règles du bon usage, permettant aux chroniqueurs de jouer avec la langue et de créer ainsi de multiples unités linguistiques néologiques, d'une part. Le respect des règles lexicales de création du mot était aussi au cœur de cet enjeu créatif, d'une autre part.

Durant l'analyse nous avons eu l'impression de valser entre un vocabulaire fictif et un autre vocabulaire presque réel. Un vocabulaire qui vous donne l'impression de son appartenance à la langue française, mais qui en réalité ne l'est pas. Nous avons eu beaucoup de mal à détecter et repérer ces néologismes qui se présentent comme de simples unités appartenant à la langue française, mais heureusement et grâce à l'évolution du matériel informatique nous avons pu trouver un remède à cette difficulté en utilisant "*Druide Antidote RX V8*", qui à la fois un dictionnaire, correcteur et guide.

La présence de néologismes hybrides témoigne à la fois de cette extraordinaire capacité qu'ont les langues à se jumeler entre elles sans le moindre problème afin de créer de nouvelles lexies néologiques, et la confirmation d'une identité socioculturelle arabo-musulmane. Le recours aux néologismes hybrides par les chroniqueurs peut être le signe de la revendication d'une double appartenance linguistique, complètement assumée par un plurilinguisme devenu incontournable dans un univers qualifié de "village".

L'analyse de la morphologie lexicale des créativités lexicales fait apparaître un minutieux travail effectué sur le lexique de la langue française, preuve d'une appropriation et d'une parfaite maîtrise de la langue française par nos chroniqueurs. La position de supériorité des chroniqueurs, leur culture riche et leur compétence linguistique leur permettent de produire un effet de style recherché et raffiné en recourant à la néologie.

En ce qui concerne l'analyse du sens des lexies néologiques générées par les matrices lexicogéniques nous avons eu recours à la thèse formulée par FABIENNE CUSIN-BERCHE¹⁵⁴, qui pense que «*le sens de l'unité est, et demeure conditionné pour partie par le système lexical. Elle pense même que l'examen des procédures néologiques tend, en effet, à prouver que l'innovation morphologique et/ou sémantique qui se manifeste en discours ne se construit pas ex nihilo¹⁵⁵, mais à partir d'un état de langue, de ce que l'on pourrait appeler " une mémoire lexicale", et suivant des règles dont la mise en application peut varier*».

L'analyse des catégories grammaticales des lexies relevées dans les corpus étudié sont les suivantes : nom, verbe, adverbe, adjectif, participe passé et participe présent. La primauté de la catégorie des noms peut exprimer le besoin des chroniqueurs de dénommer des réalités concrètes ou abstraites. Les adjectifs, qui servent à exprimer des qualités et des états, sont présents dans ce type de texte où sont décrits non seulement les situations relatives à la réalité sociale algérienne, mais des événements politiques et économiques également.

Le recours à l'emprunt a démontré une fois de plus ce mouvement migratoire, interminable et éternel, de va-et-vient qu'assurent les mots entre les langues du monde. Les mots ressemblent à de véritables voyageurs, qui transportent avec eux leur culture et racontent leur histoire dans un autre pays que le leur.

Le mot de la fin, la néologie est devenue un mode de communication particulier, très usité surtout dans l'écriture journalistique. Dans la chronique *POINT ZERO* et le *COMMENTAIRE*, on a affaire à une écriture où s'expriment les émotions, les pulsions et les goûts des chroniqueurs. Chose qui les pousse à se servir de différents moyens afin d'atteindre leur objectif, de convaincre le lecteur, de l'influencer pour le faire agir. Peut-on dire que face à la néologie journalistique qu'on est en face d'une nouvelle stratégie rédactionnelle dont les enjeux se font dessiner par les journalistes ?

¹⁵⁴ CUSIN-BERCHE F., *les mots et leurs contextes*, Presses Sorbonne Nouvelle, 2007, p.30.

¹⁵⁵ Une création *ex nihilo* est une lexie créée par la combinaison arbitraire de sons, pourvu que cette séquence ne soi pas attestée dans un état antérieur de langue.

CONCLUSION GENERALE

*La réclame pousse surtout au néologisme,
la langue ordinaire ne suffit plus à ses besoins.
N. Roqueplan, Nouvelles à la main, 1842*

— CONCLUSION GENERALE —

Cette recherche s'inscrit dans le cadre d'un mémoire de magistère, son objectif est d'apporter quelques éclairages à la néologie journalistique pratiquée dans la presse francophone en Algérie. Cette recherche se veut d'être une analyse d'un ensemble de néologismes comprenant des créativités lexicales et des emprunts, relevés dans un organe de presse qui est *El Watan*. Notre recherche portant sur la néologie et les néologismes est délimitée par une période de 4 mois s'étalant du mois de décembre 2010 jusqu'au mois de mars 2011. L'intitulé de notre travail de recherche est un titre générique : *la Néologie*, titre par lequel nous tentons de faire une analyse des néologismes. Accompagné d'un sous-titre pour préciser le domaine de la recherche choisie qui est le discours journalistique. Nous envisageons d'étudier les lexies néologiques relevées à partir de l'analyse de leur forme et leur sens.

Au cours de notre recherche, nous avons pris d'abord le soin de bien définir la notion de néologisme par rapport à la notion de néologie pour élucider l'ambiguïté qui recouvrait les deux notions au cours de leur évolution diachronique. Nous avons présenté un aperçu historique relatant l'évolution des deux termes, chose qui nous a permis de comprendre les conditions historiques de leur émergence. On a aussi pu savoir comment le sens mélioratif de néologie et le sens péjoratif de néologisme se sont neutralisés, pour ne désigner aujourd'hui qu'un processus et son résultat. Deux termes qui présentent une véritable incarnation de la notion même de néologie, et qui démontrent implicitement l'évolution du français moderne.

Notre méthode consiste en une double analyse du corpus : quantitative et qualitative. La première a pour base l'analyse statistique qui vise à relever des tendances générales par exemple, les procédés créatifs les plus récurrents que d'autres, les matrices lexicogéniques les plus productives, les typographies accompagnant les néologismes, les catégories grammaticales les plus sollicitées, les langues d'origines des emprunts, le nombre des créativités lexicales par rapport au nombre des emprunts, etc.

Dans l'analyse quantitative, nous avons fait appel à la lexicologie statique, discipline qui nous a été d'une grande utilité. À cette fin, nous avons produit de nombreux histogrammes permettant une vision visuelle des résultats constatés. La deuxième analyse a pour assises les travaux de plusieurs linguistes outre, SABLAYROLLES, GUILBERT, GAUDIN & GUESPIN et autres. Dans l'analyse qualitative, nous avons examiné les créativités lexicales, étudié leurs caractéristiques d'un point de vue morphologique, sémantique, syntaxique et pragmatique. Nous avons aussi fait un examen des emprunts linguistiques, leurs problèmes et façons d'intégration dans leur langue d'accueil, l'étude de leurs caractéristiques morphosémantique était au centre de cette étude.

Les néologismes ont été relevés de façon individuelle et semi-automatique à l'aide d'un logiciel de correction « *DRUIDE ANTIDOTE RX V7* », pour optimiser les résultats trouvés. Nous avons opté pour la semi-automatisation du repérage parce que la méthode individuelle peut laisser échapper des néologismes potentiels par manque de vigilance, mais la méthode individuelle est très efficace pour le repérage et l'identification des néologismes sémantiques. Or, la méthode automatique est très efficace quant à l'identification des néologismes formels, mais elle laisse facilement échapper les néologismes de sens tel par exemple un nom employé comme adjectif. Le choix a été fait justement pour arriver à garantir un maximum de précision dans la recherche.

Le premier constat qui se dégage de cette étude est que la plupart des néologismes relevés ont été formés en respectant les règles de la création du mot français. Toutes les lexies néologiques sont motivées, c'est-à-dire que leur forme est en relation avec leur sens, mis à part trois lexies, nous avons eu beaucoup de mal à les interpréter. Nous avons été contraints de faire appel au contexte et au cotexte de la lexie *un « nobélisé »*, afin de pouvoir nous prononcer sur sa signification.

La deuxième lexie est « *pré carré* » dont la formation et la signification semblent toutes les deux saisi à première vue, mais qui une fois replacée dans son cotexte et contexte, elle reste sans explication. La dernière lexie rencontrée est « *flexy* » qui est un terme commercial faisant parties du domaine de la téléphonie, ayant pour sens « *créditer son solde* ». Un signifié qui n'est pas motivé par rapport à son signifié.

L'analyse des créativités lexicales nous dévoile que les néologismes produits dans la presse francophone algérienne, reflétant la réalité de la langue française pratiquée en Algérie, que les néologismes ne sont pas uniquement formés au moyen de formants la langue française. Les chroniqueurs font appel à plusieurs langues, à savoir l'arabe et ses variétés, le berbère et même l'anglais, qu'ils font mixer tout en puisant aux sources de la langue française les règles de leurs combinaisons.

Le nombre important des néologismes collectés rend compte de l'importance du phénomène de la néologie. Loin d'être un phénomène marginal, la néologie est un fait qui traité sur un plan lexical, fait appel à toute les disciplines de la linguistique rendant ainsi compte de l'ampleur de la néologie en tant que phénomène touchant au lexique de la langue française. La composante qui suscite le plus d'intérêt à être étudié en néologie est justement son produit : les néologismes.

Au cours de cette étude plusieurs questions se posent : la plus légitime est qu'est-ce qu'un néologisme ? La réponse semble connue de tout le monde « *nouveau mot* », mais une fois dans la recherche tous se compliquent et même ce simple concept devient insaisissable. D'autres questions ont droit d'être posées, par exemple, que recouvre la néologie en tant que notion ? Comment intervient la néologie pour créer de nouveaux mots ? Comment sont-ils créés ? Quels sont les procédés créatifs intervenant dans leurs créations ? Quels sont les procédés les plus productifs ? L'emprunt fait-il partie des néologismes et de la néologie ? Si oui, comment ?

L'étude des créativités lexicales d'après leurs procédés créatifs, nous a dévoilé que les matrices morphosémantiques sont les plus productives en matière de nouveaux mots, avec les procédés les plus anciens et les plus célèbres qu'a connus la langue française : la dérivation et la composition. L'étude de l'emprunt linguistique a par contre montré un timide recours (en comparaison avec le pourcentage élevé des créativités lexicales 3/4) à ce type de néologismes représentant 1/4 de l'ensemble des créations. Cela peut être expliqué par les difficultés que rencontrent les journalistes quant à l'adaptation de l'emprunt la langue française. La présence de la néologie hybride qui combine la langue française avec d'autres langues, tels l'arabe standard, l'arabe algérien, le berbère et même l'anglais, offre une gamme très large de mots très représentatifs de la signification dont ils se chargent.

Le traitement des néologismes sur un plan lexicologique nous a permis de montrer comment ils ont été fabriqués. Nous avons enregistré un type de néologismes formés à partir d'un radical affixé ou confixé, en combinant des unités habituellement autonomes, détournement de proverbes ou expression, sans oublier les figures de style qui sont très productives en matière de néologismes sémantiques. Cela démontre que la néologie journalistique ne fait pas seulement appel aux néologismes formels, les néologismes sémantiques offrent aussi un outil très puissant et un lieu favorable d'ajustement du sens.

Sur le plan sémantique, nous avons étudié le sens des néologismes que nous avons déduits en replaçant la lexie néologique dans son contexte et cotexte de production, chose qui nous a facilité leur interprétation. Nous avons justement remarqué à ce propos que pour obtenir un sens nouveau, il fallait une rupture dans l'un ou plusieurs sèmes constitutifs du noyau sémique, de telle sorte que le faisceau sémique initial soit détruit pour obtenir un nouveau faisceau sémique où est actualisé uniquement un des sèmes du mot ancien ou dans lequel on fait intervenir de nouveaux sèmes complètement étrangers aux sèmes d'origine.

Syntaxiquement nous avons étudié les catégories grammaticales des néologismes, après quoi nous avons eu le constat suivant : la catégorie grammaticale des noms est la plus dominante avec un pourcentage largement élevé par rapport aux autres catégories, suivie directement de celle des adjectifs. Cela peut s'expliquer par le domaine choisi : la chronique, définie comme un « *commentaire libre* » où sont nommés et décrits les comportements humains et les problèmes de la société. Un genre d'écriture dans lequel le journaliste est tout le temps amené à prendre des positions et à donner des avis personnels. Terrain où peuvent facilement proliférer les néologismes.

L'étude de l'emprunt sur un plan linguistique montre que les types d'emprunt les plus sollicités sont les emprunts lexicaux, où sont importés et la forme et les sens du mot. Cela traduit la paresse de l'esprit humain qui des fois renonce à l'ingéniosité de l'esprit humain et le pouvoir créatif extraordinaire que possède la langue pour importer « volontiers » un mot étranger. D'autre fois cela nous arrive de faire appel à des mots étrangers parce qu'on ne peut pas les remplacer, du moment qu'ils vous instaurent un merveilleux cadre socioculturel aux racontés. Ces mots deviennent comme les a qualifiés MICHEL BREAL dans son ouvrage, *Essai de sémantique* : « *des mots qui ne s'inventent pas deux fois, mais ils se propagent de peuple à peuple, pour devenir le bien commun de toute l'humanité* ».

L'étude des marques typographiques nous a permis de constater que les guillemets sont les plus utilisés. Les chroniqueurs utilisent ce type de marques pour prendre une distance vis-à-vis du mot créé. Ils sont aussi utilisés pour encadrer un mot, une citation ou un dialogue pour le mettre en évidence ou pour signaler un emploi trop familier, nouveau, utilisé ironiquement, etc.

Les explications accompagnant les néologismes ne sont pas nombreuses, mais cela indique que les nouveaux mots sont introduits sciemment et créés pour des fins voulues. Nous avons aussi enregistré des néologismes grammaticaux dans la chronique de Chawki Amari, qui est un écrivain et en même temps journaliste, possédant des capacités extraordinaires de la création sous toutes ses formes. Les néologismes qui sont : « *Hier c'est déjà demain* », « *Que vat- il se passer hier* » et « *si le Maroc a gagné* » ont été produits sciemment puisque le journaliste a porté une petite mention à la fin de la chronique la remarque suivante : « **P.-S.** aux correcteurs d'*El Watan* : ne corrigez pas les fautes de conjugaison. C'est voulu ».

Les résultats trouvés montrent que le passage des lexies néologiques créées par conversion ou transcatégorisations s'est fait ou bien directement ou bien indirectement. Le passage s'est fait directement lorsque le passage s'est fait à partir de formes déjà attestées dans la langue ; or qu'il s'est fait de façon indirecte lorsque le passage s'est fait à partir de formes non attestées, mais possibles, dans la langue française. La lexie est un exemple de transfert indirect.

Les lexies néologiques collectées montrent que le processus de la néologie pratiquée dans la presse algérienne francophone s'articule autour de la notion de vocabulaire attestable/vocabulaire non attestable. C'est-à-dire que les nouvelles formes lexicales qui apparaissent sont déjà potentiellement contenues dans les ressources matricielles du système de la linguistique, ici la langue française. Autrement dit, rien n'est créé dans la langue et il n'est question que de modification de forme sur un fond continu, explique LOUIS GUILBERT.

Justement, cela nous mène directement à la thèse formulée par FABIENNE CUSIN-BERCHE et par laquelle elle opère une nette séparation entre *créativité* et *productivité*. Selon CUSIN-BERCHE la productivité “est la capacité de créer des expressions, qui ont pour vocation à devenir des unités lexicales, en recourant aux moyens formels qu'offre la langue pour construire des lexèmes ou des expressions”, elle s'oppose à la créativité qui elle en revanche “s'affranchit des règles servant à la construction des unités lexicales. Elle ne met pas en œuvre — ou pas uniquement — des procédés appartenant à la grammaire de la langue (analogie, verlan, etc.)”.

Les néologismes produits par la chronique *Commentaire* sont largement supérieurs à ceux produits par la chronique *Point zéro*, l'explication est sûrement due à l'espace réservé au deux chroniques, l'espace de la chronique *Commentaire* est largement grand par rapport à l'espace réservé à la chronique *Point zéro*. Une autre remarque peut être faite, la néologie est un phénomène instable qui varie en fonction des circonstances et des conditions d'énonciation.

Pour en conclure, on peut dire que la néologie en générale est une bonne initiative, car plus de mots existent dans une langue, plus cette langue est riche. La langue doit être « *le lieu de rencontre des nécessités contradictoires que sont le changement et la stabilité.* ». La néologie journalistique est un outil incontournable pour les journalistes algériens qui se sont approprié la langue française pour la faire mienne. Voici par ailleurs comment parlait Mohamed Dib de ce français : « La langue française est à eux, elle leur appartient. Qu'importe, nous en avons chipé notre part et ils ne pourront plus nous l'enlever [...] Et si, parce que nous en mangeons aussi, de ce gâteau, nous lui apportions quelque chose de plus, lui donnions un autre goût ? Un goût qu'ils ne lui connaissent pas.¹

Par ce modeste travail de recherche sur la néologie, loin de prétendre à la perfection et l'exhaustivité, nous avons tenté d'apporter quelques réponses aux questions posées par la néologie quant à sa pratique dans la presse francophone algérienne. Malgré le nombre important des néologismes étudiés, cela n'épuise pas le sujet qui reste complexe et demande davantage des réflexions approfondies.

¹KHETIRI Brahim., *Du français en Algérie... au français d'Algérie*, Synergies Algérie n°4- 2009 pp. 57-68, Ressourcescla.univfcomte.fr/gerflint/Algerie4/khetiri.pdf., consulté le 18/01/2011 à 20 h 40.

BIBLIOGRAPHIE

— **BIBLIOGRAPHIE** —

LIVRES

ALBERT DAUZAT ., *Tableau de la langue française*, petite bibliothèque Payot.

ANGLARDV., *Maîtriser le vocabulaire français*, Ed Ellipses, Paris, 1997.

BAGGIONI Daniel., *Dirigisme linguistique et néologie*, Langages n° 36, 1974.

BAGGIONI D., FAUVEAU G., GUESPIN L., LAURIAN A.-M., *Néologie et énonciation: Analyse d'un corpus*, Langages n° 36, 1974.

BASTUJI Jacqueline ., *Aspects de la néologie sémantique*, Langages n° 36, 1974.

BIDERMANN-PASQUES Liselotte, HUMBLEY John., *La réception de mots anglais dans les journaux français : propositions d'harmonisation graphique de mots d'emprunt anglais*, Langue française n° 108, 1995.

BONNARD H., *Code du français courant*. Baume-les-Dames, 1997.

BONNET J-C., *Louis Sébastien MERCIER. NEOLOGIE*, Paris, BELIN, 2009.

BREAL M., *Essai de sémantique (science des significations)*, Hachette, 1904.

CHARAUDEAU P., *Grammaire du sens et de l'expression*, Edition HACHETTE, 1992.

CORBEIL Jean-Claude ., *Aspects du problème néologique*, La banque des mots n° 2, 1971.

CUSIN-BERCHE F., *Les mots et leurs contextes*, Presses Sorbonne Nouvelle, 2007.

DAUZAT A., *Tableau de la langue française : origine- évolution- structure actuelle*, Petite bibliothèque Payot, Paris 6^e, 1967.

DAUZAT A., *Des bons et des mauvais néologismes*, Le Monde, 8 juin 1949 (repub. 8 juin 1999).

DEROY L., *Néologie et néologismes : essai de typologie générale*, La banque des mots n° 1, 1971.

ETIEMBLE R., *Parlez-vous franglais?*, Paris: Gallimard, 1973.

GAUDIN. F et GUESPIN. L., *Initiation à la lexicologie française : de la néologie aux dictionnaires*, Ed. de Boeck. Duculot, Bruxelles, 2000.

GAUDIN. F et GUESPIN. L., *Initiation à la lexicologie française : de la néologie aux dictionnaires*, coll. Champs linguistiques. 1^{re} édition. 2^e tirage, Édition Duculot, Bruxelles, 2002.

Georges KLEIBER et Martin RIEGEL., *Les formes du sens- Etudes de linguistique française, médiévale et générale offerts à Robert Martin à l'occasion de ses 60 ans*, Champs linguistiques, Duculot, 1997.

Gilles SIOUFFI & Dan Van RAEMDONCK., *100 Fiches pour comprendre la linguistique*, Bréal, 1999.

GREVISSE., *Le Bon Usage-Grammaire française*, 14^{ème} édition, édition de Boeck université, 2008.

GUILBERT L., *La créativité lexicale*, Coll. Langue et langage, Ed. Larousse, 1975.

GUIRAUD P., *La sémantique*, coll. Que sais-je, 9^e édition mise à jour, édition PUF, Paris, 1979.

KOCOUREK R., *Essais de linguistique française et anglaise, mots et termes, sens et textes*, Ed Peeters Publishers, Paris, 2001.

NIKLAS SALMINEN A., *La lexicologie*, Ed. Colin, Paris, 1997.

PERGNIER, M., *Les anglicismes*. 1^{re} édition. Paris: PUF, 1989.

PRUVOST et SABLAYROLLES, *Les Néologismes*. Que sais-je ?, n° 3674, P.U.F, 2003.

REY A., *Préface du dictionnaire le Grand Robert de la langue française*, décembre 1984-avril 2002.

SABLAYROLLES J.F., *La néologie en français contemporain : Examen du concept et analyse de productions néologiques récentes*, Collection LEXICA Honoré Champion, Paris, 2000.

SAUSSURE F- de ., *Cours de linguistique générale*, Edition Talantikit, Béjaïa, 2002.

TAMBA-MECZ I., *La sémantique*, coll. Que sais-je, 3^e édition corrigée, édition PUF, Paris, 1994.

DICTIONNAIRES & ENCYCLOPÉDIES

- ✚ **LE MULTIDICTIONNAIRE ELECTRONIQUE LAROUSSE FRANKLIN.**
- ✚ **DICIONNAIRE DE LINGUISTIQUE ET DES SCIENCES DU LANGAGE, JEAN DUBOIS ET AUTRES, LAROUSSE- BORDAS/HER, 1999.**
- ✚ **TRESOR DE LA LANGUE FRANÇAISE, GALLIMARD.**
- ✚ **DICIONNAIRE DE LA LINGUISTIQUE, GEORGES MOUNIN, PRESSE UNIVERSITAIRE DE FRANCE, 1974.**
- ✚ **36 DICIONNAIRES ET RECEUILS DE CORRESPONDANCES, DICIONNAIRE ELECTRONIQUE, 1999-2004 L' AVENTURE MULTIMEDIA.**
- ✚ **LE GRAND ROBERT, VERSION ELECTRONIQUE DU GRAND ROBERT DE LA LANGUE FRANCAISE 2005, VERSION 2.0.**
- ✚ **WALTER HENRIETTE, WALTER GERARD, *DICIONNAIRE DES MOTS D'ORIGINE ETRANGERE*, PARIS, LAROUSSE-BORDAS, 1998.**
- ✚ **LAROUSSE CHAMBRES. DICIONNAIRE FRANÇAIS- ANGLAIS .ENGLISH- FRENCH, LAROUSSE/ VUEF, 2003.**
- ✚ **LE PETIT LAROUSSE 2010.**

DICTIONNAIRES LINGUISTIQUES

MOUNIN G., *Dictionnaire de la Linguistique*, PUF, Paris, 1974.

DUBOIS J. et al, *Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage*, Larousse-Bordas/HER, 1999.

THESES ET MEMOIRES

ADACI S., *La néologie journalistique : Analyse des néologismes de la presse écrite francophone (Le cas du *Quotidien d'Oran*)*,
<http://www.umc.edu.dz/theses/francais/ADA1011.pdf>. Consulté le 24/11/2010 à 17 h 58.

[Fr.wikipedia.org/wiki/El_Watan](http://fr.wikipedia.org/wiki/El_Watan), Consulté le 17/09/2011 à 19 h 20.

HOLUBOVA Eva., *Niveaux de circulation des emprunts dans l'argot commun des jeunes* (2008), http://www.Diplomava_prace_Eva_Holubova_q3dt.pdf, Consulté le 31/12/2010 à 16 h 41.

KHETIRI Brahim., *Du français en Algérie... au français d'Algérie*, Synergies Algérie n°4-2009 pp. 57-68, [Ressourcescla.univcomte.fr/gerflint/Algerie4/khetiri.pdf](http://ressourcescla.univcomte.fr/gerflint/Algerie4/khetiri.pdf). Consulté le 17/06/2010 à 20 h 14.

ROMAND A., *La créativité lexicale en arabe*, [.ttp://presses.univlyon2.fr/index.php?q=node/67&type=contributor&id_contributor=378h](http://presses.univlyon2.fr/index.php?q=node/67&type=contributor&id_contributor=378h) Consulté le 04/01/2012 à 19 h 48.

RUOHOTIE M. et al, *Les emprunts lexicaux totaux dans le Monde (2004)*, http://www.URN_NBN_fi_jyu-2005.pdf, Consulté le 27/09/2011 à 15h52.

SABLAYROLLES J-F., *Fondements théoriques des difficultés pratiques des traitements des néologismes*, (2002). <http://www.cairn.info/revue-française-de-linguistique-2002-1-page-97.htm>. Consulté le 15/12/2010 à 11h19.

SAMADOV N., *Tendances de la néologie dans la radio : analyse à travers la radio France international(sic)*. http://www.contrastiva.it/baul_contrastivo/dati/sanvicente/contrastiva/Neolog%C3%ADa/Samadov,%20Neologie%20e%20radio,%20These.pdf. Consulté le 22/09/2010 à 21 h 45.

Survol historique de la sémantique, <http://www.docentes.unal.edu.co/jahreys/docs/semantique%203.ppt>, Consulté le 27/10/2011 à 21 h 1.

LOGICIELS

 **DRUIDE ANTIDOTE RX 2008. VERSION 7, CORRECTEUR, DICTIONNAIRES, GUIDES.**

TABLEAUX DES NEOLOGISMES

COMMENTAIRE**Tableau n° 1 :****◆ Les néologismes relevés durant le mois de décembre 2010 :**

Dates	Chroniqueurs	Les néologismes relevés
Le01décembre2010	Ahmed Ancer	<i>WikiLeaks</i>
Le02décembre2010	Omar Berbiche	« <i>Il faut sauver le soldat Rayan</i> » WikiLeaks «11 septembre bis» L'oeil du satellite Un avant et un après 11 septembre Quidam
Le03décembre2010		Le journal n'a pas été édité
Le04décembre2010	Azeddine Hammou	Aucun néologisme
Le05décembre2010	Ali Bahmane	Demi-caciques
Le06décembre2010	Mohammed Larbi	Aucun néologisme
Le07décembre2010	Ali Bahmane	<i>Ci-gît bébé X</i> Le non-suivi Des non-êtres Des sous-êtres
Le08décembre2010	Hassan Moali	Au nez et à la barbe de la communauté Interpalestiniennes «pax americana»
Le09décembre2010	Ali Bahmane	« Nobélisé » un prix Nobel de « la guerre »
Le10décembre2010		Le journal n'a pas été édité
Le11décembre2010	Omar Berbiche	<i>La zakat</i> L'Aïd El Fitr L'Achoura <i>El Moudjahid</i> La délégitimation
Le12décembre2010	Ali Bahmane	« <i>tout- militaire</i> » L'amazighité Langue Amazigh Des archs La Kabylie Ghetto économique Région martyre (nom+ nom)
Le13décembre2010	Mohammed Larbi	Occupant-occupé Dominant-dominé

Tableau n° 1 (suite) :

Le14décembre2010	Réda Bekkat	Bakchich beaucoup trop « voir page 213 SAB » les «bouches» d'accès jurer par tous les saints «livré» aux quatre vents un siège social flambant neuf lui a même été «dédié»
Le15décembre2010	Omar Berbiche	Aucun néologisme
Le16décembre2010	Ali Benyahia	WikiLeaks les câbles de WikiLeaks militaire-civil le théorème de démocratie politico-militaire «despotisme éclairé».
Le17décembre2010		Le journal n'a pas été édité
Le18décembre2010	Djaffar Tamani	<i>L'après-militaire</i> l'ex-GSPC la horde salafiste Talibans
Le19décembre2010	Mohammed Larbi	ENE (étranger non européen) Déghétoisation
Le20décembre2010	Omar Berbiche	Civilisationnelle.
Le21décembre2010	Mohammed Larbi	IDE (Investissements directs étrangers) un accord- cadre
Le22décembre2010	Lies Sahar	la guerre des monnaies
Le23décembre2010	Ali Bahmane	WikiLeaks des transmissions familiales du pouvoir « népotisme » l'après- Bouteflika La mamelle nourricière de la nation,Sonatrach une odeur démocratique
Le24décembre2010		Le journal n'a pas été édité
Le25décembre2010	Slim Sadki	Aucun néologisme
Le26décembre2010	Ali Bahmane	<i>Le salafisme</i> l'ex- FIS demi-mot non-observance la non-reconnaissance le mois de Ramadhan rite ibadite ijtihad Les salafistes.
Le27décembre2010	Lies Sahar	Aucun néologisme

Tableau n° 1 (suite) :

Le 28 décembre 2010	Djaffar Tamani	Aucun néologisme
Le 29 décembre 2010	Hassan Moali	<i>De l'UMA à l'«UME»</i> des jeunes chômeurs de luxe l'arrière-pays «Tounes El Khadra» la politique de la carotte et du bâton l'Arlésienne union maghrébine (UMA) une union maghrébine de l'émeute (UME) WikiLeaks la mal vie le mal être
Le 30 décembre 2010	Ali Guissem	Aucun néologisme
Le 31 décembre 2010		Le journal n'a pas été édité

Tableau n° 2 :

◆ **Les néologismes relevés durant le mois de janvier 2011 :**

Dates	Chroniqueurs	Les néologismes relevés
Le 01 janvier 2011	Nouvel an	Le journal n'a pas été édité
Le 02 janvier 2011	Ali Guissem	<i>Le toit de la colère</i> recasement les heureux recasés
Le 03 janvier 2011	Mohammed Larbi	Aucun néologisme
Le 04 janvier 2011	Omar Berbiche	Aucun néologisme
Le 05 janvier 2011	Mohammed Larbi	<i>L'atout déconcentration</i> allers-retours
Le 06 janvier 2011	Djaffar Tamani	<i>Crise et protesta</i> des harraga.
Le 07 janvier 2011		Le journal n'a pas été édité
Le 08 janvier 2011	Omar Belhouchet	Aucun néologisme
Le 09 janvier 2011	Ali Bahmane	syndicats maison désamorcer la crise ramener la sérénité
Le 10 janvier 2011	Omar Berbiche	Aucun néologisme
Le 11 janvier 2011	Djaffar Tamani	le black-out la chef

Tableau n° 2 (suite) :

Le 12 janvier 2011	Ali Bahmane	l'arrière-pensée l'équipe Bouteflika des archs des demi-mesures.
Le 13 janvier 2011	Djaffar Tamani	Yennayer Amazigh «journée chômée et payée» Kabylie tamazight l'amazighité printemps noir
Le 14 janvier 2011		Le journal n'a pas été édité
Le 15 janvier 2011	Omar Belhouchet	Aucun néologisme
Le 16 janvier 2011	Mourad Slimani	les porte-flambeaux la panne historique
Le 17 janvier 2011	Lies Sahar	Aucun néologisme
Le 18 janvier 2011	Djaffar Tamani	la mal vie torches vivantes
Le 19 janvier 2011	Omar Berbiche	Interarabe convulsions sociales les ex-Républiques.
Le 20 janvier 2011	Mohammed Larbi	autant qu'ils sont (le mode subjonctif : soient) post-indépendance (les mots construits avec post généralement ne prennent pas de trait) la soif de liberté éviter dérives et (abus) : anglicisme avec le sens de violence.
Le 21 janvier 2011		Le journal n'a pas été édité
Le 22 janvier 2011	Omar Berbiche	D'aucuns reprochent (archaïsme)
Le 23 janvier 2011	Djaffar Tamani	La main de fer d'hier, sans gant de velours (proverbe détourné) Le JT (journal télévisé).
Le 24 janvier 2011	Ali Bahmane	JT politico-juridique
Le 25 janvier 2011	Omar Berbiche	WikiLeaks les photos «people» a-démocratique les câbles de WikiLeaks (néologisme sémantique).
Le 26 janvier 2011	Nadjia Bouzehrane	Aucun néologisme

Tableau n° 2 (suite) :

Le 27janvier 2011	Omar Berbiche	Realpolitik SMIG démocratique Révolution du jasmin
Le 28janvier 2011		Le journal n'a pas été édité
Le 29janvier 2011	Saïd Rabia	L'écran de l'Unique (ENTV) années de plomb
Le 30janvier 2011	Hassan Moali	les USA(anglicisme) Sauver le soldat Moubarak le «big brother» sont honnis(archaïsme) Moyenorientaux Hamas Ghaza Mossad
Le 31janvier 2011	Hassan Moali	«dézerhouniser» cécité politique WikiLeaks le Comité des citoyens pour la défense de la République (CCDR)

Tableau n° 3 :

◆ **Les néologismes relevés durant le mois de février 2011 :**

Dates	Chroniqueurs	Les néologismes relevés
le 01 Février 2011	Omar Berbiche	Séisme démocratique La realpolitik
le 02 Février 2011	Ali Bahmane	La marée humaine Ghaza
le 03 Février 2011	Omar Berbiche	Aucun néologisme
le 04 Février 2011		Le journal n'a pas été édité
le 05 Février 2011	Ali Benyahia	Alger «zone interdite»
le 06 Février 2011	Djaffar Tamani	Des harraga «la hogra» «préemployés»
le 07 Février 2011	Liès Sahar	Aucun néologisme
le 08 Février 2011	Omar Berbiche	<i>Cécité politique.</i>
le 09 Février 2011	Ali Bahmane	La harga
le 10 Février 2011	Omar Berbiche	Radicaliste
le 11 Février 2011		Le journal n'a pas été édité
le 12 Février 2011	Omar Belhouchet	Indétrônable Arabo-musulman

Tableau n° 3 (suite) :

le 13 Février 2011	Ali Bahmane	La télé unique «pharaon» pour moubarek Dictateur de Carthage (au lieu de Ben Ail)
le 14 Février 2011	Omar Berbiche	Sous-dimensionnant.
le 15 Février 2011	Lies Sahar	Aucun néologisme
le 16 Février 2011	Djaffar Tamani	«Houma» (quartier) La place Tahrir
le 17 Février 2011	Omar Berbiche	Ses baltagua «soft» existe ds le dico mais il n'est pas diffusé Les zaouiās Les baltagua Pro-Bouteflika
le 18 Février 2011		Le journal n'a pas été édité
le 19 Février 2011	Ali Bahmane	Muselage Constitutionnalisation Amazigh Tamazight
le 20 Février 2011	Omar Berbiche	Le degré zéro de la communication (Barthes) Technicopolitique
le 21 Février 2011	Réda Bekkat	La hogra Une alliance islamo-conservatrice Islamo-conservateur La hogra
le 22 Février 2011	Hassan Moali	Génocidaire
le 23 Février 2011	Omar Berbiche	Honnis pp (archaïsme) L'édifice démocratique Une feuille de route politique
le 24 Février 2011	Ali Bahmane	Non-communication Des questions-clés Des «samedis pour le changement»
le 25 Février 2011		Le journal n'a pas été édité
le 26 Février 2011	Djaffar Tamani	Fou de Tripoli « kadafi »
le 27 Février 2011	Ali Benyahia	USA Des officiels MENA (Moyen-Orient et Afrique du Nord) La contrefaçon politique.
le 28 Février 2011	Omar Berbiche	Une bombe sociale

Tableau n° 4:◆ **Les néologismes relevés durant le mois de mars 2011 :**

Dates	Chroniqueurs	Les néologismes relevés
le 01 Mars 2011	Ali Bahmane	Des ex-«démocraties populaires» Une position-clé
le 02 Mars 2011	Omar Berbiche	République à papa Pseudo-révolutionnaire «smalas»
le 03 Mars 2011	Omar Berbiche	<i>Irak bis ?</i>
le 04 Mars 2011		Le journal n'a pas été édité
le 05 Mars 2011	Ali Bahmane	Délegitimer (re)construite de nouveau
le 06 Mars 2011	Omar Berbiche	El Khabar Equilibrisme
le 07 Mars 2011	Lies Sahar	Gouvernance et chaos
le 08 Mars 2011	Nadjia Bouzeghrane	«Code de l'infamie»
le 09 Mars 2011	Omar Berbiche	<i>Une marche en cache une autre</i> Pré carré Les marches qui font du deux en un Le label présidentiel
le 10 Mars 2011	Nadjia Bouaricha	Révolution du jasmin Les geôles (archaïsme).
le 11 Mars 2011		Le journal n'a pas été édité
le 12 Mars 2011	Saïd Rabia	D'aucuns (archaïsme)
le 13 Mars 2011	Lies Sahar	Aucun néologisme
le 14 Mars 2011	Omar Berbiche	Aucun néologisme
le 15 Mars 2011	Hassan Moali	ex-Yougoslavie
le 16 Mars 2011	Mohammed Larbi	<i>le GME</i> Great Middle East (GME) Il est avéré (archaïsme)
le 17 Mars 2011	Fayçal Métaoui	<i>Moisson d'avril</i>
le 18 Mars 2011		Le journal n'a pas été édité
le 19 Mars 2011	Omar Berbiche	Les Benghaziis package (anglicisme)

Tableau n° 4 (suite) :

le 20 Mars 2011	Hassan Moali	Establishment Flop Yes, we can US Des Shebab Des Qaïda Al Quaïda Son «machin»
le 21 Mars 2011	Ali Guissem	L'ire (archaïsme) Sit-in (anglicisme) Les trabendistes Des légaux (au lieu de commerçants légaux)
le 22 Mars 2011	Lies Sahar	Un temps soit peu : sur le modèle de (un tant soit peu)
le 23 Mars 2011	Lies Sahar	Aucun néologisme
le 24 Mars 2011	Zine Cherfaoui	Pis encore (puis encore)
le 25 Mars 2011		Le journal n'a pas été édité
le 26 Mars 2011	Mourad Slimani	Parasitage
le 27 Mars 2011	Yazid Ouahib	Eliminatoires (pour épreuves éliminatoires) l'après-Mondial Public annabi Fair-play
le 28 Mars 2011	Mohammed Larbi	Aucun néologisme
le 29 Mars 2011	Nadjia Bouzegrane	Surfer (anglicisme)
le 30 Mars 2011	Fayçal Métaoui	Aucun néologisme
le 31 Mars 2011	Hassan Moali	la «Busherie» de Bush bédouinisé

LA CHRONIQUE POINT ZERO**Tableau n° 5 :****◆ Les néologismes relevés durant le mois de décembre 2010 :**

Dates	Chroniqueurs	Les néologismes relevés
Le01décembre2010	Chawki Amari	<i>Dz-Files</i> Moudjahidine WikiLeaks les câbles de donner un match à l’Egypte.
Le02décembre2010		La chronique n’a pas été éditée
Le03décembre2010		Le journal n’a pas été édité
Le04décembre2010	Chawki Amari	L’appel du zéro novembre
Le05décembre2010	Chawki Amari	LMG (Libérez Mohamed Gharbi) s’est autosaisi les GLD une peine à vivre On lui souhaite tout le courage du monde
Le06décembre2010	Chawki Amari	<i>Un nid de tristesse</i> générosité verticale monstre froid nourri au gaz de ville
Le07décembre2010	Chawki Amari	<i>Wikineaks</i> Ces câbles femme de général devienne générale
Le08décembre2010	Chawki Amari	<i>WikiLeaks</i> câbles WikiLeaks
Le09décembre2010		La chronique n’a pas été éditée
Le10décembre2010		Le journal n’a pas été édité
Le11décembre2010	Chawki Amari	S’auto-efface
Le12décembre2010	Chawki Amari	<i>Les Droukdel</i> El Para Entr’aperçu Bourourou Ammi L’hadj Wikipédia WikiLeaks WikiNeaks

Tableau n° 5 (suite) :

Le13décembre2010	Chawki Amari	L'après-Droukdel l'après-Bouteflika Desertec Harraga l'accélérateur de l'histoire Docteur House
Le14décembre2010	Chawki Amari	Allo TIZI L'homme monte au maquis
Le15décembre2010	Chawki Amari	Aucun néologisme
Le16décembre2010		La chronique n'a pas été éditée
Le17décembre2010		Le journal n'a pas été édité
Le18décembre2010	Chawki Amari	Droukdel
Le19décembre2010	Chawki Amari	WikiLeaks HannachiLeaks Le hadj Raouraoua
Le20décembre2010	Chawki Amari	Mastercard Des boat people
Le21décembre2010	Chawki Amari	Riches retraités
Le22décembre2010	Chawki Amari	DZ Street Un méchant pays
Le23décembre2010		La chronique n'a pas été éditée
Le24décembre2010		Le journal n'a pas été édité
Le25décembre2010	Chawki Amari	le Bouteflika Pré-enregistrés
Le26décembre2010	Chawki Amari	Katibat El Maout A la Boudiaf
Le27décembre2010	Chawki Amari	les harraga
Le28décembre2010	Chawki Amari	Augmenter tout le monde de 50% Syndrome africain
Le29décembre2010	Chawki Amari	Quatre hommes et un dinar Sous-évaluée (adj) Des harraga sans emballage
Le30décembre2010		La chronique n'a pas été éditée
Le31décembre2010		Le journal n'a pas été édité

Tableau n° 6:◆ **Les néologismes relevés durant le mois de janvier 2011 :**

Dates	Chroniqueurs	Les néologismes relevés
01 Janvier 2011	samedi	Le journal n'a pas été édité
02 Janvier 2011	Chawki Amari	La Terre, ronde comme l'ennui
03 Janvier 2011	Chawki Amari	Un qamis un hidjab.
04 Janvier 2011	Chawki Amari	Des Janviéristes L'islamoconservatisme Restons positifs
05 Janvier 2011	Chawki Amari	<i>Je jure sur la vie de ma tête</i> Ne jamais toucher un ministre Qui osera toucher les intouchables
06 Janvier 2011		La chronique n'a pas été éditée
07 Janvier 2011		Le journal n'a pas été édité
08 Janvier 2011	Chawki Amari	Cheb Tchoutchou
09 Janvier 2011	Chawki Amari	Championnat des émeutes de première division Un officiel
10 Janvier 2011	Chawki Amari	Un jeune casseur (nom employé comme adj) Absurde logique
11 Janvier 2011	Chawki Amari	frites-omelette
12 Janvier 2011	Chawki Amari	Post-émeute «Gallek ouahed tlaâlou essokker, agressaweh.» Traduction : quelqu'un a fait un pic d'hyperglycémie (taux de sucre en hausse) et s'est fait agresser Facebook Twitter Facebookeurs trafic (internet)
13 Janvier 2011		La chronique n'a pas été éditée
14 Janvier 2011		Le journal n'a pas été édité
15 Janvier 2011	Chawki Amari	Trafic de chair humaine
16 Janvier 2011	Chawki Amari	<i>Le double blanc</i>
17 Janvier 2011	Chawki Amari	Planter du travail Semer des cachets L'importer (le travail)
18 Janvier 2011	Chawki Amari	<i>DOK et la médecine</i> Un janvier complètement fou DOK, alias Daho Ould Kablia
19 Janvier 2011	Chawki Amari	Harraga
20 Janvier 2011		La chronique n'a pas été éditée
21 Janvier 2011		Le journal n'a pas été édité

Tableau n° 6 (suite) :

22 Janvier 2011	Chawki Amari	Ses appareils gardiens (nom+ nom) Délégitimer DOK, le ministre de l'Intérieur
23 Janvier 2011	Chawki Amari	Antimarche Anti-immolation Des brigades anti-immolations.
24 Janvier 2011	Chawki Amari	Anti-manifestant Câble de WikiLeaks
25 Janvier 2011	Chawki Amari	Aucun néologisme
26 Janvier 2011	Chawki Amari	Echourouk Facebook (re) marier
27 Janvier 2011		La chronique n'a pas été éditée
28 Janvier 2011		Le journal n'a pas été édité
29 Janvier 2011	Chawki Amari	<i>Autoexécutable</i> OK (o.k.) emprunt Zid
30 Janvier 2011	Chawki Amari	Petit pharaon sans pyramide
31 Janvier 2011	Chawki Amari	DOK DOK, le ministre de l'Intérieur un entretien fleuve (nom employé comme adj)

Tableau n° 7:

◆ **Les néologismes relevés durant le mois de février 2011 :**

Dates	Chroniqueurs	Les néologismes relevés
le 01 Février 2011	Chawki Amari	Al Jazeera Le J.T.
le 02 Février 2011	Chawki Amari	Des Ould Kablia Clientélistes Des immolés (adj ou pp employé comme nom)
le 03 Février 2011		La chronique n'a pas été éditée
le 04 Février 2011		Le journal n'a pas été édité
le 05 Février 2011	Chawki Amari	Des émeutes de légumes secs Le toujours Premier ministre El djazeera.
le 06 Février 2011	Chawki Amari	<i>La nouvelle Algérie, version 1.1</i> Facebook Twitter Al Jazeera Daïra Le syndrome Ben Ali ou Moubarak.

Tableau n° 7 (suite) :

le 07 Février 2011	Chawki Amari	Jazaïr Houria
le 08 Février 2011	Chawki Amari	DOK Un WikiLeaks (pour son créateur)
le 09 Février 2011	Chawki Amari	Câble WikiLeaks Le journal espagnol El País De Bajolet
le 10 Février 2011		La chronique n'a pas été éditée
le 11 Février 2011		Le journal n'a pas été édité
le 12 Février 2011	Chawki Amari	Les zaouïas
le 13 Février 2011	Chawki Amari	<i>Le premier des Mai</i>
le 14 Février 2011	Chawki Amari	Aucun néologisme
le 15 Février 2011	Chawki Amari	Une non- évolution
le 16 Février 2011	Chawki Amari	Un officiel
le 17 Février 2011		La chronique n'a pas été éditée
le 18 Février 2011		Le journal n'a pas été édité
le 19 Février 2011	Chawki Amari	DOK
le 20 Février 2011	Chawki Amari	« Vive Ouyahia, dawla islamiya »
le 21 Février 2011	Chawki Amari	Baltaguïas Un permis de tuer
le 22 Février 2011	Chawki Amari	Les momificateurs
le 23 Février 2011	Chawki Amari	Les supporters (calque) La déesse facebook 12S (extrait de naissance spécial)
le 24 Février 2011		La chronique n'a pas été éditée
le 25 Février 2011		Le journal n'a pas été édité
le 26 Février 2011	Chawki Amari	Un Raffarin Les cryptologues DOK
le 27 Février 2011	Chawki Amari	Facebook
le 28 Février 2011	Chawki Amari	DOK

Tableau n° 8 :

◆ **Les néologismes relevés durant le mois de mars 2011 :**

Dates	Chroniqueurs	Les néologismes relevés
le 01 Mars 2011	Chawki Amari	Des portables « nom » pour « téléphone portable » Play « anglicisme »
le 02 Mars 2011	Chawki Amari	République batatière L'alimentaire (adj employer comme nom) «Ma tkhafch echab3ane qui idjou3, khaf el dji3ane qui yechba3», (n'aie pas peur du repu qui a faim mais de l'affamé qui est repu), dit le proverbe algérien

Tableau n° 8 (suite) :

le 03 Mars 2011		La chronique n'a pas été éditée
le 04 Mars 2011		Le journal n'a pas été édité
le 05 Mars 2011	Chawki Amari	<i>Libre, comme un samedi</i> général T (T pour Toufik)
le 06 Mars 2011	Chawki Amari	Saïd Samedi Pro- Bouteflika
le 07 Mars 2011	Chawki Amari	<i>Monsieur et Madame D.</i> (DRS)
le 08 Mars 2011	Chawki Amari	La post fin La non-linéarité
le 09 Mars 2011	Chawki Amari	<i>un anti 8 Mars</i> des antiBouteflika Les pro-Bouteflika
le 10 Mars 2011		La chronique n'a pas été éditée
le 11 Mars 2011		Le journal n'a pas été édité
le 12 Mars 2011	Chawki Amari	DOK Les chaouis, La fitna
le 13 Mars 2011	Chawki Amari	Aucun néologisme
le 14 Mars 2011	Chawki Amari	Flexy
le 15 Mars 2011	Chawki Amari	<i>Lorman (normal)</i> <i>La revendication suicide</i> Un demi logement
le 16 Mars 2011	Chawki Amari	Facebook Spasmes historiques Les subversifs (adj employé comme nom) Des Chinois à la pelle Un DRS.
le 17 Mars 2011		La chronique n'a pas été éditée
le 18 Mars 2011		Le journal n'a pas été édité
le 19 Mars 2011	Chawki Amari	Saïd samedi Des facebookistes facebook
le 20 Mars 2011	Chawki Amari	Une autocongratulation
le 21 Mars 2011	Chawki Amari	Aucun néologisme
le 22 Mars 2011	Chawki Amari	D'aucun (archaïsme) Pro Anti
le 23 Mars 2011	Chawki Amari	Une guerre peut en cacher une autre Un mot qui en cache souvent un autre : <i>sur le modèle de (Un train peut en cacher un autre)</i> Les pro-El Gueddafi Les antiEl Gueddafi
le 24 Mars 2011		La chronique n'a pas été éditée
le 25 Mars 2011		Le journal n'a pas été édité

Tableau n° 8 (suite) :

le 26 Mars 2011	Chawki Amari	Un 12S (Pour un extrait de naissance original et spécial)
le 27 Mars 2011	Chawki Amari	Aucun néologisme
le 28 Mars 2011	Chawki Amari	<i>Hier c'est déjà demain</i> l'avant compte rendu Que vat- il se passer hier si le Maroc a gagné
le 29 Mars 2011	Chawki Amari	Voyeuriste
le 30 Mars 2011	Chawki Amari	Aucun néologisme
le 31 Mars 2011		La chronique n'a pas été éditée

GLOSSAIRE

— GLOSSAIRE —

Affixe : **morphème lexical** qui se joint à une *base* pour produire un mot *dérivé*. (Mot *affixé*, *affixation*).

Analogie : propriété de la langue, en vertu de laquelle des formes nouvelles sont produites à l'imitation de formes existantes. Principe de régulation.

Antonomase: substitution d'un nom propre à un nom commun pour désigner un individu (ou l'inverse, mais dans ce cas, cette figure n'évolue pas vers la *lexicalisation*).

Antonymie : relation entre deux mots (*antonymes*) de sens opposé ; contraire de la *synonymie*.

Base: **morphème lexical** à **valeur dénominative**. Certaines bases sont dites *non autonomes* car elles ne se rencontrent que dans des *dérivés* ou *composés*. Ces dernières sont en général empruntées aux langues classiques (latin, grec). Les autres fonctionnent soit comme *lexèmes simples*, soit combinées à des *affixes* dans des *lexèmes dérivés*, soit combinées à une autre *base* dans des *lexèmes composés*.

Composition : procédé de formation de mot (*composé*), par combinaison de *bases*.

Construit : **lexème** formé de plusieurs *morphèmes lexicaux*.

Dénomination : relation *référentielle* codée dans le *lexique*, unissant un *lexème* à un élément du monde.

Dérivation : procédé de formation de mots *construits*, par *affixation* ou *composition*. S'emploie seul, comme abréviation de *dérivation affixale*, lui-même synonyme d'*affixation* ; s'oppose alors à *composition*.

Dérivation impropre : formation de mot par changement de catégorie syntaxique, conversion.

Dérivé : mot construit, par *dérivation*. Désigne soit tout mot *construit*, soit seulement mot construit par *affixation*.

Emprunt : mot appartenant à une langue étrangère, qu'utilisent les locuteurs dans leur langue maternelle (par exemple, mot anglais utilisé en français par des francophones), **étymologie** : étude de l'évolution phono-morphologique des éléments du *lexique* ; science qui a pour objet la recherche des rapports qu'un mot entretient avec une unité plus ancienne (étymon) qui en est l'origine ; étude diachronique et interlinguistique.

Expression figée (les linguistes disent plutôt : *syntagme lexicalisé*) : suite de mots, formant souvent un syntagme verbal, au sein duquel la commutation n'est pas possible, et dont le sens est conventionnel.

Figement lexical : processus de stabilisation du signifiant et du signifié d'une séquence polylexicale, aboutissant au codage dans le lexique.

Fréquence : principe de classement des *vocables* dans le *vocabulaire* d'un discours en fonction du nombre de leurs *occurrences*.

Langue cible : est la langue emprunteuse.

Langue source : est la langue à laquelle on emprunte des mots.

Lexème : unité lexicale de la langue, virtuelle et le plus souvent polysémique ; c'est un *signe* caractérisé (au point de vue sémantique) par la *valeur dénominative* ; l'ensemble des lexèmes est indénombrable.

Lexicalisation : intégration d'un *néologisme* dans le *lexique*. Codage des unités lexicales, **lexicographie** : art de fabriquer des dictionnaires ; étude de cet art.

Lexicologie : étude du lexique et des vocabulaires.

Lexique : 1) ensemble des *lexèmes* d'une langue ;

2) ensemble des *lexèmes*, des *morphèmes lexicaux* d'une langue, et des règles de leur fonctionnement. Le *lexique construit*, sous-ensemble du *lexique* se compose de l'ensemble des mots *construits* (*dérivés* et *composés*) et des règles de formation de mots.

Métalangage : propriété des langues naturelles qui leur permet de parler d'elles-mêmes ; s'oppose au *langage mondain*, usage courant des langues pour parler du monde.

Métonymie : relation (sémantique) entre deux mots, ou deux acceptions d'un mot, dont les référents sont liés par une relation de solidarité (logique, physique...). Cette solidarité autorise éventuellement l'emploi d'un mot à la place de l'autre.

Morphème : le plus petit *signe*.

Morphème lexical : *morphème* entrant dans la formation des *lexèmes* (*bases* et *affixes*).

Morphologie lexicale : étude de la forme des mots, et des procédés de formation des mots.

Mot : 1) équivalent courant de *lexème* ou *vocabulaire* 2) unité graphique de texte, comprise entre deux blancs.

Mot attesté : se dit d'un mot figurant dans un dictionnaire d'usage courant ou de spécialités

Mot-valise : mot construit par télescopage des éléments de la synapsie qui le constituent.

Motivation : s'oppose à *arbitraire* ; propriété de certains mots dont la *signification* se déduit partiellement du *signifiant*. Les *mots construits* sont motivés relativement aux *morphèmes* qui les constituent, et éventuellement entre eux. La motivation est perçue en synchronie, au sein d'une langue. (Mot *motivé*).

Néologie : ensemble des procédés de formation de mots nouveaux.

Néologue : scientifique qui étudie la néologie.

Néologisme : mot nouveau, ou récent, avant son éventuelle *lexicalisation* ; formé par *dérivation* ou *composition*, ou encore *emprunté* à une langue étrangère.

Néologiste : scientifique qui étudie les néologismes.

Nominalisation : transformation d'une séquence linguistique en nom. .

paradigme : liste d'éléments linguistiques susceptibles de commuter dans le même environnement ; liste d'éléments appartenant à la même classe morphosyntaxique ou sémantique, (*paradigmatique*).

Préfixe : *affixe* placé à gauche d'une base, jouant dans la *préfixation*, pour former un *dérivé* (*préfixé*) généralement de même catégorie syntaxique que la base.

Sème : élément minimal de sens.

Sémème : collection des *sèmes* constituant le *signifié* d'un *lexème*.

Série lexicale : ensemble de mots *affixés* ou *composés* reliés par la *motivation*, parce qu'ils ont des *bases* en commun.

Siglaion : procédé de formation de mot (*sigle*) à partir des lettres initiales de ses éléments.

Signe : unité linguistique constituée par l'union d'un *signifiant* et d'un *signifié*.

Signifiant : face matérielle du *signe*, identifiée à sa forme phonique ou graphique.

Signification : relation constitutive du *signe*, fondée sur la liaison *arbitraire* du *signifiant* et du *signifié*, et sur le réseau d'oppositions qui unissent les *signes* entre eux.

Signifié : face immatérielle du *signe* ; au niveau des *lexèmes*, le *signifié* peut s'identifier au *sémème*.

Suffixe : *affixe* placé à la droite d'une *base*, jouant dans la *suffixation*, pour former un *dérivé* (*suffixe*) en général de catégorie syntaxique différente de la *base*.

Synapsie : *composé* nominal formé de plusieurs *bases* françaises non reliées par un trait d'union.

Terme : mot appartenant à un *vocabulaire* spécialisé au sein duquel sa *signification* est strictement définie en relation avec d'autres termes.

Valeur dénominative : aptitude d'un *lexème* à désigner un objet de la réalité en vertu de sa *signification*.

Vocable : *lexème* actualisé dans un discours ; en principe, monosémique ; unité de *vocabulaire*.

Vocabulaire : ensemble des *vocables* d'un discours.

—LISTE DES FIGURES —

Figure 2.1. Schéma récapitulatif des trois phases de l'emprunt	68
Figure 2.2. Schéma récapitulatif des types d'emprunt linguistique	77
Figure 3.1. Créativités lexicales dans COMMENTAIRE	90
Figure 3.2. Emprunts dans COMMENTAIRE	90
Figure 3.3. Créativités lexicales dans la chronique POINT ZERO	91
Figure 3.4. Emprunts dans la chronique POINT ZERO	91
Figure 3.5. Histogramme comparatif des créativités lexicales des deux rubriques	95
Figure 3.6. Histogramme comparatif des emprunts linguistiques des deux rubriques	100
Figure 3.7. Classement traditionnelle des néologismes collectés dans Commentaire & la CH. Poit zero	105
Figure 3.8. Lexies néologiques générées par les matrices lexicogéniques	106
Figure 3.9. Lexies néologiques générées par les matrices internes	107
Figure 3.10. Lexies néologiques générées par les matrices morphosémantiques	108
Figure 3.11. Lexies néologiques générées par les matrices syntactico-sémantiques	120
Figure 3.12. Lexies néologiques générées par les matrices morphologiques	128
Figure 3.13. Lexies néologiques générées par la matrice pragmatico-sémantique	130
Figure 3.14. Types de néologismes générés par la matrice externe	134
Figure 3.15. Langues d'origine des emprunts	140
Figure 3.16. Catégories grammaticales des néologismes	143

—LISTE DES TABLEAUX —

Tableau n°1.1. Les matrices lexicogéniques	47
Tableau n°3.1. Les néologismes créés par préfixation	109
Tableau n°3.2. Les néologismes créés par suffixation	110
Tableau n°3.3. Les néologismes créés par parasynthétique	112
Tableau n°3.4. Les néologismes créés par flexion	113
Tableau n°3.5. Les néologismes créés par composition	114
Tableau n°3.6. Les néologismes créés par composition hybride	118
Tableau n°3.7. Les néologismes créés par conversion	120
Tableau n°3.8. Les néologismes formés par métaphore	126
Tableau n°3.9. Les néologismes créés par autres figures de style	127
Tableau n°3.10. Les néologismes créés par troncation, abréviation et apocope	128
Tableau n°3.11. Les néologismes créés par siglaison et acronyme	129
Tableau n°3.12. <i>Les néologismes créés par détournement</i>	130
Tableau n°3.13. Analyse des emprunts externes	135
Tableau n°3.14. Les néologismes créés par combinaison des procédés créatifs	141
Tableau n°3.15. Les néologismes marqués par des caractères typographiques	142

— RESUME —

Depuis un bon moment, en lisant le journal quotidien généraliste *El Watan*, nous avons remarqué un nouveau phénomène qui n'a cessé de prendre de l'ampleur : les nouveaux mots. Les chroniques et les commentaires du journal foisonné de néologismes, chose qui a attiré notre attention et éveillé notre curiosité à vouloir apporter des réponses aux questions qu'on se pose.

Le phénomène de l'innovation lexicale accompagne toute langue et suit la dynamique Sociale. Le lexique des langues pratiquées en Algérie est lui aussi en permanente évolution et n'échappe guère à cette dynamique. Ce travail de recherche a pour objectif de présenter, dans une perspective synchronique, des néologismes (créativités lexicales et emprunts) extraits d'un corpus journalistique, classés selon une typologie des procédés créatifs proposée par SABLAYROLLES, en tenant compte de leur relation forme/sens.

Outre les problèmes de définitions de la néologie et du néologisme nous présentons, une classification des emprunts étudiés et considérés comme un phénomène linguistique. Les problèmes de leurs intégrations et de leur installation dans leur langue d'accueil sont aussi au cœur de cette étude. En conclusion, nous soulignons que, par leurs fonctions, ces néologismes sont un outil linguistique essentiel dans le discours journalistique algérien.

Mots-clés : néologismes - néologie - lexicologie - analyse lexicosémantique - presse écrite étatique - emprunts linguistiques - intégration des emprunts.